L. MATHIEU

FABRICANT D'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

Rue de l'Ancienne-Comédie, 28

A PARIS

Fournisseur de plusieurs Universités et de différents Hôpitaux en France et à l'Étranger

---

MÉDAILLE DE 1re CLASSE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855

EXPOSITION DE LONDRES, ETC.



TELLERIE FINE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE ET TOUT CE QUI A RAPPORT A L'HYGIÈNE

COMMISSION POUR TOUT CE QUI SE RATTACHE A LA CHIRURGIE, A LA MÉDECINE ET AUX SCIENCES.

ÉCRIRE FRANCO

MAISON A LA HAYE (HOLLANDE)

1862

Au moment d'aller à l'Exposition universelle de Londres, j'ai l'honneur de présenter au public médical un nouveau catalogue d'instruments de chirurgie. Je le fais suivre d'une description sommaire des instruments que j'ai construits ou perfectionnés d'après les indications de plusieurs médecins et chirurgiens. Ces instruments sont assez nombreux, et quelques-uns d'entre eux, répondant à des besoins plus souvent répétés, sont déjà employés tous les jours et presque exclusivement dans la pratique.

Mon établissement, qui compte déjà près de quinze années d'existence, a obtenu un succès qui a dépassé mes espérances, et je m'empresse d'en témoigner ici ma sincère reconnaissance à MM. les Chirurgiens de la France et de l'Étranger. Je puis leur réitérer en même temps l'assurance qu'ils trouveront toujours en moi un auxiliaire dévoué pour la réalisation de leurs idées, dans la fabrication d'instruments nouveaux, ou pour la modification d'instruments susceptibles d'être perfectionnés.

Mon but a toujours été de chercher à améliorer les conditions de la fabrication générale des instruments de chirurgie par l'emploi de matières premières d'une qualité supérieure. J'ai fait en sorte que leur bon entretien soit toujours facile et prompt, condition très-essentielle pour les chirurgiens éloignés de Paris.

Le Jury national a déclaré, à l'Exposition universelle, que mes instruments étaient perfectionnés, et m'a décerné, pour cette raison, une première médaille.

CATALOGUE

DES

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

DE

L. MATHIEU

BOITE OU TROUSSE DE DISSECTION LA PLUS EN USAGE.

N° 1.

Six scalpels variés de forme	6 »
Paire de ciseaux droits	1 50
Pince à disséquer, taillée en lime, grandeur n° 3	1 50
Érigne à chaine	» 75
Boîte-trousse couverte d'un vernis noir, ou boite en noyer	2 »

N° 2.

La boite, composée de tous les instruments de la boite n° 1, contient en plus les instruments suivants :

Paire de ciseaux courbes sur le plat	1 75
Ciseau-burin taillé en lime	1 25
Petit tube en maillechort pour insuffler	1 »
Sonde cannelée	» 75
1 Stylet explorateur	» 40

Prix des n°s 1 et 2 réunis : 16 fr. 90.

N° 3.

Même composition que les précédentes ; en plus :

1 Deux scalpels fins, n° 1	2 »
1 Petite scie à dos mobile, n° 1	4 »
1 Pince fine à dissection, grandeur n° 1	1 75
1 Érigne fine à manche	1 »
1 Marteau à crochet	4 »
Différence pour la boite disposée à recevoir tous ces objets, soit en bois, soit en trousse	5 »

On peut ajouter à cette boite quelques-uns ou tous les instruments suivants :

16. Périostotome	1 50
17. Fort couteau pour cartilages	3 »
18. Petit costotome ou ostéotome	7 »
19. Scie à dos mobile, forte	7 »
20. Rugine à cinq tranchants	3 »
21. Érigne à manche, n° 3	1 50
22. Six aiguilles droites coniques	» 60
23. Trois aiguilles courbes pour porter des ligatures sur des canules à injections	1 50
24. Porte-aiguille	3 50
25. Loupe	4 50
26. Cent aiguilles variées	» 50

Le prix de la boite varie selon la beauté et la grandeur.

Avec boite en noyer : 88 fr. 25.

Tous ces instruments sont à manche d'ébène uni de première qualité, poli blanc. On peut ajouter à cette boîte une petite seringue en cuivre.

BOITES-TROUSSES D'INSTRUMENTS D'AUTOPSIE.

N° 1.

1. Un marteau fort à crochet	7 »
2. Deux scalpels ordinaires	2 »
3. Fort scalpel droit, manche quadrillé	2 50
4. Fort couteau à cartilages	3 »
5. Paire de ciseaux entérotomes	5 »
6. Gros ciseau rachitome à épaulement	3 »
7. Scie à dos mobile, forte	7 »
8. Pince à dissection	1 50
9. Deux aiguilles pour recoudre le sujet	1 50
10. Boîte en noyer ou en chêne	18 »
11. Boîte en bois recouverte	13

N° 2.

Même composition que la précédente; en plus :

12.	Gros scalpel convexe, manche quadrillé.	2	50
13.	Quatre scalpels ordinaires	4	»
14.	Grande pince, très-forte	3	50
15.	Rachitome de M. Amussat	5	»
16.	Érigne à manche	1	50
17.	Paire de ciseaux moyens	1	75
18.	Tube à insufflation, robinet, bout de rechange et embouchure d'ivoire	6	»
	En plus, pour boîte	4	»

N° 3.

Même composition que les n°s 1 et 2; et en plus :

19.	Couteau à cerveau	4	»
20.	Costotome	9	»
21.	Scie convexe, rachitome simple	5	»
22.	Sonde cannelée	1	25
	En plus, pour boîte	4	»

On peut remplacer la scie convexe et les deux rachitomes en plaçant dans la boîte une scie rachitome double; en plus, 7 fr.

N° 4.

Autopsie et Anatomie réunies.

Tous ces instruments sont au beau poli et des mieux soignés.

1.	Trois scalpels fins, n° 1	6	»
2.	Six scalpels, dont un à deux tranchants, n° 3	12	»
3.	Deux gros scalpels, dont un à pointe rabattue	7	»
4.	Couteau à cerveau	5	»
5.	Costotome	10	»
6.	Ciseau-burin, n. 2	2	»
7.	— à épaulement, servant de rachitome	3	50
8.	Paire de ciseaux droits, n° 3	2	50
9.	Paire de ciseaux droits, n° 5	4	50
10.	Paire de ciseaux entérotomes	6	»
11.	Grattoir à manche ou rugine fenêtrée	4	»
12.	Rachitome à couteau, modèle de M. Weiss.	7	»
13.	Petite scie à dos mobile	5	»
14.	Scie convexe servant de rachitome	5	»
15.	Scie à dos mobile, forte	8	»
16.	Pince fine, n° 1	2	»
17.	Pince fine, n° 2	2	»
18.	Pince fine, n° 5	4	50
19.	Érigne fine, n° 1, à manche	2	»
20.	Érigne fine, n° 3, à manche	2	»
21.	Érigne fine, à chaîne	»	75
22.	Marteau à crochet, n° 3	7	»
23.	Tube-chalumeau insufflateur à robinet, composé de trois pièces	7	»
24.	Sonde cannelée en acier	1	50
25.	Stylet explorateur	»	
26.	Trois aiguilles à recoudre les sujets	2	
27.	Petit porte-aiguille	3	
28.	Boîte en maroquin, bien conditionnée, avec serrure, ou en noyer	25	

INSTRUMENTS D'ANATOMIE MICROSCOPIQUE.

N° 1.

1.	Trois scalpels, n° 1	3
2.	Paire de ciseaux droits, n° 1	2
3.	Pince, n° 1	2
4.	Érigne à manche, n° 1	1
5.	Aiguille à manche	1
6.	Boîte en maroquin fermant avec 2 crochets	4

On peut ajouter les instruments suivants :

7.	Deux scalpels	2
8.	Paire de ciseaux courbes	3
9.	Pince à mors ordinaire	2
10.	Porte-aiguille	3
11.	Six aiguilles préparées	»
	En plus, pour la boîte	2

N° 2.

Instruments à manches ivoire vert, viroles en argent.

1.	Quatre scalpels de formes variées	10
2.	Deux paires de ciseaux droits et courbes.	5
3.	Deux pinces	4
4.	Érigne à manche	2
5.	Deux aiguilles, droite et courbe, à manche	5
6.	Porte-aiguille	3
7.	Six aiguilles préparées	»
8.	Boîte maroquin, bien soignée	7

N° 3.

Manches ébène.

1.	Quatre scalpels de formes variées	4
2.	Tranchoir de M. Strauss	4
3.	Trois paires de ciseaux, dont une courbe sur le côté	8
4.	Deux pinces de formes variées	4
5.	Érigne à manche	1
6.	Deux aiguilles à manche, droite et courbe.	3
7.	Porte-aiguille	3
8.	Six aiguilles préparées	»
9.	Loupe	5
10.	Boîte maroquin, fermant avec un verrou et tourets	7

SERINGUES A INJECTIONS.

. Petite seringue de M. Robin, en maillechort, avec 4 canules fines, placée dans une boîte en maroquin.............. 24 »

. Petite seringue en acier pour injecter le mercure, deux porte-canule acier, canules et tubes fins en verre, le tout dans une boîte.................... 33 »

MODÈLES DE TROUSSES.

N° 1.

. Bistouri	1	25
. Paire de ciseaux	2	50
. Porte-mèches	»	50
. Stylet	»	50
. Pince à artères, ordinaire	1	50
. Porte-pierre en buffle cerclé et coupellé.	2	50
. Trousse	4	»

Cette trousse, avec instruments au poli ordinaire, 12 fr. 50.

Lancettes ordinaires, châsses en buffle..	1	»
— moyennes, —	1	25
— à abcès, —	1	50
— à vaccine, —	1	»
— ordinaires, châsses en écaille.	1	50
— moyennes, —	2	»
— à abcès, —	2	50
— à vaccine, —	1	50

N° 2.

1. Rasoir	3	»
2. Deux bistouris à petits coulants, poli blanc	6	»
3. Paire de ciseaux	2	50
4. Sonde cannelée	1	25
5. Deux stylets	1	»
6. Spatule	1	25
7. Pince à artères	1	50
8. Pince à pansement	2	50
9. Porte-pierre buffle, cerclé et coupellé en argent	2	25
10. Trousse	4	50

N° 3.

1. Rasoir	3	»
2. Trois bistouris à petits coulants, poli blanc	9	»
3. Deux paires de ciseaux	5	»
4. Sonde cannelée	1	25
5. Sonde de femme, en argent	3	»
6. Trois stylets en acier	1	50
7. Spatule	1	25
8. Pince à artères	1	50
9. Pince à pansement	2	50
10. Porte-pierre	2	25
11. Trousse	6	»

N° 4.

1. Rasoir, beau poli	3	25
2. Quatre bistouris à petits coulants, beau poli	13	»
3. Deux paires de ciseaux	5	»
4. Sonde cannelée	1	50
5. Sonde pour homme et femme, en argent, et mon système de Belloc	11	50
6. Trois stylets	1	50
7. Spatule, beau poli	1	50
8. Pince à artères	2	25
9. Pince à pansement	2	50
10. Porte-pierre, cerclé en argent et buffle, à rallonge	2	25
11. Trousse à deux ou trois pliants	12	»

Cette trousse, avec manche en corne noire, le tout au beau poli, 56 fr. 25.

La même, avec manche en écaille, 6 fr. 75 en plus.

N° 5.

1. Rasoir	3	25
2. Bistouri droit pointu	3	25
3. — droit étroit	3	25
4. — convexe	3	25
5. — long, boutonné, servant aussi pour les amygdales	4	50
6. — d'A. Cooper ou de Pott, pour les hernies	4	»
7. Aiguille à séton	3	75
8. Deux paires de ciseaux	5	»
9. Ténaculum	3	25
10. Érigne double, à curette en acier	3	50
11. Trocart explorateur	2	50
12. Deux sondes cannelées, dont une en argent	6	»
13. Sonde pour homme et femme, en argent, avec mon système de Belloc	11	50
14. Quatre stylets, dont un fin	2	»
15. Spatule	1	50
16. Pince à artères	2	25
17. Pince à pansement	2	50
18. Porte-pierre	2	25
19. Trousse velours maroquin russe	15	»
Cette trousse, avec manches en corne noire, tout au beau poli	82	»
La même, avec manches en ivoire (peu usitée)	86	»
La même, avec manches en écaille.	91	50

N° 6.

1	Bistouri pointu, manche en écaille, à petit coulant	4 »
2.	Bistouri convexe	4 »
3.	— long, boutonné, de Blandin, pour les amygdales	5 »
4.	— très-long	7 »
5.	— courbe, concave, de Pott ou de Cooper	5 »
6.	Rasoir ou, à volonté, une aiguille à séton.	5 50
7.	Paire de ciseaux droits	2 50
8.	— courbes sur le plat	2 50
9	Érigne double à curette en acier, pour saisir les tumeurs et extraire les corps étrangers de l'oreille	3 50
10.	Trocart explorateur en argent, nouveau modèle	2 50
11.	Pince à ligature d'artères et à torsion, servant de porte-épingle, nouveau modèle.	6 50
12.	Pince à pansement, à anneaux, à mors croisés	2 50
13.	Stylet aiguillé, en argent	1 50
14.	— cannelé, —	1 50
15.	Porte mèche en acier	» 50
16.	Sonde cannelée forte, en argent.	4 50
17.	Spatule en acier, servant de levier, au beau poli	1 50
18.	Sonde d'homme et de femme, en argent, avec système Belloc	11 50
19.	Porte-pierre, étui en buffle, long modèle, pouvant servir pour cautériser le col de l'utérus	3 50
20.	Trousse riche, velours, fermoir maillechort	15 »

Les objets suivants donneront lieu à des augmentations diverses :

21.	Quatre lancettes variées à châsses d'écaille, dont deux à grain d'orge, une à grain d'avoine, et une à vaccine, augmentation de	6 »
22.	Quatre aiguilles à suture, dont deux courbes et deux demi-courbes	2 »
23.	Le fermoir de la trousse en argent	3 50
24.	Ténaculum à châsse en écaille et à petit coulant	4 »
25.	Le remplacement du porte-pierre buffle, long, du prix de 3 fr. 50 c., par un porte-crayon porte-pierre riche, argent, beau modèle, augmente de	8 »
26.	Ce dernier, avec porte-nitrate en platine très-fort, en plus	5 »
27.	Sonde de Belloc, en argent	8 »
28.	Bistouri droit, pointu, à lame étroite, manche écaille	4 »
29.	Deuxième sonde cannelée, celle-ci en acier.	1 50
30.	Lancette à abcès, en acier	2 50
31	Étui contenant une aiguille et une curette en argent pour extraire les corps étrangers implantés dans l'œil. On peut faire l'opération de la cataracte par abaissement avec l'aiguille	5 »
32.	Quatre trocarts ne formant qu'une seule pièce, chacun des trocarts s'ajuste avec le porte-pierre qui lui sert de manche.	18 »

Le surplus de la trousse sera en proportion de sa capacité.

On peut réduire le volume des trousses en mettant des bistouris avec deux lames sur un manche.

N° 7.

Même composition que le n° 6 et le supplément, et en plus :

1.	Petit bistouri convexe, à manche d'écaille	4 »
2.	Paire de ciseaux courbes sur le côté	3 »
3.	Bout de sonde d'enfant, ajusté sur la sonde d'homme et de femme	5 »
4.	Aiguille de Cooper à manche, comme les bistouris	4 »
5.	Pince à érigne de M. Robert, pour les amygdales	4 50
6.	Sonde de poitrine, en acier	1 50
7.	Pince porte-charpie en argent, de M. Ricord, ajustée au bout de la sonde de femme	7 50
8.	Pince à dissection, ordinaire, beau poli.	2 25
9.	Rasoir, châsse en écaille, ou aiguille à séton de la trousse précédente	5 50
10.	Stylet fin, en argent	1 50
11.	Pharyngotome droit, en argent	16 »
12.	Celui en maillechort	10 »
	En plus, pour la grandeur de la trousse.	7 »

N° 8.

Composé des instruments du n° 6, du supplément du n° 7, auxquels on ajoute les instruments suivants :

1.	Très-fort bistouri pour les amputations, manche d'écaille	9 »
2.	Scie à chaîne, se montant sur la pince à torsion qui lui sert de manche	18 »
3.	Trocart moyen, en argent, pour paracentèse et hydrocèle	6 »
4.	Ténotome à deux lames, manche d'écaille.	8 »
5.	Scarificateur des gencives, manche d'écaille	4 »
6.	Crochet œsophagien articulé, en argent, avec éponge à l'un des bouts	15 »
7.	Trois cents épingles à suture	1 50
8.	Six aiguilles supplémentaires pour sutures	3 »
9.	Porte-aiguille de M. Rigal, de Gaillac, pour ses sutures élastiques	7 »
	En plus, pour la capacité de la trousse.	6 »

N° 9.

1. Rasoir	5 50
2. Bistouri droit, pointu	4 »
3. — lame droite	4 »
4. — convexe	4 »
5. — plus petit	4 »
6. Bistouri mousse ou boutonné, long, de Blandin, servant aussi pour les amygdales, avec facettes, long modèle	7 »
7. Bistouri d'Astl. Cooper ou de Pott, pour les hernies	5 »
8. Aiguille à séton	5 50
9. Deux paires de ciseaux variés, droits et courbes, argent	25 »
10. Ténaculum	4 »
11. Érigne double, à curette en argent	7 »
12. Trocart explorateur, argent	2 50
13. Trocart avec aspirateur en gomme, de mon modèle, argent doré	7 50
14. Aiguille d'Astl. Cooper	4 »
15. Deux sondes cannelées, dont une en argent	6 »
16. Sonde de poitrine, en argent	4 50
17. — de Belloc	8 »
18. Sonde pour homme et femme, en argent.	10 »
19. Quatre stylets, dont un fin	6 »
20. Spatule en acier	1 50
21. Pince à torsion et à ligature, de M. Cavallini, modèle Mathieu	6 50
22. Pince à pansement, croisée, en argent	17 »
23. Porte-pierre à crayon, en argent	12 »
24. Trousse riche	22 »

Je fournis, quand on le désire, des Trousses avec des instruments dorés (dits vermeil) : le prix varie selon le luxe.

N° 10.

Trousse-agenda, dite portefeuille, composée de deux pliants, dont un des côtés est disposé de manière à recevoir les instruments, et l'autre muni d'une double poche et porte-lancette ; le milieu peut contenir un agenda formulaire avec les trimestres. Cette trousse est très-portative.

1. Deux bistouris en buffle, à coulants	6 50
2. Paire de ciseaux droits, n° 3	2 50
3. Pince à pansement, n° 3	2 50
4. — à artères, en acier	2 25
5. Deux stylets en acier, un cannelé et un aiguillé	1 »
6. Spatule en acier.	1 50
7. Porte-mèche	» 50
8. Sonde pour homme et femme, en argent.	10 »
9. Trocart explorateur, en argent	2 50
10. Porte-pierre en buffle, cerclé d'argent	2 25
11. Quatre lancettes, châsse en buffle	4 »
12. Quatre aiguilles à suture, trempées en ressort.	2 »
La trousse, avec intérieur en velours de soie	12 »
Cette trousse ayant deux bistouris en écaille à la place de ceux en buffle	1 50
Les deux stylets en argent en place de ceux en acier	2 »
Pour le fermoir de la trousse en argent.	3 50
Pour le porte-pierre à crayon, étui en argent, beau modèle, le porte-nitrate en platine, en plus	15 »
Les quatre lancettes en écaille à la place de buffle	2 »

On trouvera toujours un grand choix de trousses et portefeuilles dont la longueur et la capacité sont très-variées ; nous en avons qui n'ont pas plus de 10 à 11 centimètres de long, et dans lesquels on peut mettre les instruments les plus nécessaires.

TROUSSES POUR MM. LES CHIRURGIENS MILITAIRES.

(*Modèle type adopté en* 1841.)

Cette trousse est très-petite, les instruments qui la composent sont par conséquent d'un petit modèle et très-serrés; ce qui fait que les enveloppes n'ont guère de durée, et que les instruments tels que ciseaux, pinces et sondes d'homme et de femme, ne sont pas assez forts.

Le prix de la giberne première qualité, avec son baudrier, est de 35 fr.

1. Rasoir, châsse en corne noire.
2. Bistouri droit, manche en corne noire, à petit coulant.
3. — convexe, même modèle.
4. — mousse ou boutonné.
5. Paire de ciseaux droits, acier fondu.
6. — courbés sur le plat.
7. Sonde cannelée, en acier.
8. — pour homme et femme, en argent.
9. Stylet cannelé, en acier.
10. — aiguillé.
11. Porte-mèche.
12. Spatule en acier, au beau poli.
13. Pince à pansement, croisée, acier, beau poli.
14. Pince à artères, avec goupille pour empêcher la déviation.
15. Porte-pierre en corne noire, cerclé et goupillé, en argent.
16. Quatre lancettes, châsses en corne noire.
17. Quatre aiguilles à suture.
18. Portefeuille garni en velours de soie.

Le prix de cette trousse est de 53 fr.

N° 2.

La même que la trousse précédente, seulement les manches sont en écaille ; en plus, 6 fr.

TROUSSES DE VÉTÉRINAIRES.

1. Bistouri droit, pointu, à petit coulant, nº 4 .... 3 50
2. Bistouri droit, convexe, à petit coulant, nº 4 .... 3 50
3. Bistouri droit, à nicter, à petit coulant, nº 4 .... 4 »
4. Trois feuilles de sauge, variées de forme, à 3 fr. chacun .... 9 »
5. Deux renettes de deux formes différentes, à 3 fr. chacune .... 6 »
6. Aiguille à séton, en trois parties 4 50
7. Paire de ciseaux courbes, nº 6 .... 3 50
8. Trois aiguilles à suture 1 50
9. Étui en buffle, doublé en maillechort, monté avec un bouton, contenant trois flammes variées de forme .... 7 »
10. Pince à dents de souris .... 3 »
11. Pince à pansement, à mors croisés, servant de tire-balles .... 3 »
12. Spatule cannelée 1 50
13. Porte-pierre, étui en buffle, cercle d'argent, goupillé 2 25
14. Sonde en plomb .... » 25
15. Deux lancettes très-fortes, châsses en buffle .... 3 »
16. Trousse en maroquin, avec tourets 8 50

On peut ajouter à cette trousse quelques-uns des instruments suivants :

17. Aiguille, manche à ressort .... 5 »
18. Ténotome à ponction .... 2 »
19. — concave et mousse 2 50
20. Érigne à la Javart .... 2 »

TROUSSES DE MM. LES VÉTÉRINAIRES MILITAIRES.

1. Bistouri droit, nº 4, à petit coulant...... 3 50
2. Renette .... 3 »
3. Feuille de sauge fermant à ressort...... 4 »
4. Étui de flamme, en buffle, doublé en maillechort, contenant deux flammes de grandeur différente .... 6 »
5. Paire de ciseaux, nº 5 .... 3 50
6. Aiguille à séton avec gaine protectrice en acier 4 50
7. Aiguille à bourdonnet, manche à ressort. 4 »
8. Lancette, châsse en buffle .... 1 »
9. Deux aiguilles à suture .... 1 »
10. Sonde en plomb .... » 25
11. Pince à pansement, à mors croisés, servantde tire-balles .... 3 »
12. Pince à artères, à dissection, à coulant.. 4 50
13. Porte-pierre, étui en buffle, cerclé en argent 2 25
14. Portefeuille, deux pliants et de petite dimension 8 50

J'ai construit, d'après des indications de M. Charlier, vétérinaire de la Compagnie impériale des Petites-Voitures, son instrument pour la castration des vaches, que j'ai modifié d'après ses conseils. (*Breveté s. g. d. g.*)

TROUSSES DE SAGES-FEMMES.

1. Deux lancettes en écaille.
2. Paire de ciseaux.
3. Sonde cannelée en argent.
4. Sonde de femme, en argent.
5. Tube laryngien, en argent.
6. Bistouri, manche écaille.
7. Porte-pierre, en argent.

Prix de cette trousse : 40 fr.

INSTRUMENTS POUR OPÉRATIONS SUR LES YEUX.

Cataracte.

1. Releveur de paupières, argent, à plaque d'ivoire .... 5 »
2. Trois couteaux de Richter ou de tous auteurs, à 2 fr. 50 c 7 50
3. Couteau boutonné de M. Desmarres, pour agrandir l'incision de la cornée....... 2 50
4. Kystitome à curette argent, de M. Boyer ou de M. Desmarres .... 5 »
5. Aiguille de M. Desmarres, pour la paracentèse de la cornée .... 3 »
6. Aiguille pour abaissement, de Dupuytren, Scarpa et autres 2 50
7. Aiguille de M. Carron du Villards.. .... 3 »
8. Pince capsulaire de M. Sichel 4 50
9. Aiguille aspirante de M. Laugier, nouveau et dernier modèle .... 25 »
10. Aiguille-pince du docteur Vleminckx fils, de Bruxelles .... 30 »
11. Aiguille-ciseau de M. Legrand-Boulogne. 18 »
12. Ciseaux de M. le docteur Wilde (de Dublin), pour cataracte secondaire....... 25 »
13. Ciseaux de Tavignot .... 7 »
14. Fixateur de l'œil à anneau .... 3 »
15. Fixateur de l'œil, de M. Nélaton, en argent .... 6 »
16. Deux luxateurs de l'œil, de M. Tavignot. 5 »
17. Injecteur double de M. Desmarres, applicable sur toute espèce de pompe...... 10 »
18. Pique de Pamard 2 50
19. Fourche de Leport .... 3 »
20. Scarificateur des fosses nasales, de M. Desmarres .... 3 »
21. Deux ouvre-paupières n'en formant qu'un à volonté, de M. Chassaignac.......... 12 »

Pupile artificielle.

22. Couteau lancéolaire, de Beer........... 2 50
23. Érigne, du même..................... 2 50
24. Pince droite, à griffes.................. 2 50
25. — courbe........................ 3 »
26. — membrane, de M. Leport, de Rouen. 10 »
27. — à pupille artificielle, de M. Sichel. 4 50
28. Paire de ciseaux droits................ 2 50
29. — courbés sur le plat..... 3 »
30. Aiguille-pince de M. Furnari........... 30 »
31. Sertelle de M. Desmarres............... 25 »

Strabisme.

32. Abaisseur des paupières, à manche..... 3 50
33. Dilatateur des paupières............... 2 »
34. Deux pinces à griffes de M. Lucien Boyer, à 3 fr................................ 6 »
35. Érigne double, à manche.............. 3 »
36. Paire de ciseaux courbes sur le plat.... 3 »
37. Crochet mousse......................... 2 50

Fistule lacrymale.

38. Bistouri de J.-L. Petit................. 3 »
39. Six clous en plomb, de Scarpa.......... 2 »
40. Six clous en ivoire flexible............. 4 »
41. Quatre canules de Dupuytren, en argent. 4 »
Celles en platine, qui sont préférables.. 3 50
42. Mandrin dilatateur pour les placer et les retirer.............................. 5 »
43. Canule d'argent, à ressort, de Pamard, pour appliquer le séton du haut en bas. 4 »
44. Deux cathéters pleins, en acier, de M. Gensoul............................... 3 »
45. Deux cathéters creux, en argent, du même, modifiés par M. Chassaignac... 8 »
46. Seringue d'Anel, en argent, avec ses trois canules, dont deux à bout d'or, le tout renfermé dans une boite à part, piston parachute............................ 22 »
47. Deux stylets d'Anel et de Méjean, en argent............................... 2 »
48. Stylet de M. Desmarres, en acier....... 1 »
49. Cautère à fistule lacrymale de M. Desmarres, avec son manche............. 7 »
50. Deux râteaux de M. Desmarres, pour écarter les plaies pendant l'application du cautère............................... 7 »
51. Trocart de M. Laugier................. 6 »
52. Mandrin à crochet du professeur Cloquet, pour extraire les canules. .... 2 »
53. Porte-caustique de M. Sichel, en argent. 3 »
54. — avec canule, de M. Desmarres, en argent................. 5 »
55. Instrument emporte-pièce de l'os unguis, de M. Reybard, de Lyon............. 20 »

Paupières.

56. Pince fenêtrée de M. Desmarres, pour les tumeurs............................ 6 »
57. Ténotome droit et mousse, pour les muscles des membres..................... 3 »
58. Ténotome convexe de M. Guérin.. .... 3 50
59. Scarificateur de M. Desmarres......... 3 »
60. — de M. Deval.............. 3 »
61. — de M. Leport .... 12 »
62. Deux scalpels fins...................... 5 »
63. Pince à trichiasis de M. Carron du Villards 9 »
64. — pour le pannus, du même........ 9 »

Le prix des boites varie d'après la grandeur et le luxe.
Je construis des Ophthalmoscopes de tous modèles.

MALADIES DES OREILLES, DU NEZ, DES LÈVRES, DE LA BOUCHE, ETC.

Oreilles.

1. Miroir réflecteur, de Mathieu.......... 12 »
2. Spéculum brisé d'Itard, de M. Blanchet, de M. Kramer........................ 5 »
3. Spéculum brisé, de M. Bonnafont, en argent................................ 8 »
4. Spéculum, de M. Deleau.............. 3 »
5. Sonde d'Itard, en argent.............. 4 »
6. Sonde de M. Triquet, argent........... 5 »
7. Sonde complète, de M. Deleau......... 5 »
8. Trois sondes en gomme, de rechange... 3 »
9. Sonde de M. Bonnafont, avec accessoires et porte-caustique en platine.......... 11 »
10. Deux pincettes pour fixer les sondes, de M. Deleau, argent.................. 2 »
11. Pincette pour fixer les sondes, de M. Bonnafont............................ 5 »
12. Seringue en maillechort, piston à double parachute, avec deux canules......... 14 »
13. Bouteille en caoutchouc vulcanisé, avec robinet et deux canules en maillechort. 12 »
14. *La même*, avec soupape, de M. Blanchet, en sus............................. 2 »
15. Levier avec curette, pour les corps étrangers............................... 3 »
16. Pince coudée à pivot, de Dupuytren, même usage......................... 5 »
17. Pince coudée, de Hunter, à branches séparées............................ 12 »
18. Petite curette articulée, de M. Leroy, d'Étiolles.......................... 10 »
19. Perforateur du tympan, de M. Fabrizy. 12 »
20. Porte-caustique, de M. Triquet........ 12 »
21. Pince à double curette et à coulant, pour polypes et corps étrangers de l'oreille, de Mathieu.............................. 8 »

Polypes des fosses nasales et du pharynx.

22. Pince à polypes, à coulant, de Mathieu. 8 »
23. Deux pinces à polypes, à mors croisés, droite et courbe, à 4 fr. 50 c. l'une.... 9 »
24. *La même*, à pivot.................... 8 »
25. Sonde de Belloc, en argent............ 8 »
26. Porte-ligature, de M. Félix Hatin....... 20 »
27. — de M. Leroy, d'Étiolles.. 25 »
28. — de M. Laugier.......... » »
29. Serre-nœud de Desault................ 3 »
30. — à vis, de Græfe.......... 8 »
31. Porte-caustique de M. Cazenave (de Bordeaux)........................... 6 »
32. Rhinobion de M. Martin Saint-Ange..... 8 »
33. Pelote à tamponnement, de M. Gariel... 3 »
34. Porte-ligature métallique, de M. Chassaignac, avec double levier, dit écraseur linéaire........................... 45 »

Bec-de-lièvre.

35. Paire de ciseaux pour bec-de-lièvre, servant aussi à d'autres usages.......... 6 »
36. Six aiguilles en fer de lance, de Larrey, à 40 centimes 2 40
37. Six aiguilles en argent, à pointe mobile, à 1 franc........................... 6 »
38. Deux aiguilles en argent, à vis, de M. Thierry......................... 4 »
39. Trois cents épingles de force et de grandeurs variées....................... 1 50
40. Deux pinces à pression continue, ou deux grandes serres-fines à vis, de M. Guersant, à 3 francs..................... 6 »
41. Grande serre-griffe en argent de MM. Thomson et Cooper, de St-Louis (Amérique). 9 »
42. Aiguille creuse à manche pour faire la suture métallique................. 7 »
43. Fil d'argent, le gramme.... .... » 50

Staphyloraphie.

44. Abaisse-langue en argent, pliant........ 14 »
45. Abaisse-langue, de MM. Green et Trousseau 9 »
46. Abaisse-langue et dilatateur de la mâchoire (modèle Mathieu)............ 16 »
47. Abaisse-langue à anneau et à bascule, de M. Chassaignac (dernier modèle, avec solution de continuité).............. 18 »
48. Porte-aiguille de Roux................ 8 »
49. Deux tiges porte-aiguille mobiles, de M. Bourguignon... .... 8 »
50. Six aiguilles du même................. 6 »
51. Porte-suture de M. Depierris........... 20 »
52. Pince courbe à long bec, de Græfe.... . 4 »
53. Paire de ciseaux coudés, de Roux. .... 5 »
54. Bistouri pointu à lame étroite et à long manche, pour aviver................. 3 50
55. Bistouri mousse......................... 3 50
56. Serre-nœud de Sotteau.................. 2 »
57. Porte-aiguille de Mathieu, à lance mobile. 18 »
58. Aiguille-pince porte-suture, de M. Jules Rouyer.............................. 25 »
59. Porte-aiguille de Sédillot.............. 12 »
60. Cent petits tubes de plomb de Galli, pour la suture.. .... 3 »

Amygdales.

61. Érigne double sur un manche fixe...... 3 50
62. Pince-érigne de Robert............... 4 50
63. Bistouri long boutonné, fixe........... 3 50
Le pareil, fermant, se trouve dans les trousses; long modèle............... 5 50
64. Amygdalotome Chassaignac, grand ou petit modèle..................... 25 »
65. Amygdalotome modifié par M. Velpeau.. 23 »
66. — de M. Mathieu, avec trois anneaux fonctionnant de la main droite pour les deux côtés................. 25 »

Œsophage.

67. Appareil dilatateur de l'œsophage, avec six olives en ivoire de grosseurs variées, Trousseau.............. .... 25 »
68. Deux sondes œsophagiennes de grosseurs différentes, à double tissu............ 5 »
69. Pompe-seringue avec robinet à double effet, et ses accessoires, maillechort et étain.................................. 30 »
70. La même, tout en maillechort.. ...... 50 »
71. Seringue à double effet, de MM. Robert et Mathieu, servant à tous usages..... 35 »
72. Instrument de Vacca pour l'œsophagotomie.......................... .. .. 15 »
73. Crochet en argent, à bascule, de Græfe, avec éponge à l'autre bout............ 5 »
74. Pince œsophagienne de Dupuytren, branches croisées.................. .... 7 »
75. Pince de M. Demarquay, ouvrant d'avant en arrière.......................... 7 »

Trachéotomie.

76. Pince dilatatrice du professeur Trousseau. 4 »
77. Trois canules simples à trachéotomie, en argent fin, de grosseurs variées....... 15 »
78. Canules à ailes de MM. Guersant et Chassaignac.............................. 12 »
79. Pince courbe pour fausses membranes, du même......................... 6 »
80. Canules doubles, à pivot, de MM. Trousseau. .... 17 »

81. Canules pour adultes............... de 14 à 18
82. Deux baleines porte-éponges et un écouvillon........................ 3 »
83. Longue baleine porte-éponges pour cautériser le pharynx, de M. Buck....... 7 »
84. Porte-caustique laryngien de M. Trousseau.............................. 25 »
85. Dilatateur de M. Chassaignac........... 9 »
86. Ténaculum cricoïde du même, fixe (1)... 5 »
87. Bistouri double, du même.............. 7 »
88. Pince trachéale pour faire l'opération d'un seul temps, de Marshal Hall...... 15 »
89. Un crochet double dilatateur, de M. Langenbeck, de Berlin.................. 10 »
90. Tube pour le cathétérisme du larynx, de M. Loiseau 8 50
91. Pince à fausses membranes, du même... 6 »
92. Un anneau protecteur, du même ...... 3 »
93. Un anneau de M. Bouchut.......... 4 »

NOUVEAUX INSTRUMENTS

POUR L'ALIMENTATION DES ALIÉNÉS.

1. Appareil en argent, de M. Billod...... 30 »
2. Appareil en bois, de M. Belhomme..... 20 »
3. Sonde en caoutchouc vulcanisé, avec boule dilatatrice, du docteur Falret, avec mandrin et accessoires.................... » »
4. Appareil à chloroforme, modèle Mathieu. 16 »
5. Appareil pour douches anesthésiques, du docteur Hardy, modèle Mathieu.. .... 20 »

INSTRUMENTS POUR LES DENTS

(MANCHE D'ÉBÈNE).

1. Sonde à manche...................... 1 50
2. Déchaussoir............................ 1 50
3. Clef de Garengeot et quatre crochets dont un à racines......................... 4 50
4. Davier droit taillé en lime............. 3 50
5. Davier courbe sur le plat............... 3 50
6. Levier en langue de carpe............. 3 »
7. Deux rugines.......................... 3 »
8. Cautère 1 50
9. Burin plat............................ 1 50
10. Boite de métal fusible, en ébène........ 1 »
11. Quatre limes à 50 centimes............ 2 »
12. Boite en acajou ou en palissandre, garnie en peau .... 14 »
13. Les clefs à pompe sont de 6 francs.

(1) Je fais également des ténaculums du même auteur, se fermant dans un manche, pour la trousse.

N° 2.

Les manches des instruments de cette boite sont en ivoire vert, avec virole en argent, embase et boule a facettes, le tout mis au beau poli.

1. Miroir en argent........................ 10 »
2. Sonde à manche...................... 4 50
3. Déchaussoir........................... 4 50
4. Clef de Delabarre, avec quatre crochets, dont un à racines.................. 13 »
5. Davier droit, branches à cannelures.... 5 »
6. — courbe sur le plat.............. 5 »
7. — droit d'enfant.................. 5 »
8. Pince courbe pour racines.. .... 5 »
9. Levier, pied-de-biche ou langue-de-carpe. 6 50
10. Porte-équarrissoir, foret et fraise....... 4 50
11. Quatre forets.... .... 2 »
12. Trois fraises......................... 3 »
13. Cautère............................. 4 50
14. Deux curettes droite et gauche, pour carie, à 4 fr. 50 c................. ... 9 »
15. Porte-lime, nouveau modèle, la lime tournant dans tous les sens.......... 9 »
16. Six limes........................... 3 »
17. Rugine triangulaire................... 4 50
18. — pointue et d'équerre........... 4 50
19. — courbe 4 50
20. Burin plat........................... 4 50
21. Boite de métal fusible, en ivoire........ 2 »
22. Boite riche, en acajou ou palissandre, coins garnis en velours avec enveloppes en cuir............................. 42 »
23. Daviers américains assortis ....de 10 à 17

COLLECTION D'INSTRUMENTS

A MANCHE D'IVOIRE, EMBASE UNIE.

1. Spatule à déprimer la commissure des lèvres............................... 4 »
2. Miroir en argent..................... 10 »
3. Sonde................................ 3 50
4. Déchaussoir 3 50
5. Seringue en argent avec deux canules.. 18 »
6. Clef à point d'appui mobile et à pompe, quatre crochets..................... 14 »
7. Clef pour enfants, modèle Delabarre... 10 »
8. Davier droit, taillé en lime............ 3 50
9. — courbe sur le plat..... . ... 3 50
10. — droit d'enfant. 3 50
11. — courbe d'enfant............. 3 50
12. Davier courbe sur le côté pour adulte... 3 50
13. Pince à racines, droite................ 3 50
14. Pince courbe............... .... 3 50
15. Pied-de-biche....................... 6 »
16. Langue-de-carpe...................... 6 »
17. Levier .... 6 »

18. Tire-fond à fort manche 3 50
19. Pince incisive droite........ .... 5 50
20. Pince courbe sur le plat.............. 5 50
21. Porte-foret à colonne torse et porte-fraise. 12 »
22. Six forets .... 4 »
23. Quatre fraises.......................... 6 »
24. Scie à deux coussinets, sans vis de rappel. 6 »
25. Douze feuillets de rechange......... .... 7 »
26. Porte-lime............................. 6 »
27. Deux paires de ciseaux droits et courbes à longues branches................. 5 »
28. Pince porte-agaric .... 4 »
29. Brunissoir............................. 3 50
30. Deux fouloirs de deux grosseurs......... 6 50
31. Cautère à boule..................... . 3 50
32. Deux curettes, droite et gauche, pour carie. 6 50
33. Rugine triangulaire.................... 3 50
34. Rugine pointue, courbe ou d'équerre... 3 50
35. Burin carré.... .... 3 50
36. Burin plat à biseau.................... 3 50
37. Cure-dent 3 50
38. Petit bistouri.......................... 3 50
39. Scarificateur des gencives.............. 3 50
40. Appareil à anesthésie locale, petit modèle, de Mathieu........................... 16 »

INSTRUMENTS

POUR PONCTIONS DE LA VESSIE, EMPYÈME, ABCÈS, HYDROCÈLE, ETC.

1. Trocart explorateur en argent.......... 2 50
2. Trocart en platine, la pointe seulement en acier............................ 8 »
3. Trocart à hydrocèle, en argent, à poinçon mobile, de M. Mathieu, servant à deux usages.............................. 5 50

Ce moyen est appliqué à tous les trocarts en général.

4. Le même à robinet, de M. Reybard, pour l'empyème..................... ... 10 »
5. Le même en platine, pour les injections iodées............................ 14 »
6. Le même en platine, à robinet tout en platine, pointe en acier. .... 37 »
7. Trocart de M. Guérin, pour abcès par congestion............................ 12 »
8. Trocart moyen en argent............. 6 50
9. — moyen pour la paracentèse de l'abdomen .... 7 »
10. — courbe pour la vessie......... 9 »
11. Quatre trocarts assortis de grosseurs, ne formant qu'un seul instrument, de Mathieu, argent...................... 20 »
12. Appareil à ponction pour hydrocèle, de M. Baudens, dans sa boîte............ 12 »
13. Seringue à trois anneaux, en étain, tige graduée, piston à double parachute, canule partie en maillechort............ 9 »
14. La même en maillechort, canules de trois grosseurs différentes................. 25 »
15. Seringue en ivoire, bout de canule en platine ....de 25 à 28
16. Robinet à double effet se montant sur la seringue, en étain, pour aspirer par le trocart de M. Guérin........ .... 8 »
17. Le même en maillechort.............. 12 »
18. Canule conique sur laquelle se montent toutes canules élastiques, sondes œsophagiennes pour établir un double courant, en étain.......................... 1 »
La même, en maillechort.............. 3 »
19. Canule plongeante pour aspirer ou rejeter le liquide, en étain.................. 2 »
La même, en maillechort............... 6 »
20. Grande canule à jet unique ou en arrosoir, servant après la taille, en maillechort. 7 »
21. Appareil complet pour la ponction et la saignée des os, de M. le professeur Laugier, le même que j'ai construit pour ce chirurgien d'après ses indications : le perforateur sert avec avantage pour passer la scie à chaîne dans les résections............................ 50 »
22. Seringues à double effet, de MM. Robert et Mathieu............................ 35 »
23. Trocart de M. Chassaignac, pour le drainage chirurgical.................... 7 50

Anus contre nature, fistules et fissures à l'anus.

24. Entérotome de Dupuytren, modifié par Blandin.. .... 15 »
25. Longue sonde cannelée en argent, à stylet, de Larrey............................ 10 »
26. Bistouri de Breschet et de M. Marx..... 12 »
27. Gorgeret de M. Nicolas, avec tige qui fixe la sonde cannelée...... .... 10 »
28. Gorgeret ordinaire en ébène.... ...... 2 »
29. Spéculum plein, de M. Barthélemy (de Saumur)............................ 2 »
30. Spéculum bivalve...................... 10 »
31. — à développement et à trois valves. 12 »
32. Porte-caustique anal de M. Amussat ... 10 »
33. Scarificateur de M. Amussat.......... 15 »
34. Bistouri à gaîne, de Blandin.......... 14 »
35. Pince-porte-caustique de M. Amussat, pour hémorrhoïdes................... 15 »
36. Pince protectrice, du même........... 14 »
37. Plaque protectrice à deux valves, de M. Jobert.............................. 3 50
38. Dilatateur du rectum, de M. Nélaton, modèle Mathieu .... 35 »

39. Erigne multiple de M. Chassaignac, divergente et convergente.......... 18 »
40. Instrument de M. Chassaignac, pour l'écrasement linéaire des hémorrhoïdes, dernier modèle, que j'ai construit pour ce chirurgien.................... 45 »
41. Suppositoires divers.................. » »
42. Compresseurs de la prostate, de M. Trousseau, pour les pertes séminales et la chute du rectum.................. 15 »

Varicocèle, Phimosis.

43. Pince de M. Malgaigne, pour agir avec le caustique...................... 10 »
44. Deux pinces de Breschet et Landouzy, à 15 francs......................... 30 »
45. Serre-nœud en fer à cheval, de M. Ricord, petit modèle..................... 8 »
46. Serre-nœud, grand modèle............ 12 »
47. Deux aiguilles, droite et courbe, de M. Vidal (de Cassis), pour y visser le fil d'argent, à 3 fr. 50 c.................. 7 »
48. Deux aiguilles de M. Ricord.......... 1 »
49. Pince à double effet, pour enrouler et couper les fils d'argent, de M. Vidal.. 10 »
50. Fil d'argent, le gramme............ » 50
51. Pince à phimosis, de M. Ricord......... 6 »
52. — à crémaillère....... 8 »
53. Deux aiguilles du même............. 2 »
54. Pinces à phimosis, de M. Cusco......... 45 »

Maladies des femmes.

55. Spéculum en étain, de M. Récamier, de toutes grosseurs.................. 2 50
56. Spéculum avec embout en ébène...... 4 »
57. — en ivoire, de M. Jobert.. 18 à 22 »
58. — en buis, du même.......... 5 »
59. — bivalve, du même, en maillechort, modifié, crémaillère articulée et servant de manche................. 12 »
60. Spéculum de M. Ricord, *id*............ 10 »
61. — de M. Ricord, manche pliant, modifié............................ 15 »
62. Spéculum de Lisfranc, bivalve, en maillechort............................ 15 »
63. Spéculum de M. Ségalas, à quatre valves et développement.................. 25 »
64. Spéculum à quatre valves, modèle Ricord.............................. 18 »
65. — à quatre valves, manches démontants........................... 20 »
66. Spéculum à quatre valves, manches pliants, de Mathieu................ 25 »
67. Trois spéculums en porcelaine, entrant l'un dans l'autre, placés dans un étui en peau maroquin.................. 18 »
68. Spéculum à trois valves, développement plein............................. 12 »
69. Spéculum à valve dépassante, pour basculer, de M. Leroy, d'Étiolles.......... 18 »
70. Deux paires de longs ciseaux, courbes sur le plat, à 8 francs................ 16 »
71. Deux longues pinces-érignes droite et courbe............................ 10 »
72. Deux longues érignes à manches, simple et double, 4 francs................ 8 »
73. Long porte-pierre avec pince porte-charpie et cuvette..................... 12 »
74. Pince à anneaux porte-charpie, pour pansement........................ 5 »
75. Deux porte-nœuds de Desault, à 6 francs. 12 »
76. Longue canule courbe, du même....... 6 »
77. Canule double de Levret, avec son fil d'argent............................. 6 »
78. Long serre-nœud à vis............... 9 »
79. — de Desault............. 3 50
80. Miroir réflecteur s'adaptant sur une bougie quelconque.................... 12 50
81. Couteaux hystérotomes, droit et gauche, de M. Velpeau.................... 10 »
82. Curette double de M. Récamier........ 3 »
83. Pessaire redresseur de l'utérus, de Simpson, modifié par Valleix.... 22 »
84. — à réservoir d'air, de M. Gariel.. 12 »
85. Sonde utérine de M. Valleix........... 7 »
86. — rentrant dans le manche.. 8 »
87. — de M. le docteur Huguier. 14 »
88. Pelote à tamponnement pour la métrorrhagie, de M. Gariel................ 3
89. Instrument de M. Nonat pour hématocèle rétro-utérine...................... 40 »
90. Pince à érigne mobile de M. Robert, pour les polypes utérins, modèle Mathieu.... 60 »

INSTRUMENTS

POUR LES FISTULES VÉSICO-VAGINALES.

1. Spéculum à une valve coudée, pour déprimer la partie postérieure du vagin, de M. Jobert.......................... 10 »
2. Dilatateur vulvaire de M. Reybard..... 22 »
3. Deux lames plates pour déprimer les parois latérales, de M. Jobert.......... 12 »
4. Spatule pour soulever la paroi antérieure du vagin, de M. Jobert............... 8 »
5. Deux pinces de Museux, pour saisir le col de l'utérus et l'abaisser............. 12 »
6. Deux pinces à dents de souris, pour saisir les lèvres de la fistule afin de les aviver avec les ciseaux ou le bistouri droit ou boutonné......................... 10 »

7. Érigne multiple de M. Chassaignac pour aviver d'un seul temps............... 18 »
8. Pince en crochet pour attirer en avant les lèvres de la fistule, dans le cas où l'on ne peut abaisser le col de l'utérus..... 12 »
9. Deux porte-aiguilles de Roux.......... 16 »
10. Six aiguilles courbes de différentes dimensions et de courbures variées..... 3 »
11. Sonde d'argent, forte, pour femme .... 5 »
12. Trois sondes en gomme élastique.. ... 2 50
13. Sonde à dard ou porte-fil .... 13 »
14. Longue aiguille à manche .... 4 »
15. Longue paire de ciseaux droits mousses, pour couper les fils........... .... 8 »
16. Bistouri droit et boutonné, à manche long. 5 »
17. — convexe.................... 5 »
18. — pointu. .... 5 »
19. Aiguille-pince porte-suture, de M. Jules Rouyer.............................. 25 »
20. Porte-aiguille à lance mobile, de M. Mathieu.................................. 16 »
21. Appareil complet de M. Sims, dit méthode américaine, la boite complète ... 160 »

Accouchements.

22. Compas de Baudelocque............... 15 »
23. Levier du même................ ..... 10 »
24. Pelvimètre de Coutouly............... 14 »
25. Intro-pelvimètre de madame Boivin.... 20 »
26. Compas du professeur Van Huevel, dernier modèle.................. .... 28 »
27. Tube laryngien de Chaussier, en argent. 5 »
28. — de M. Depaul, en argent. 5 »
29. Pince à faux germe, à clou de forceps.. 12 »
30. Forceps du professeur Dubois.......... 22 »
31. Forceps de MM. Moreau, Cazeaux, Chailly, Depaul, Hatin, etc., chacun........... 22 »
32. Forceps brisé, démontant, modèle Mathieu 33 »
33. — de M. Pajot...................... 33 »
34. Léniceps de M. Mattei.................. 35 »
35. Paire de ciseaux céphalotomes, de M. Dubois...................... .... 14 »
36. Ciseau de Smellie, perce-crâne, avec gaine protectrice (Blot).................. 14 »
37. Céphalotribe de M. Baudelocque....... 45 »
38. — de M. Depaul, avec chaine articulée................ 60 »
39. — de M. Chailly, avec courroie. 45 »
40. Quatre aiguilles de Roux pour la suture du périnée .... 3 »
41. Deux aiguilles de M. Vidal (de Cassis), à 3 francs.......................... 6 »
42. Perce-membrane de M. le professeur Dubois............................... 3 »
43. Perce-membrane articulé............. 6 »
44. Curette articulée, de trois grandeurs, sur la même tige, de M. Pajot........... 22 »
45. Bistouri pour élargir l'ouverture du col de l'utérus, de M. le professeur Dubois ou de M. Cazeaux.................. ...... 4 »
46. Paire de ciseaux pour le même usage, de M. le professeur Dubois.............. 7 »
47. Forceps du professeur Nægelé......... 35 »
48. Forceps de Smellie, modifié pour le détroit inférieur...... .... 28 »
49. Sonde à dard métallique.............. 6 »
50. Ergotribe de M. Douda................ 14 »
51. Forceps-scie de M. Van-Huevel, modifié par M. le professeur Didot (de Liége) .. 180 »
52. Douze serres-fines en argent........... 8 »
53. Tire-mamelon en gomme, modèle Mathieu 3 »
54. Appareil irrigateur à réservoir, de M. Mathieu, pour douches, dans les vices de conformation, afin d'obtenir un accouchement prématuré artificiel, méthode de Kiwisch............................ 40 »

Cet appareil peut servir avec avantage pour douches de différentes manières.

Maladies des voies urinaires.

1. Six sondes en argent, à fortes parois, variées de grosseur, pour enfant ou adulte, environ.............................. 35 »
2. Sonde prostatique graduée, de MM. Leroy (d'Étiolles) ou Mercier, maillechort.... 5 »
3. Sonde exploratrice de la vessie, avec bouchon articulé et deux coquilles remplaçant les anneaux, de M. Caudmont... 14 »
4. Sonde à robinet et petite courbure, de M. Leroy........................ ...... 7 »
5. Sonde à robinet, à gouttière, pour projeter le liquide au loin, de M. Civiale...... 14 »
6. Sonde conique, en argent.............. 7 »
7. Douze sondes élastiques, première qualité 10 »
8. Six sondes à courbure fixe............ 9 »
9. Douze bougies cylindriques............ 9 »
10. — coniques............. 12 »
11. — en cire, première qualité, assorties............ 7 »
12. — en boyau.............. 4 »
13. Sondes en maillechort, chacune........ 2 »
14. — de Mayor, en étain, les sept numéros.... .. .. 12 »
15. Trois mandrins à patte, en maillechort, pour sondes......................... 6 »
16. Filière gradomètre de Mathieu, par 1/4. 5 »
17. Filière angulaire de M. Blatin......... 3 »
18. Deux porte-empreintes gradués, de Ducamp.................................. 5 »
19. Trois bougies en gomme, de M. Leroy . 4 50
20. — métalliques, de M. Ségalas. 6 »
21. Deux porte-caustique droits, de M. Lallemand, de deux grosseurs, canule, tige et cuvette, sans assemblage, argent fin et platine............................. 32 »

22. Porte-caustique à chaîne, du même, avec platine ... 25 »
23. Porte-caustique courbe, à chaîne, pour produire les mouvements de rotation, avec deux cuvettes en platine, de M. Leroy ... 32 »
24. Porte-caustique de M. Mercier, pour le col de la vessie, à petite courbure ... 22 »
25. Porte-caustique de M. Pasquier, pour l'urèthre ... 18 »
26. — droit, de M. Ségalas, en argent ... 25 »
27. — courbe, à chaîne ... 33 »
28. — de M. Dieulafoy (de Toulouse) ... 25 »
29. — de M. Amussat, droit et courbe ... 36 »
30. — de M. Civiale ... 6 »
31. — de M. Caudmond ... 20 »
32. Deux porte-caustique à boule rétrograde, d'arrière en avant, de M. Leroy, deux numéros ... 22 »
33. Scarificateur de MM. Bégin et Robert ... 18 »
34. Deux uréthrotomes de M. Ricord, droit et courbe, coupant d'avant en arrière et d'arrière en avant, nouveau modèle ... 58 »
35. Uréthrotome nouveau avec bougie conductrice indépendante. Cet instrument coupe d'avant en arrière et d'arrière en avant (modèle Mathieu) ... 34 »
36. Scarificateur de M. Amussat ... 10 »
37. — d'avant en arrière, de M. Reybard ... 20 »
38. — de M. Rattier ... 25 »
39. — uréthral, de MM. Civiale et Robert, modifié ... 15 »
40. — courbe, de M. Dupierris ... 15 »
41. — droit, du même ... 15 »
42. — droit et à éminence latérale, par MM. Robert, Leroy, Maisonneuve. 20 »
43. Instrument pour la prostate, de M. Civiale. 35 »
44. — de M. Mercier. 25 »
45. — de M. Leroy, d'Étiolles ... 35 »
46. Dépresseur de la prostate, de MM. Rigal, Tanchou, Leroy ... 25 »
47. Exciseur emporte-pièce prostatique, de M. Mercier ... 50 »
48. Exciseur emporte-pièce prostatique, de M. Leroy ... 28 »
49. Exciseur emporte-pièce prostatique, de M. Reybard ... 28 »
50. Inciseur de la prostate, de M. Leroy ... 25 »
51. Inciseur de la prostate, de M. Mercier, nouveau modèle ... 25 »
52. Inciseur de la prostate, de M. Civiale ... 33 »
53. — de M. Maisonneuve, à lame rotative ... 25 »
54. Uréthrotome de M. Civiale ... 23 »
55. Trente numéros de bougies en étain, de M. Béniqué, à 1 fr. 50 c ... 45 »
56. Boîte spéciale pour ces trente bougies .. 18 »
57. Conducteur double, de M. Bauchet, pour uréthrotomie externe ... 14 »
58. Emporte-pièce uréthral, de M. Mathieu. 25 »
59. Uréthrotome avec dilatateur, de M. Reybard, de Lyon, le même que je lui ai fabriqué pour le prix d'Argenteuil ... 40 »
60. Uréthrotome de M. Leroy, avec fils d'argent, pour tendre le rétrécissement ... 28 »
61. Dilatateur de M. Reybard, avec cadran. 45 »
62. — de M. Perrève ... 25 »
63. — de M. Rigault, modifié ... 25 »
64. — en forme de brise-pierre, de M. Leroy ... 18 »
65. — de M. Robert ... 20 »
66. Seringue à jet récurrent, de M. Langlebert, pour la blennorrhagie uréthrale, avec canule en platine ... 12 »

Lithotritie.

1. Deux sondes à robinet, en maillechort, de deux grosseurs ... 12 »
2. Seringue nº 4 (indiquée pour l'hydrocèle), avec deux embouts de rechange, en maillechort ... 25 »
3. *La même*, en étain ... 9 »
4. Brise-pierre à mors fenêtré, à pignons, pour attaques et diviser la pierre, soit nºˢ 1, 2 ou 3, à 35 fr. l'un ... 105 »
5. Brise-pierre à mors plein, de M. Leroy. 35 »
6. Brise-pierre à écrou brisé, dit lithoclaste, ou ramasseur à cuillères plates, de M. Civiale ... 45 »
7. Brise-pierre à cuillères profondes, de M. Heurteloup ... 35 »
8. Brise-pierre à mors plein pourvu de trois rangées de dents, faisant un porte-à-faux ... 45 »
9. — de Jacobson ... 35 »
10. — uréthral de M. Amussat ... 15 »
11. — — de M. Leroy ... 15 »
12. Pince à deux ou trois branches, de MM. Leroy et Civiale ... 15
13. Pince simple, à deux et trois branches .. 10 »
14. Deux curettes articulées, droite et courbe, de M. Leroy, chacune, 10 fr ... 20 »
15. Sonde évacuatrice, avec mandrin en spirale, de M. Leroy ... 18 »
16. Sonde de M. Civiale ... 5 »
17. — à double courant, de M. Moreau. 15 »
18. Marteau à main ... 7 »
19. Marteau mécanique de M. Leroy, agissant sans support et à force graduée ... 95
20. Support à main de M. Amussat ... 15 »

21. Brise-pierre à volant, de M. Ségalas.... 45 »
22. Brise-pierre à levier dans la rondelle, de M. Guillon....... .... de 70 à 80 »
23. Mesureur de la pierre, de M. Leroy..... 32 »
24. Sonde exploratrice en gomme avec bout métallique, du même................ 6 »
25. Instrument de M. Leroy pour extraire les fragments de sonde tombés dans la vessie..................................... 35 »
26. Instrument de M. Mathieu pour extraire les corps étrangers de la vessie et les faire basculer........................ 25 »

Taille périnéale.

1. Bistouri à deux tranchants de la pointe, long modèle........................ 5 »
2. Trois cathéters ou sondes conductrices, pour enfants et adultes............... 9 »
3. Bouton conducteur à crête et à curette.. 5 »
4. Lithotome du frère Côme, gradué, modèle Mathieu........................ 20 »
5. Lithotome double de Dupuytren....... 45 »
6. — modifié par M. Nélaton.... 45 »
7. Gorgeret conducteur.................. 3 »
8. Trois tenettes droites à branches décroisées et croisées près des anneaux, nos 1, 2 et 3............................ 19 50
9. Tenette à doubles coins agissant par pressions pour broyer les gros calculs dans la taille prérectale, de M. Nélaton, modèle Mathieu.......... .... 70 »
10. Tenette courbe no 3.................. 8 »
11. Deux canules à chemises 1 et 2, en maillechort, pour le tamponnement des hémorrhagies........................... 8 »

Les lithotomes pour enfants coûtent le même prix que ceux pour adultes.

Taille sus-pubienne.

1. Sonde à dard, du frère Côme.......... 9 »
2. — de M. Belmas............... 25 »
3. Souleveur de la vessie, en forme de brise-pierre, de M. Leroy d'Étiolles........ 30 »
4. Aponévrotome du frère Côme.......... 5 »
5. — de M. Leroy (d'Étiolles).. 5 »
6. Gorgeret suspenseur et conducteur, de M. Belmas......................... 8 »
7. Crochet suspenseur, de M. Tilloy...... 8 »
8. Tenette-forceps no 4, à clou latéral... 10 »

Trépan et résections.

1. Arbre de trépan avec pyramide, deux couronnes avec leur curseur, un exfoliatif..... .. .. 35 »
2. Tire-fond indépendant................ 5
3. Couteau lenticulaire.................. 3
4. Rugine pointue...................... 3
5. Élévatoire double.................... 3
6. Brosse plate......................... 1
7. Manche de tréphine et sa tige, sur laquelle se montent les couronnes de trépan.. 7
8. Deux scies à crête de coq, grande et petite. 12
9. Scies de M. Larrey.................. 4
10. — à dos mobile................. 5 5(
11. — à chaîne à étau............ 23
12. Arbre pour scie à chaîne, de M. Mathieu............................. 7
13. — de M. Langenbeck, de Berlin. 5
14. Pince pour extraire les esquilles, balles, etc., de M. Baudens............ 5
15. Tire-fond, tire-balle et sa canule, du même............................ 6
16. Deux cisailles de Liston, grande et petite. 26
17. Grande pince coupe-net, disposée pour servir à l'amputation de la mâchoire.. 12
18. Deux ciseaux-burins taillés en lime..... 4
19. Deux gouges — 5
20. Maillet de plomb, garni de maillechort.. 7
21. Pince-gouge ou rugine, avec laquelle on peut se dispenser du maillet.......... 14
22. Lime emmanchée..................... 4
23. Sonde cannelée articulée à manche, de M. Blandin........................ 11
24. Deux daviers, droit et courbe.......... 7
25. Très-fort davier pour maintenir les os qui doivent être reséqués, modèle Chassaignac.............................. 8
26. Clef et quatre crochets... .... 4 et
27. Porte-molettes et champignons, trois champignons de M. Martin, la tige allant sur l'arbre du trépan................ 80
28. Porte-molettes, modèle Mathieu, avec manche, se déployant pour augmenter la force du point d'appui............. 95
29. Deux forts scalpels pour le périoste et désarticulation de phalanges, à 3 fr. 50 c. 7
30. Douze aiguilles à suture.............. 6
31. Paire de ciseaux droits et forts........ 6
32. Scie de Heine avec deux nouveaux points d'appui.............................. 220
33. Scie à molette, avec deux molettes...... 100
34. Perforateur avec ses deux mèches, du professeur Laugier, pouvant servir à passer la scie à chaîne.................. 45
35. Aiguille à résections, de M. Chassaignac. 4
36. Sonde rugine de M. Ollier, de Lyon, pour le décollement du périoste........... 14

Amputations.

1. Tourniquet à deux pelotes et à vis. J. L. Petit................................ 10

2. Trois couteaux à un tranchant, de grandeur variée, chacun 5 fr. 50 c. 16 50
3. Couteau à deux tranchants ou interosseux 5 50
4. Fort bistouri fixe à dos fort et pointu servant pour les désarticulations des phalanges et le périoste 3 50
5. Deux bistouris pointus, nos 2 et 3 ...... 4 »
6. Deux bistouris convexes .... 4 »
7. Grande scie avec deux lames, dont une étroite ; cette dernière sert à remplacer la scie à arbre dite à phalanges.... 20 »
8. Scie à dos mobile, petit modèle........ 5 50
9. — à chaine avec étau................ 23 »
10. — avec arbre, modèle Mathieu, pour manœuvrer la scie à chaine avec une seule main, la scie et l'arbre......... 26 »
11. Grande pince incisive servant aussi aux amputations partielles de la mâchoire. 12 »
12. Cisaille de Liston, boutonnée au centre *et non excentrique*.......... .... 14 »
13. — avec boulon pour pouvoir la démonter.......................... ..... 5 50
14. Pince à ligature et à torsion d'artères et porte-épingle............. .... 6 »
15. Pince de M. Cavallini, modèle Mathieu.. 6 50
16. Pince porte-ligature profonde, à cône fenêtré................ .... 8 »
17. Pince ordinaire............. .... 2 25
18. Ténaculum fixe 2 50
19. Aiguille de Cooper.. .. .. 2 50
20. Six aiguilles à suture.................. 3 »

J'ai imaginé un modèle de boîte avec un système d'articulation solide et sans aucun ressort, qui permet de réduire le volume presque de moitié. Elle se compose de :

21. Trois couteaux articulés sur un manche commun.................... .... 28 »
22. Couteau interosseux à embase...... .. 6 50
23. Scie, manche se démontant, avec deux feuillets............ .... 32 »
24. Scie petite, dos mobile............. .. 5 50
25. Pince de Liston....... .... 14 »
26. Tourniquet......................... .. 10 »
27. Trois bistouris fixes ou petits couteaux.. 10 50
28. Pince à torsion, porte-épingle, modèle Mathieu et Cavallini................ 6 50
29. Aiguille d'Astley Cooper...... ... ... 2 50
30. Ténaculum... .... 2 50
31. Trois aiguilles à suture................ 1 50
32. Boite en acajou, serrure, poignées de côté, etc...................... .. 33 »

Autres Instruments qui peuvent entrer dans les caisses à amputations.

33. Compresseur en compas, sur le modèle de celui de M. Mougeot (de Bar-sur-Aube). 40 »
34. Compresseur à ardillon, petit modèle... 7 »
35. Petite scie à arbre, dite à phalange, lame tournante.............................. 14 »
36. Pince à ligature profonde, à mors larges et coniques.......................... 8 »
37. — à ressort, de Græfe.............. 4 »
38. — à pression continue.............. 4 »
39. — courbe 4 50
40. Aiguille de J.-L. Petit................ 3 »
41. Deux aiguilles, droite et gauche, de Deschamps, à 3 fr........................ 6 »

Les couteaux à amputation pour opérer sur le cadavre sont du prix de 3 à 4 fr.

SCARIFICATEURS A LAMES DIVERGENTES.

1.	Scarificateur à 6 lames,	caisse	cuivre....	10	»
2.	— —	—	maillechort .	12	»
3.	— à 8 lames,	—	cuivre......	12	»
4.	— —	—	maillechort	14	»
5.	— à 10 lames,	—	cuivre......	14	»
6.	— —	—	maillechort.	16	»
7.	— à 12 lames,	—	cuivre......	15	»
8.	— —	—	maillechort.	17	»
9.	— à 16 lames,	—	cuivre	18	»
10.	— —	—	maillechort.	20	»
11.	Rangée de lames sur un arbre, 6 lames.			3	»

Le modèle rond coûte 1 franc en plus.

BOITES A VENTOUSES.

No 1.

1. Deux verres à robinet de grandeur variée, à 3 fr. chacun......................... 6 »
2. Verre à robinet, pour vider les mamelles................................ 3 »
3. Tuyau élastique intermédiaire........... 2 50
4. Pompe aspirante........................ 7 50
5. Scarificateur à huit lames divergentes.... 12 »
6. Boite en acajou, fermant avec deux tourets...... .... 10 »

On peut remplacer avantageusement les verres par des ventouses à refoulement en gomme vulcanisée, du docteur Blatin. Il y a trois numéros : les nos 1 et 2 sont du prix de 2 fr. la pièce, et le no 3, 3 fr. Breveté s. g. d. g.

J'ai fait également sur le même principe un tire-mamelon du prix de 3 fr.

On peut mettre le nombre de verres que l'on veut ; l'augmentation ne porte que sur la grandeur de la boîte.

CAUTÈRES.

1. Cautère droit, en roseau, modèle ordinaire 3 »
2. — — plus court. .... 3 »
3. — à boule......................... 3 »
4. — cône droit............ .. .. 3 »
5. — à olive............... .... 3 »
6. — courbe.......................... 3 »

autère cône courbe.................... 3 »
8. — très-fin et muni d'une sphère pour conserver le calorique......... 3 »
9. — en rondache..................... 3 »
10. — pour l'onyxis, de Regnaud...... 3 »
11. — triangulaire .... 3 »
12. — à champignon, pour le col de l'utérus.......................... 3 »
13. Deux cautères en haricots, courbés verticalement et latéralement............. 6 »
14. Cautère-pince hémorrhoïdal de M. Guersant .... 12 »
15. Cautère en platine, modèle Mathieu, fonctionnant par la vapeur d'éther........ 100 »
16. Deux manches-boîtes, à 6 fr. chacun... 12 »

(Les n°s 2, 3 et 4 se font de trois grosseurs différentes.)

Tous les cautères se moulent sur le manche-boîte désigné ci-dessus.

Porte-Moxas.

1. Trois porte-moxas de Larrey, de grandeurs variées, à 2 fr. 50 c. chaque..... 7 50
2. Manche allant sur tous.. .... 3 »
3. Porte-moxas, pince à pression continue, de M. Guérin....... .... 12 »
4. Chalumeau (brisé par le milieu), en maillechort, avec embouchures en ivoire.... 3 »

J'ai modifié les aiguilles-cautères de M Guersant pour les tumeurs érectiles. J'ai remplacé la pointe de platine par une tige en acier qui peut s'allonger et se changer avec grande facilité, et ne coûte que 9 fr.

ACUPUNCTURE ET ÉLECTRO-PUNCTURE.

1. Aiguilles à anneaux en acier. .... » 40
2. — — en platine......... 1 50
3. — — en or............... 3 »
4. — — en acier, tête de cire. » 40
5. — — en acier, tête octogonale............. » 50
6. — — en or, partiellement garnies de gomme-laque, pour la méthode de M. Pétrequin............. 4 »

DIVERS INSTRUMENTS NOUVEAUX.

1. Dilatateur de la bouche, à anneau brisé, du docteur Chassaignac............. 18 »
2. Tonsillotome à trois anneaux, fonctionnant d'une seule main, et se servant de la même pour l'ablation des deux amygdales, de M. Mathieu................ 25 »
3. Instrument pour l'opération du cancer du rectum, de M. Langenbeck, de Berlin. 35 »
4. Petit trocart explorateur et aspirateur, de Mathieu............................ 7 50
5. Instrument pour extraire les épingles doubles de la vessie....................... 28
6. Dilatateur de M. Civiale pour l'urèthre... 30
7. — petit modèle modifié de M. Rigaud........................... 28
8. Pessaire complet du professeur Simpson pour redresser le col de l'utérus....... 15
9. Sonde utérine, du même.............. »
10. Bistouri à gaîne à coulisse, servant à divers usages, à lame fixe, de Blandin....... 14
11. Bistouri pour section du muscle anal, avec manche en écaille.................. 14
12. Bistouri herniaire, de M. Grimala, avec gaîne en argent.................... 10
13. Seringue en ivoire teinte en noir, piston à double parachute.................. 28
14. Seringue pour les injections caustiques, en verre............................ 4
15. Sonde utérine de M. Huguier, de plusieurs modèles............................ 14
16. Mandrin uréthral articulé de MM. Rigal, Tanchou et Leroy, pour la dépression de la prostate........................... 25
17. Dilatateur du col de l'utérus, de Mathieu. 15
18. — du col de la vessie, de M. Mercier... .... »
19. Petites serres-fines en argent, de M. Vidal (de Cassis), la douzaine............... 5
20. Moyennes serres-fines en argent, de M. Vidal (de Cassis), la douzaine.......... 8
21. Moyennes serres-fines n° 4, de M. Vidal (de Cassis), la douzaine.............. »
22. Moyennes grandes, dites de sûreté, chacune................................ 1
23. Pince porte-serres-fines.............. 8
24. Redresseur utérin du docteur Moussous (de Bordeaux)........ 40
25. Seringue avec double canule et trocart, de Pravaz, pour le perchlorure de fer. J'ai modifié cette seringue pour M. Lenoir. 22
26. Appareil perforateur, de M. le professeur Laugier, pour saigner les os, fait par moi pour ce chirurgien. La boite complète.. 100
27. Pince à tumeurs vaginales, de M. Thierry. »
28. Trocart de M. Maisonneuve, pour les ovaires 50
29. Compresseur de la mâchoire supérieure. 40
30. Paire de lunettes pour maintenir la paupière supérieure........................ »
31. Redresseur du col utérin, à mors, de M. Ricord. 90
32. Instrument pour comprimer en cas d'hémorrhagie à la suite de l'ablation des amygdales, de M. Ricord........... 20
33. Instrument dilatateur de la trachée, de M. Chassaignac........................ 13
34. Aspirateur trachéal du même. .... »

35. Instruments pour la transfusion du sang, de M. Mathieu.......... .... 70 »
36. Boite complète de M. Marion Sims, pour opérer les fistules vésico-vaginales.... 160 »
37. Pince varicocèle de M. Malgaigne...... 12 »
38. Instrument pour extraire les fragments de sonde, de M. Leroy, d'Étiolles........ 35 »
39. Dilatateur vulvaire de M. Reybard, de Lyon, pour l'opération de la fistule vésico-vaginale .... 40 »
40. Aiguille-pince, de M. Jules Rouyer, pour la staphyloraphie, les fistules vésico-vaginales et les résections................ 25 »
41. Aiguille à clapet latéral pour suture et résections, du docteur Chassaignac...... » »
42. Seringue avec canule en platine, de M. Langlebert, pour la guérison de la blennorrhagie uréthrale................. 12 »
43. Spéculum à trois ou quatre anneaux se déployant, pour l'utérus, modèle Mathieu. 15 »
44. Appareil de MM. Laugier et Robert, pour vider, par le vide, les abcès par congestion.... .... 32 »
45. Instrument du professeur Landry, de Québec, pour l'opération de la taille sus-pubienne par dilatation................ 30 »
46. Nouveau soufflet avec soupape en bas de la boule en gomme, de M. Mathieu...... 12 »

Appareils respiratoires de tous modèles.

LANCETIERS.

. Lancetier en carton, couvert de peau... 1 25
. — portefeuille en maroquin, doublé en soie.................. 2 »
. — en bois de palissandre, ébène et autres, cerclés en grille, en maillechort goupillé........ 2 »
. — en maillechort, à deux places. 5 »
. — — quatre places 8 »
. — — six places... 9 »
. — en argent deux places. 15 »
. — — trois places. 20 »
. — — quatre places 22 »
0. — — six places... 20 »
1. — en vermeil, deux places. 25 »
2. — — trois places. 28 »
3. — — quatre places 38 »
4. — — six places. . 35 »

…e fabrique des lancetiers, soit tout en or ou d'un plus grand luxe que ceux désignés ci-dessus : le prix varie selon le travail des objets.

STETHOSCOPES.

. Stéthoscope de Laënnec, bois de cèdre... 1 50
— de M. Piorry, bois de cèdre et plaque d'ivoire........... 3 »
3. *Le même*, en bois d'ébène et plaque d'ivoire.......... .... 4 »
4. *Le même*, en bois d'ébène avec plessimètre 5 50
5. Stéthoscope de M. Louis, bois de cèdre... 2 50
6. *Le même*, en bois d'ébène.............. 3 50
7. Stéthoscope de M. Trousseau, bois de cèdre................................ 2 70
8. *Le même*, en bois d'ébène............... 3 55
9. Stéthoscope de M. Gendrin, bois de cèdre. 2 »
10. *Le même*, en bois d'ébène........... . 3 50
11. Stéthoscope de M. Fauvel, bois de cèdre. 1 50
12. *Le même*, en bois d'ébène............. 2 »
13. Stéthoscope de M. Depaul, bois de cèdre. 2 »
14. *Le même*, en bois d'ébène.............. 3 »
15. Stéthoscope de M. Landouzy........... 5 »
16. — de M. Giraud de Marseille, avec cordon en caoutchouc vulcanisé et plaque en ébène.................. 3 50
17. — avec plaque en ivoire...... 6 50

PLESSIMÈTRES.

Plessimètre de M. Piorry, en ivoire......... 2 75
— en bois........... 1 25
— en métal et à oreilles articulées.... 4 »
— en écaille........ 8 »

INSTRUMENTS EN CAOUTCHOUC VULCANISÉ, DU DOCTEUR GARIEL.

Pessaire à réservoir d'air................ 2 »
Pelotes à tamponnement, métrorrhagie, épistaxis.......... .... 2 50
Sonde à renflement.................. .. 2 »
Suppositoire dilatateur......... .... 32 »
Vessies et bonnets pour la tête, à double courant, du docteur Blatin.. .... 25 »
Coussinets pour les appareils à fractures. 6 à 15 »
Bandes au mètre, de toutes largeurs et épaisseurs (indiquer).
Appareils à compression rémittente, et tous les autres appareils de M. Gariel.
Irrigateur vaginal de M. Maisonneuve...... 25 »
Spiromètre, de M. Boudin............. .. 25 »
Mentonnière, de M. Guersant............ 6 »
Réducteur, de M. Favrot.... .... 16 »

J'ai un atelier spécial pour tous les appareils orthopédiques et membres artificiels. Je viens d'inventer et de fabriquer le nouveau bras artificiel de M. Roger, de l'Opéra.
Je fais aussi les appareils pour les exercices gymnastiques dans la paralysie des membres.

APPAREILS ÉLECTRO-MÉDICAUX

AVEC LEURS ACCESSOIRES, DE DIFFÉRENTS AUTEURS.

1. Appareil du docteur Duchenne (de Boulogne) .... 100 »
2. Appareil Legendre et Morin, petit modèle. 60 »
3. — — grand modèle 100 »
4. — Gaiffe, petit modèle............. 95 »
5. — grand modèle.......... 145 »
6. Petit appareil au bisulfate de mercure avec tous ses accessoires... .... 45 »

DIFFÉRENTS APPAREILS

POUR MALADES ET BLESSÉS.

Grand appareil à injection cadavérique, de M. Falconi.
Irrigateurs de toutes espèces, seringues, clysopompes, clysoirs, etc.
Tire-lait en gomme, de Mathieu, pour former le bout de sein.
Seringues en étain, en cuivre, en maillechort, en ivoire, en os, en verre, etc.
Canules en gomme élastique, en étain, en os, etc.
Boules en gomme pour injections.
Siphon à refoulement, du docteur Blatin.
Ventouses à refoulement, du même.
Sondes en gomme élastique et bougies de différentes qualités.
Sondes en cire, en boyau, en étain, en ivoire flexible, etc.
Grande ventouse du docteur Junod, avec ses accessoires.
Pessaires de tous modèles.
Urinaux portatifs pour homme et femme.
— pour le lit.
Béquilles ordinaires, à pompe, ou à rallonges.
Ceintures hypogastriques et ventrières.
Bas en tissus de soie, coton et gomme élastique.
Bas lacés, en peau de chien ou autre.
Appareil contre l'onanisme, et suspensoirs.
Bras et jambes artificiels.
Nez artificiels et obturateurs de tous modèles.
Bandages en ressort de toute espèce.
Boîte de secours pour noyés et asphyxiés.
Gouttière de Mayor (de Lausanne), et appareils à fractures, de tous modèles.
Trousses pour naturaliste, petit chirurgien, vétérinaire et jardinage.
Trousses pour toilette des dents, toilette des mains, coupe-cors, etc.
Rasoirs garantis, cuir et pierre à affiler les rasoirs.
Couteaux, canifs, ciseaux pour lingerie, ciseaux à broderie, ciseaux pour toilette, ciseaux à papier, ciseaux pour lampes, ciseaux pour coiffeurs, ciseaux à crin, etc.
Articles de bureaux.
Coutellerie de table.
Service de déjeuner.
Tire-bouchons.
Coutellerie de cuisine.
Nécessaires de voyage.
Petits nécessaires pour broderie.
Objets divers de fantaisie.

Seringues à injections cadavériques pour l'anatomie.

1. Seringue en cuivre contenant 1 centil. 1/2. 6
2. — — 3 — ... 8
3. — — 6 — .. 16
4. — — 11 — ... 17
5. — — 18 — .. 19
6. — — 31 — ... 22
7. — — 1/2 litre..... 24
8. — — 72 centilitres. 31
9. — — 1 litre 20 c. 48

Robinets de quatre grosseurs, de........ 4 à 8
Canules à vis et à oreilles, dix numéros à .. 3
Collier soudé sur le corps de la seringue.... 8
Deux manches ébène allant sur le collier... 8
Petites canules........................ »
Petits robinets pour les seringues nos 1 et 2. 3

Seringues en étain.

1. Étain, contenant six centilitres, trois anneaux, piston, parachute..... 7
2. Étain, contenant un décilitre, six centilitres, trois anneaux, piston........... 8
3. Étain, contenant un délicitre neuf centilitres, trois anneaux 9

Les canules de ces seringues sont en maillechort.

Sondes et bougies en gomme.

Sonde droite, première qualité... 1
— courbure fixe, — 1
— conique.......... 2
— coudée, de MM. Leroy et Mercier .. 2
— deuxième qualité, droite, la douzaine. 9
— — courbe — 10
Bougie à olive, première qualité........... 1
— conique — 1
— conique, deuxième qualité, la douzaine 9
Bougie tortillée, de M. Leroy............. 4
Sonde à double courant................. 4
— œsophagienne 2
Bougie en boyau, la douzaine.. 8
Bougie en cire, première qualité, la douzaine. 7

Grande ventouse Junod.

Cylindre en cuivre, terminé en forme de botte, dans lequel on peut placer le pied et la jambe. Le prix d'une botte est de	40 »
Manchon en gomme que l'on monte au sommet de la botte	14 »
Bracelet métallique pour fixer le manchon	18 »
Robinet que l'on monte à vis sur la botte	4 »
Pompe avec piston en parachute	25 »
Tuyau élastique, garni en cuivre à chaque bout, pour assembler la pompe avec la botte	5 »
Cylindre pour bras, avec manchon, bracelet et robinet	38 »
Boite complète de M. le professeur Bernard, pour la physiologie expérimentale faite sur les animaux	157 »
Boite complète du docteur Gannal, pour les embaumements. Prix de l'appareil complet	240 »

Boîte complète pour naturaliste, composée de :

Blaireau fin	2 »
Quatre scalpels à 1 fr	4 »
Deux paires de ciseaux	5 »
Cure-crâne	3 »
Pince ordinaire	1 50
Pince longue	3 50
Pince coupe-net	3 50
Pince ronde	2 »
Pince plate	2 »
Lime	2 »
Marteau	5 »
Deux poinçons	3 »
Pince à anneaux	2 50
Plomb pour fixer les pattes.	
Aiguilles à coudre.	
Vrille	1 25

Le prix de la boite varie selon le luxe.

Instruments pour la castration des vaches et des juments.

(Appareil de M. Charlier.)

La *figure* 1re représente l'instrument *directeur* de la main. Préalablement fixé dans le col utérin par son pivot, il tend et abaisse le vagin, est destiné à conduire la main de l'opérateur, à lui donner un point d'appui et à lui indiquer l'endroit où il peut inciser la paroi vaginale, sans risquer de s'égarer, ni blesser les parties qui demandent à être respectées.

J'en fabrique de deux sortes : 1° un *simple* fréquemment employé ; 2° un autre, qui, au moyen de deux bandes flexibles, dilate et tend le vagin dans le sens latéral.

La *figure* 2 représente le bistouri-serpette à lame cachée, pour pénétrer dans le vagin sans danger de pratiquer ensuite l'incision.

La *figure* 3 représente les ciseaux à lames courtes et courbées sur plat ; ils servent à entamer, avant d'opérer la torsion, les bords renflés du ligament ovarien, pour éviter tout déchirement des parties à conserver.

La *figure* 4 représente la pince à torsion.

Cette pince est composée principalement de deux anneaux oblongs qui forment à leur extrémité deux mors excavés et cannelés sur leur face correspondante, afin de favoriser la pédiculisation du ligament avant la torsion, et l'empêcher de dévier de l'axe de la pince.

La *figure* 5 représente le poucier d'acier, espèce de *dé*, qui coiffe le pouce et permet à l'opérateur de fixer avec plus ou moins de force, suivant la résistance éprouvée, le ligament et les vaisseaux pour limiter la torsion.

Ces instruments se démontent très-facilement pour être nettoyés.

Prix de l'appareil complet : 120 francs.

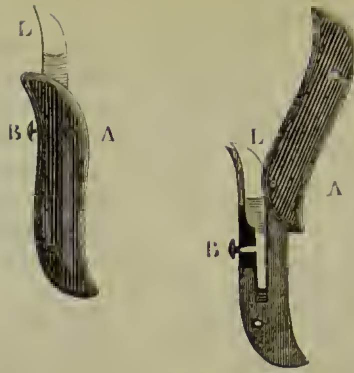


Fig. 2.



Fig. 5.



Fig. 1.



Fig. 3.



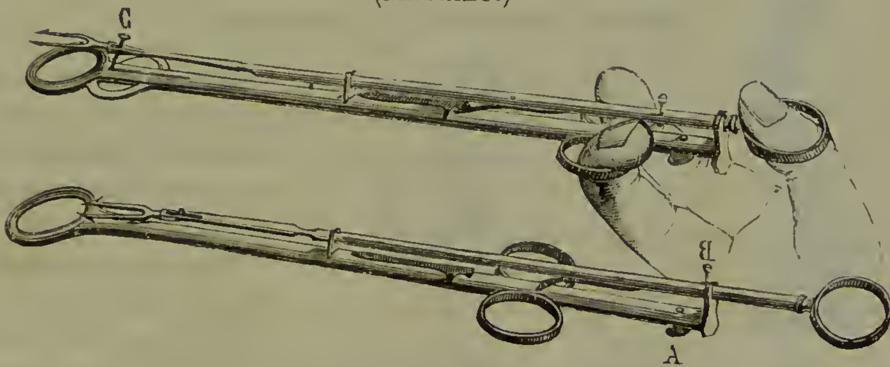
Fig. 4.

ATLAS

Je crois devoir donner ici la description et la figure des Instruments nouveaux dont j'ai proposé l'emploi, et des perfectionnements ou simplifications que j'ai apportées dans la construction de ceux qui existent déjà. Ces descriptions sommaires pourront être utiles aux Chirurgiens qui auront besoin d'Instruments particuliers pour certaines opérations, ou d'appareils orthopédiques pour remplir les indications qui se présentent dans cette partie de la pratique médicale. Quelques-uns de ces Instruments sont encore susceptibles de modifications nécessaires pour les rendre applicables à certains cas spéciaux. Les Chirurgiens et Médecins me trouveront toujours disposé à réaliser les idées qu'ils voudront mettre à exécution, et je ferai tous mes efforts pour répondre à leur confiance et arriver à la réalisation de ce qu'ils désireront dans ce genre.

Amygdalotome.

(MATHIEU.)

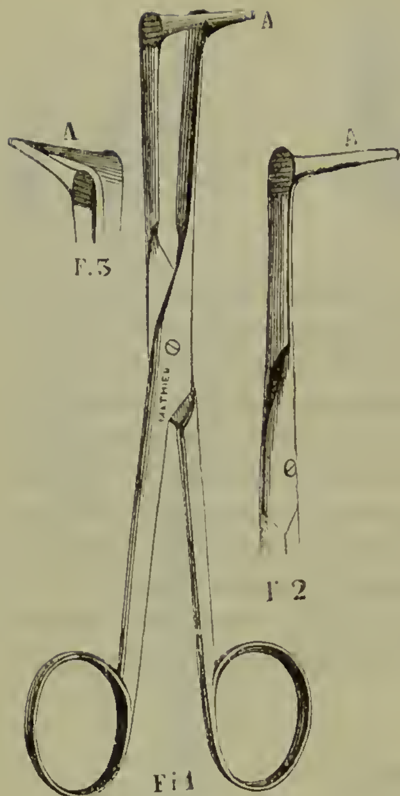


Cet amygdalotome est destiné à faciliter l'ablation des amygdales, en permettant d'enlever avec la main droite l'amygdale gauche et celle du côté droit. La main gauche est inutile pour le maniement de l'appareil, et peut servir à abaisser la langue pendant l'opération.

Je crois inutile d'insister sur la description de cet instrument, qui doit être fort répandu maintenant, si j'en juge par le grand nombre de ceux qui sont sortis de mes ateliers. — Il est employé maintenant par un grand nombre de chirurgiens des hôpitaux de Paris. — Prix : 25 fr.

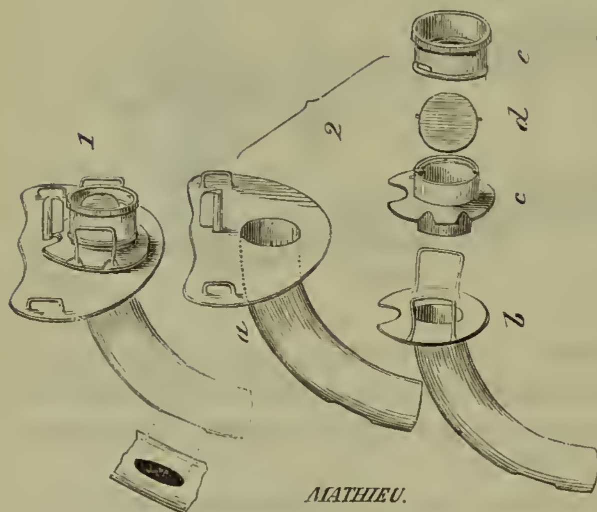
Dilatateur de la trachée.

(Chassaignac.)



Cet instrument se compose de deux branches articulées, comme celles des ciseaux, et condées à leur extrémité. Les deux extrémités sont articulées ensemble. En écartant les deux branches, on produit également un écartement des deux parties coudées, qui interceptent alors entre elles un espace qui doit donner passage à la canule. — Pour opérer, on introduit par l'ouverture trachéale la partie coudée de l'instrument alors fermé; on le place de telle sorte que cette partie soit appliquée contre la paroi antérieure de la trachée et au-dessus de l'incision. En ouvrant l'instrument, on écarte les deux petites branches terminales, les lèvres de la trachée s'écartent, et l'on détermine ainsi la formation de l'espace où doit passer la canule. — Prix : 9 fr.

Canule trachéale à soupape.



Cette canule, qui est munie d'un clapet fonctionnant en tournant sur son grand diamètre qui lui sert d'axe, a l'avantage:

1° D'obéir au moindre effort d'inspiration;

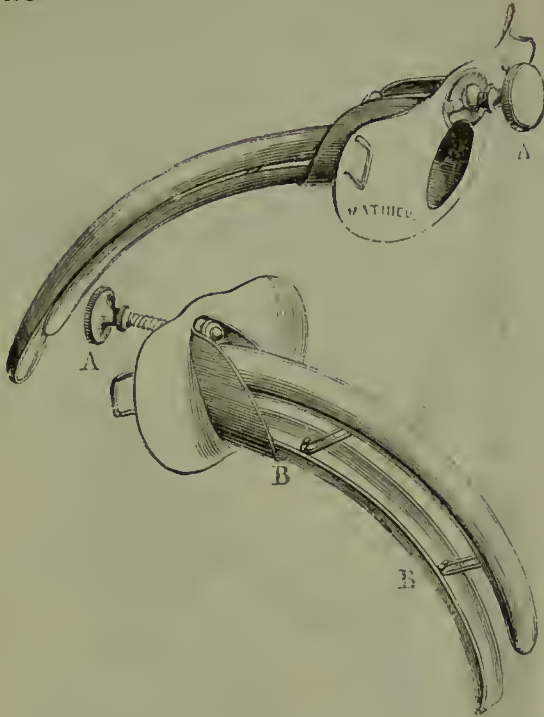
2° De laisser libre tout le calibre de la canule lorsque le malade fait un mouvement d'aspiration;

3° De se démonter facilement afin d'en permettre le nettoyage.

Au moyen de cette canule, le malade qui a subi l'opération de la trachéotomie peut parler sans fatigue et avec la plus grande facilité.

J'en fais de différents calibres selon les âges.

Canule dilatatrice pour les cas de rétrécissements de la trachée-artère.



Cette canule est divisée en deux parties s'écartant de bas en haut; en tournant la vis A, la partie C de la canule est articulée sur l'autre moitié par deux tenons fenêtrés B, B, ces deux parties s'éloignent l'une de l'autre dans une position parallèle et forment ainsi un vrai dilatateur dont on peut graduer l'action à volonté. Cet instrument, que j'ai construit pour MM. Trousseau et Demarquay, a été employé dans les affections sus-indiquées. — Prix : 24 fr. en argent.

Doigtier protecteur.

(Bouchut.)



Lorsqu'un médecin veut examiner la gorge chez les enfants affectés soit de croup ou d'angine couenneuse, et surtout quand il veut pratiquer quelque opération telle que cautérisation, etc., il n'est pas sans danger de placer son doigt dans la bouche pour la maintenir ouverte. Pour obvier à cet inconvénient, M. Bouchut m'a fait construire un doigtier métallique qui protége l'index et qui le met à l'abri de toute morsure. — Prix : 4 fr.

Ténaculum fixateur et dilatateur.

(Langenbeck, de Berlin.)

Les nombreux instruments employés jusqu'à ce jour pour pratiquer l'opération de la trachéotomie présentent divers inconvénients :

1° La complication des instruments ;

2° La difficulté de fixer la trachée ;

3° Les obstacles imprévus que l'opérateur doit surmonter pour dilater l'ouverture faite à l'arbre aérien et fixer la canule dans la trachée incisée.

M. Langenbeck, pour éviter ces diverses difficultés, propose l'instrument suivant :



Fig. 1.

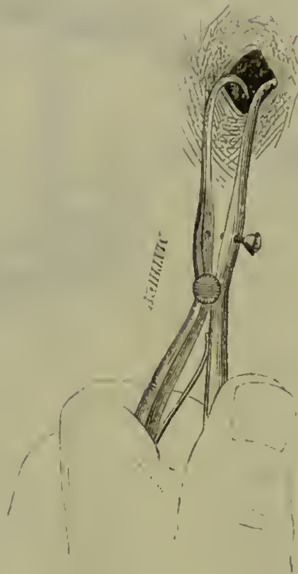

Fig. 2.



Fig. 3.

Un ténaculum à deux branches, dont chacune représente la forme du ténaculum ordinaire, est introduit dans la trachée mise à découvert. On incise de haut en bas entre les branches écartées du ténaculum, qui dirigent ainsi le bistouri; on tient forcément l'arbre aérien suivant une ligne parallèle aux deux branches engagées et écartées du ténaculum.

Comme avantage principal, et là surtout est le mérite de cet instrument si simple, il faut signaler la fixation des deux bords de l'incision, qui ne sont pas abandonnés, quel que soit le degré de dilatation. La forme losangique de l'incision facilite beaucoup l'introduction de la canule, guidée et protégée par les branches écartées et protectrices du ténaculum.

En résumé : opération de la trachée;

Point de repère pour l'incision, dont la direction est indiquée par les branches de l'instrument;

Fixation des bords, dont l'immobilité est obtenue à volonté par l'opérateur, qui n'a plus alors à s'occuper de retrouver son incision primitive;

Enfin, introduction facile de la canule, dont la fixation est favorisée par les branches du ténaculum double. La figure 2 représente le même instrument dilatant l'incision au moment de placer la canule. — Prix : 11 fr.

La figure 3 est un autre trachéotome de M. Maisonneuve pour faire égale-

ment l'opération de la trachéotomie, de dehors en dedans, et de dedans en dehors, au moyen d'une lame pointue et concave A placée perpendiculairement sur la tige principale. J'ai ajouté un dilatateur à cet instrument, de manière que l'opérateur peut écarter les lèvres de l'incision en appuyant avec le pouce sur la bascule C.

Je construis également l'instrument simple appelé par l'auteur aiguille trachéotome dont le prix est de 5 fr. avec manche.

Porte-caustique laryngien.

(Trousseau.)

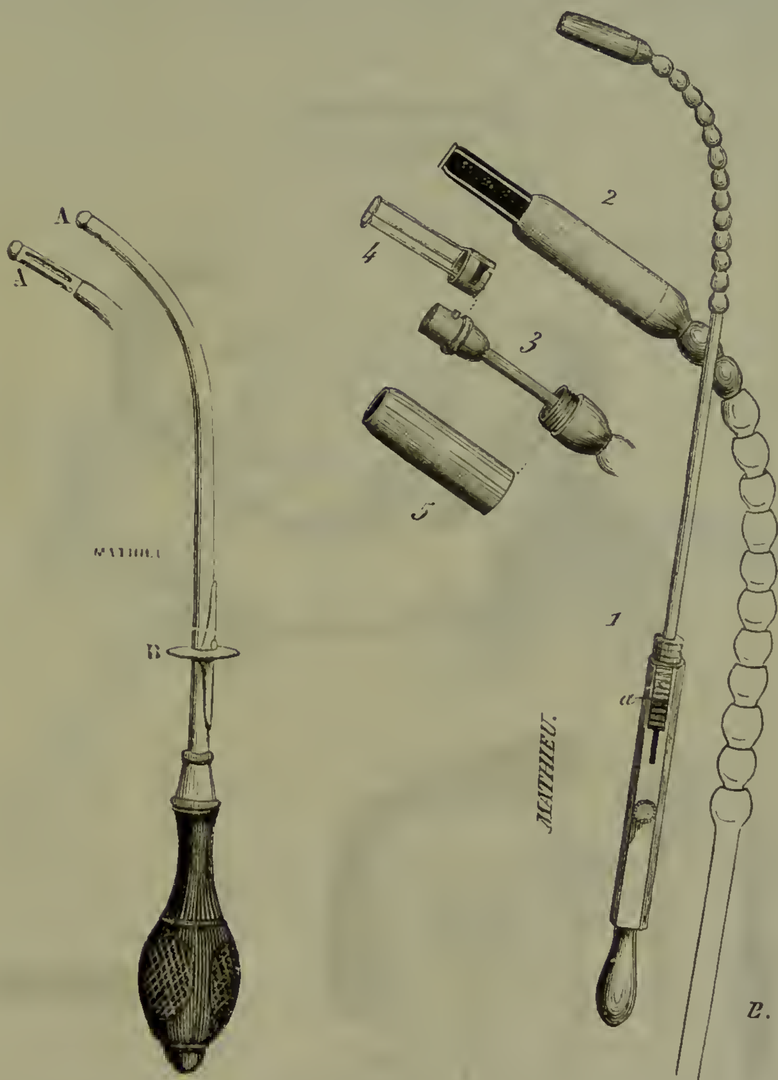


Fig. 1. Fig. 2.

Cet instrument est destiné à cautériser la cavité du larynx et de la trachée-artère dans les affections chroniques de ces organes. Il est construit tout en argent, et est composé d'une gaîne dans laquelle est montée une cuvette A correspondant à la rondelle B. L'opérateur, en faisant faire à volonté avec

l'index un mouvement de va-et-vient à la rondelle B, fait entrer et sortir la cuvette de la canule.

Cette disposition permet de mettre le caustique à l'abri de tout contact lors de l'introduction de l'instrument dans les voies aériennes. — Prix : 25 fr.

La figure 2 représente un autre porte-caustique laryngien dont le modèle m'a été remis par M. Mandl; la disposition de cet instrument permet à l'opérateur de lui donner différents degrés de courbure. Le n° 1 représente l'instrument complet. Le doigt de l'opérateur, en faisant exécuter un mouvement en arrière au coulant, a mis le caustique à découvert, ainsi qu'on le voit *fig.* n° 2. Les figures n°s 3, 4 et 5 représentent les différentes pièces qui composent l'instrument; le nitrate d'argent se place dans la pièce en platine, *fig.* 4. — Prix : 25 fr.

Laryngoscope.

(Czermak.)



Le diagnostic et le traitement des affections du larynx ont fait un grand pas de nos jours, par l'exploration visuelle de cet organe, rendue possible par le laryngoscope, inventé par M. Garcia. Cet instrument a bientôt attiré l'attention des physiologistes et des praticiens, parmi lesquels nous devons citer M. le docteur Turk, de Vienne. M. le docteur Czermack, qui l'a rendu usuel,

et qui le premier est venu en France en démontrer l'application, m'en a confié l'exécution. M. le docteur Mandl, de Paris, a démontré dans ses leçons tout l'intérêt pratique de cet instrument.

Trois points doivent fixer l'attention de l'observateur dans l'emploi du laryngoscope. Ce sont : le miroir destiné à réfléchir l'image du larynx, C, D, E; l'appareil G propre à éclairer ce miroir afin d'obtenir une image brillante, et enfin les instruments destinés au traitement local.

La figure ci-jointe représente l'appareil appliqué sur l'homme, et la manière dont on doit disposer la lampe pour réfléchir la lumière au moyen du grand miroir G. L'appareil complet se place dans un porte-feuille trousse; il se compose de trois miroirs laryngiens, un petit, un moyen et un grand, avec un manche B qui leur est commun, d'un abaisseur de la langue F, d'un grand miroir et son manche pour le fixer. — Prix : 50 fr.

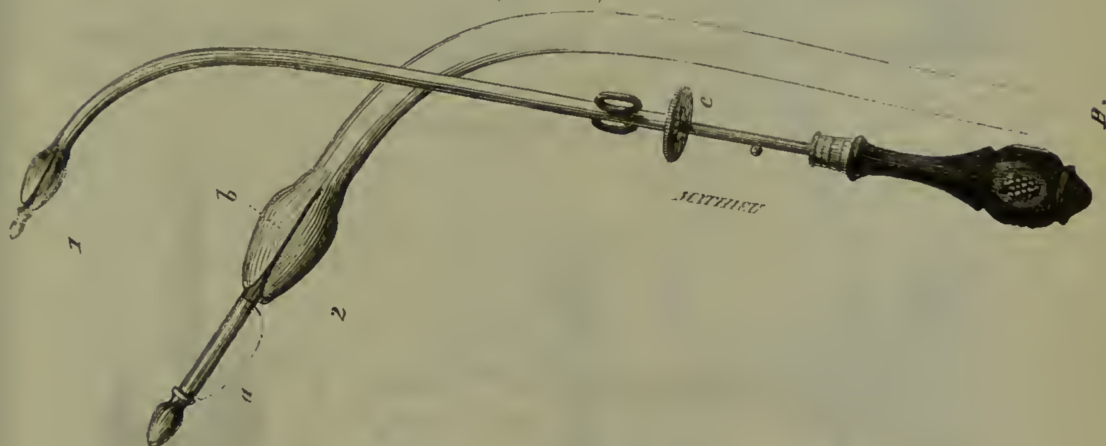
En ajoutant une lentille pour faire l'ophthalmoscopie, 2 fr. en plus.

Il y a trois formes de miroirs laryngiens. La figure C, de M. Turk, la figure D, de M. Czermak, et la figure E, de M. Mandl.

Je construis également les laryngoscopes de tous les auteurs.

Scarificateur laryngien.

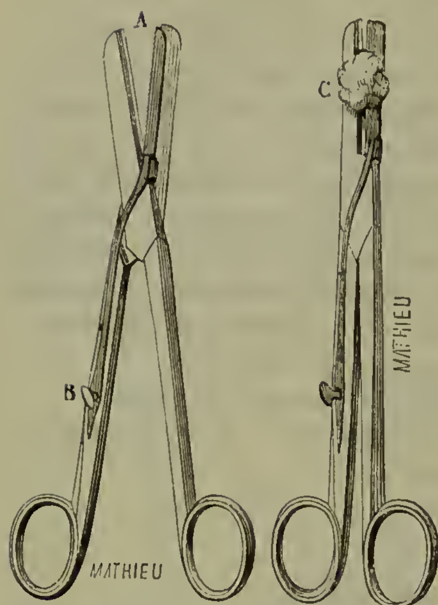
(MANDL.)



Cet instrument se compose d'une canule courbe à olive et d'une tige portant une lame à son extrémité ; la partie olivaire est munie de quatre encoches de manière à loger la lame dans chacune d'elle. Lorsqu'on pousse le manche de l'instrument en avant, on fait sortir la lame de l'olive ; en tournant également le manche, on fait exécuter un mouvement de rotation à la lame de manière à scarifier sur plusieurs points. La rondelle C porte à sa face externe quatre points creux correspondant aux encoches de l'olive, en sorte que au moyen d'un petit bouton placé sur la tige près du manche et qui correspond à la partie saillante de la lame, l'opérateur sait toujours de la manière la plus exacte le point sur lequel il opère et l'encoche dans laquelle il fait rentrer la partie tranchante. — Prix : 16 fr.

Ciseau-pince pour l'excision de la Luette.

(Warem de Boston.)

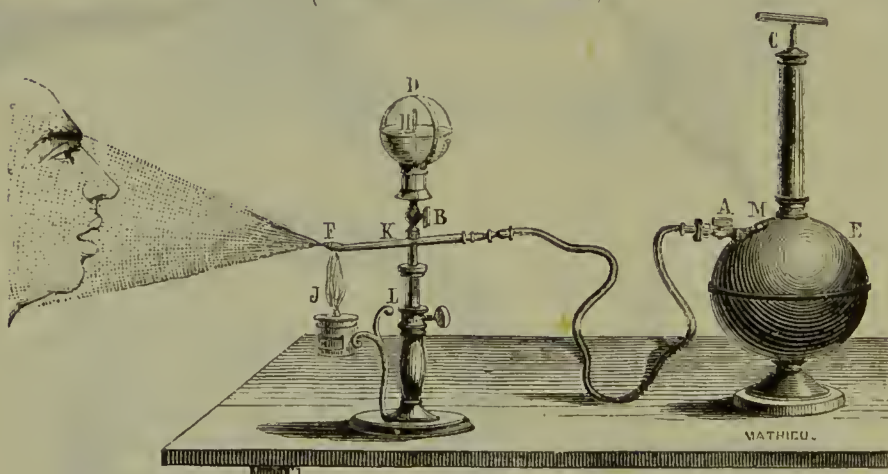


Cette paire de ciseaux est munie d'une troisième pièce qui forme pince avec l'une des branches de l'instrument qui lui est opposée, en sorte que la partie excisée se trouve saisie et maintenue en même temps. Cet instrument a été imaginé pour faciliter cette petite opération qui se pratique au fond de la bouche. Elle nécessitait autrefois l'emploi de deux instruments. Aujourd'hui une main opère tandis que l'autre peut maintenir la bouche ouverte en abaissant la langue, et par ce moyen éclairer la cavité buccale. — Prix : 18 fr.

Néphogène ou Appareil pour la pulvérisation de l'eau.

Breveté s. g. d. g.

(Tirman et Mathieu.)



Cet appareil dont l'expérience a démontré qu'il faisait pénétrer les liquides dans le larynx et dans les poumons, pulvérise l'eau simple ou médicamenteuse d'une finesse extrême, et la réduit en la projetant sous forme de brouillard; cet instrument est recommandé pour les affections du larynx, de la poitrine, etc. M. le professeur Trousseau a fait des expériences comparatives et lui a donné la préférence ; dernièrement il a servi à la Maison municipale de santé dans les expériences faites par M. Demarquay, qui a prouvé

au moyen de cet appareil que les liquides pulvérisés pénétraient dans les voies aériennes.

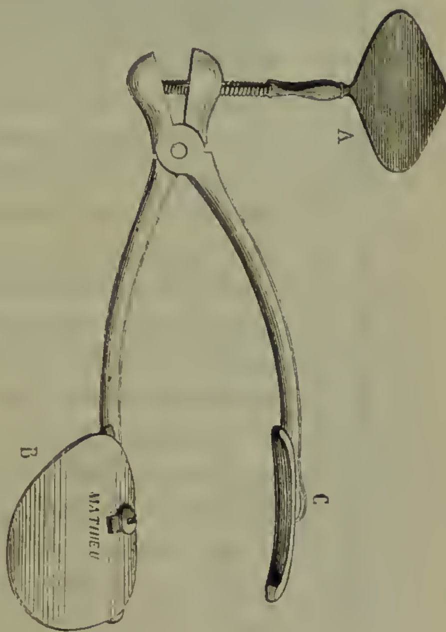
M. le professeur Gavaret a fait sur cet appareil un rapport favorable à l'Académie Impériale de médecine ; la figure ci-jointe représente le néphogène fonctionnant. L'air est comprimé dans le récipient E par la pompe C, l'eau à pulvériser est mise dans le ballon D. En ouvrant les robinets A du récipient, et B du ballon, l'air et l'eau sont projetés en forme de brouillard par le petit orifice F ; ce brouillard peut être élevé à un certain degré de température au moyen de la lampe à alcool J, qui chauffe le tube K F ; cet appareil a été également employé pour des douches, etc. ; il est utilisé dans les hôpitaux et dans plusieurs établissements publics. — Prix : 56 fr., avec lampe, 62 fr.

Les prix des grands modèles varient selon leur grandeur et le nombre de conduits et de ballons.

Spéculum buccal.

(Mathieu.)

Cet instrument a pour objet de tenir la bouche ouverte et de faciliter les opérations qui se pratiquent dans la cavité buccale, le larynx, le pharynx, etc. Il se compose de deux branches croisées. Les grandes branches portent deux plaques garnies de plomb et destinées à recevoir les arcades dentaires, et les petites branches, au moyen d'une vis de pression, servent à ouvrir de force les grandes branches lorsqu'elles sont introduites entre les dents ; cet instrument est dans la pratique depuis longtemps déjà, il est employé avec avantage. — Prix : 16 fr.



Pince pour le ptérygion.

(Carron du Villards.)



Cette pince, dont les mors sont munis d'une série de dents très-fines s'emboîtant les unes dans les autres, est destinée à faciliter l'opération du ptérygion. — Prix : 9 fr.

Aiguille-pince. (Furnari.)



Cette aiguille, supportée par un manche d'ivoire, n'a pas plus de volume que celle de Scarpa, et peut servir pour la cataracte primitive et secondaire. Elle est formée d'une tige se terminant par deux branches parfaitement égales, dont les extrémités réunies constituent une lance légèrement courbe. Au bord interne des branches, il y a des aspérités ou dents destinées à saisir les parcelles opaques; une gaîne partant de l'intérieur du manche accompagne l'aiguille jusqu'à la base de sa lance.

L'instrument fonctionne à l'aide d'un nouveau mécanisme renfermé dans le manche. Ce mécanisme se compose d'une boîte inférieure dans laquelle sont logés la bascule à engrenage, la canule et le ressort. En appuyant sur la bascule, on fait rentrer la gaîne dans le manche; alors l'aiguille, abandonnée à elle-même, se sépare en deux, saisit et déplace les corps opaques qui obstruent le champ de la pupille, et lorsque le pouce abandonne la bascule, le tube remonte par la force du ressort logé à l'intérieur, et fait rapprocher les branches de l'aiguille, qui forment une véritable pince.

Contrairement à ce qui existe dans les autres instruments de ce genre, ici, l'avantage est qu'on ouvre le mécanisme en appuyant sur la bascule, et que dans les autres on le ferme : dans les premiers, l'instrument est constamment ouvert, et il faut exercer une pression continuelle sur la bascule pour les fermer ; dans ce dernier, il est constamment fermé et il ne s'ouvre dans l'œil qu'à volonté et dans les cas compliqués où l'on a besoin d'une pince.

L'aiguille-pince peut sortir de la gaîne et se nettoyer avec la plus grande facilité ; on peut aussi substituer une pince-sertelle à l'aiguille. — Prix : 25 fr.

On trouvera toujours dans mon magasin un très-grand assortiment d'instruments d'ophthalmologie de tous les auteurs, y compris les ophthalmoscopes qui sont aujourd'hui le plus en usage. Celui de M. le docteur Desmarres, qui est d'acier et renfermé dans un portefeuille, avec la loupe et les différents accessoires, est du prix de 15 francs. — Je fabrique également tous les instruments et appareils du même auteur.

Ophthalmoscope.

(Anatole Gillet de Grandmont.)

Cet instrument a la forme d'une monture de lunettes dont la partie moyenne présenterait une tige destinée à porter la lentille. Celle-ci peut être changée, éloignée, rapprochée, inclinée très-aisément au moyen d'articulations



très-simples. L'appareil se fixe à la tête du malade par des cordons bouclés derrière la nuque. L'observateur a donc ses deux mains libres : de l'une il tiendra le miroir, de l'autre il soulagera le patient en lui soutenant la tête, ou bien il guidera la direction de ses yeux en lui faisant fixer son doigt qu'il conduira dans toutes les directions.

Cet instrument permet d'employer des lentilles à long foyer qui donnent une image très-amplifiée, en cela il ressemble aux ophthalmoscopes fixes ; mais il n'exige pas comme eux l'immobilité du malade. — Il facilite l'observation soutenue et permet à l'opérateur de prendre lui-même le dessin des lésions en procurant sans fatigue, une image fixe, grande et très-nette. Son application est si simple que l'observateur le moins exercé découvre à son aide, du premier coup, les détails du fond de l'œil. En un mot, sa plus grande qualité est de mettre l'ophthalmoscopie à la portée de tous les médecins. Enfin il est très-portatif : il se démonte en deux pièces contenues dans un portefeuille avec les lentilles, le miroir et une instruction sur l'emploi des ophthalmoscopes en général.

LISTE DES OBJETS QUI COMPOSENT LA BOITE OPHTHALMOSCOPIQUE :

1° Porte-lentille monté à vis ;

2° Réflecteur sphérique concave (16 cent. de foyer), muni d'une pince à coulant ;

3° Trois lentilles biconvexes, n° $1\,^{3}/_{4}$, n° 2, n° $2\,^{1}/_{2}$;

4° Deux petites lentilles biconcaves, n° 10, n° 20.

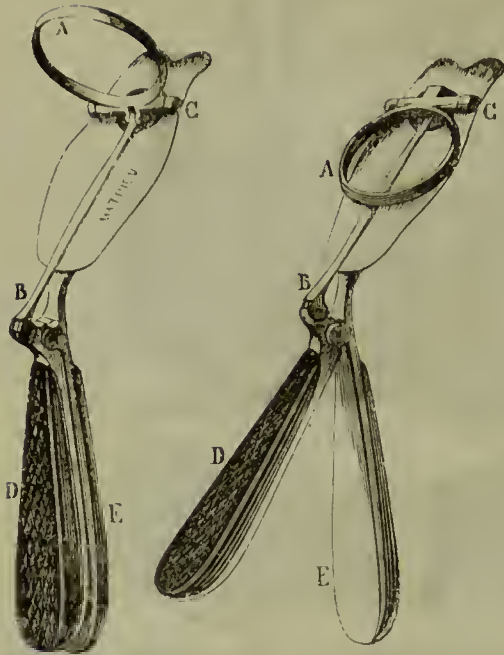
Si le praticien est myope ou presbyte, il y joindra des lentilles qui seront choisies parmi les n°s 20, 15, 12, 10, concaves ; 30, 18, 14, 11, convexes.

Ces objets représentent deux ophthalmoscopes : l'un fixe, l'autre à main, et la lentille pour l'éclairage oblique.

Prix : 40.. –

Appareil pour ouvrir la bouche.

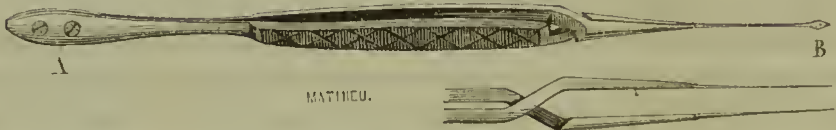
(CHASSAIGNAC.)



Il se compose d'une plaque métallique, sur laquelle est appliqué un anneau. On introduit l'appareil, dans cette position, entre les arcades dentaires, les deux manches étant écartés, puis on les rapproche ; l'anneau se relève alors perpendiculairement à la plaque, et produit l'écartement des mâchoires par une force de levier puissante. — Prix : 18 fr.

Pince-aiguille à cataracte et à fausses membranes.

(DOCTEUR LANNE.)



Cet instrument, que j'ai fabriqué d'après les indications de M. le docteur Lanne, est destiné à l'extraction des cataractes capsulaires et des fausses membranes de l'œil. C'est une pince entre-croisée dont les mors sont formés de deux petits fers de lance qui, appliqués l'un contre l'autre, constituent l'extrémité d'une aiguille à cataracte.

Les petits fers de lance se prolongent sous la forme d'une tige cylindrique très-fine d'une longueur de deux centimètres à deux centimètres et demi ; au delà de ce point, la pince entre-croisée reprend sa forme ordinaire.

Sur une des faces d'application se trouvent deux pointes fixées, l'une sur un des fers de lance, et l'autre sur son prolongement tout près de l'entre-croisement des mors de la pince.

Quand l'instrument est fermé, les deux pointes pénètrent dans deux trous pratiqués, le premier sur l'autre fer de lance, et le deuxième sur le prolongement de ce dernier.

Ce petit mécanisme sert à assurer l'exactitude du rapprochement des deux moitiés de l'instrument.

Lorsqu'on veut faire pénétrer la pince-aiguille dans l'œil, les deux fers de

lance étant assujettis l'un à l'autre par l'élasticité de l'instrument, celui-ci est poussé comme une aiguille à cataracte ordinaire et peut en remplir tout le manuel opératoire; mais si l'on veut ensuite s'en servir comme pince à extraction de fausses membranes ou de cataractes capsulaires, on presse les deux branches de la pince-aiguille, les deux mors en fer de lance s'écartent, on saisit alors la fausse membrane ou la cataracte capsulaire, puis on abandonne l'instrument à lui-même, les deux mors se rapprochent et l'on fait sans effort l'extraction de la fausse membrane ou de la cataracte capsulaire par le mécanisme si simple qui vient d'être indiqué. — Prix : 12 fr.

Pince à Trichiasis.

(RATTI.)

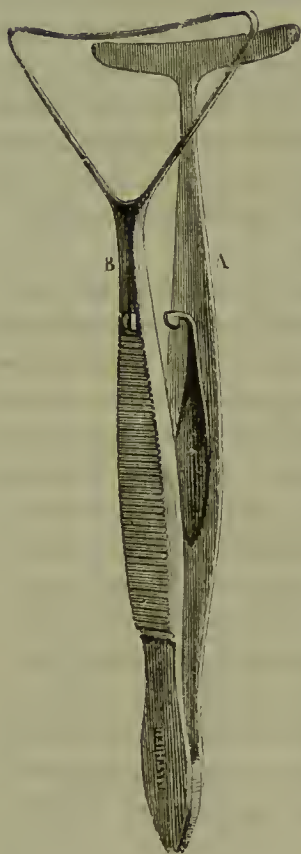


Fig. 1.

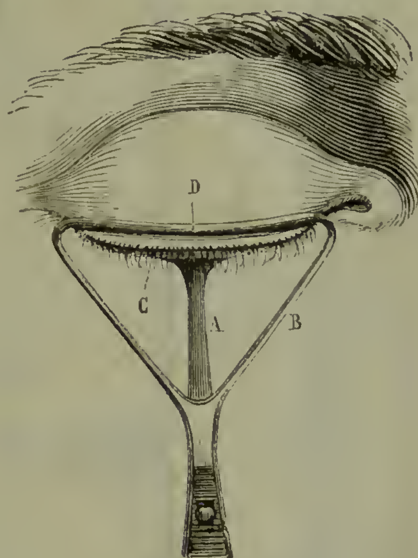


Fig. 2.

Cette pince a été imaginée pour faciliter l'excision du bord ciliaire ainsi que des bulbes, avec une grande précision et sans écoulement de sang. La branche inférieure A qui est en forme de béquille, a la face interne polie et se place sous la paupière, la branche supérieure B est fenêtrée en forme de triangle dont la base D (*fig.* 2) vient s'appliquer en arrière du bord libre de la paupière, et elle limite exactement la portion qui doit être incisée du côté de la peau, en suivant avec le bistouri le long du bord interne de la pince. Puis faisant une seconde incision sous les cils, on enlève toute la portion bulbeuse sans entamer la conjonctive, ainsi qu'on le voit figure 2. La compression qui est faite en arrière de l'excision empêche l'écoulement du sang. La cautérisation peut être pratiquée avant d'enlever la pince. — Prix : 9 fr.

Instruments pour retirer de la vessie les fragments de sondes ou les tiges volumineuses quelconques.

(Leroy, d'Étiolles.)

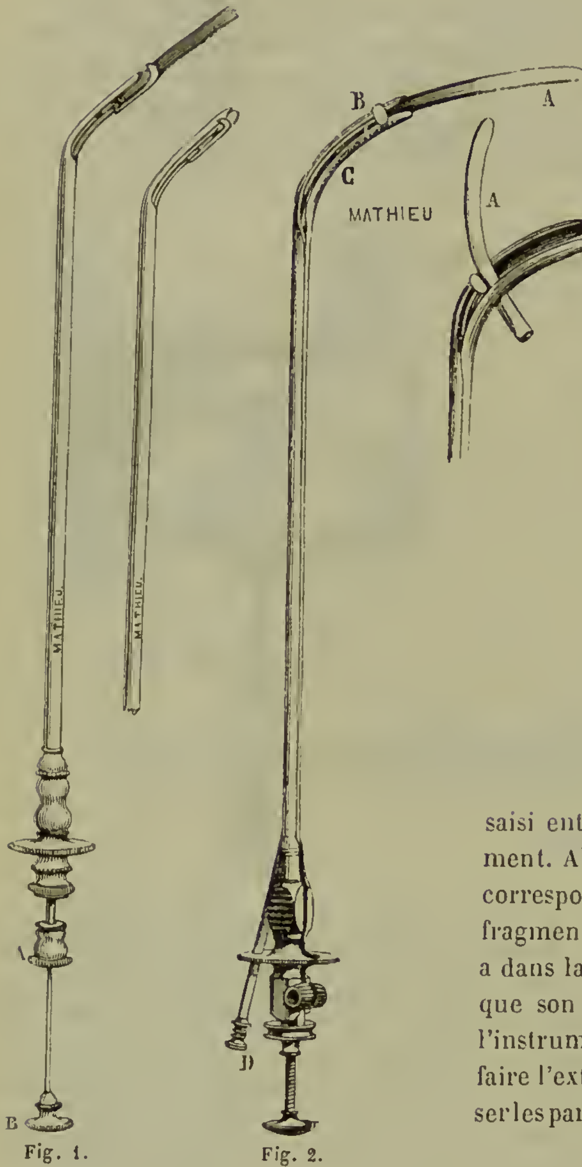


Fig. 1. Fig. 2.

L'appareil figure 1 est introduit dans la vessie, tel que le représente la plus petite de ces deux figures; puis on développe un petit crochet qui va saisir le corps étranger et lui fait forcément prendre une position telle que son axe coïncide avec celui de l'instrument. Il est alors placé comme le représente la seconde figure, ce qui permet de l'extraire en même temps que l'instrument, sans déchirer ni léser les tissus. — Prix : 35 fr.

La pince figure 2 est destinée à aller saisir les fragments de sonde ou les corps analogues placés dans la vessie. La plus petite de ces figures représente le corps étranger saisi entre les branches de l'instrument. Alors, en poussant la tige qui correspond au bouton D, on force le fragment à prendre la position qu'il a dans la seconde figure, c'est-à-dire que son axe coïncide avec celui de l'instrument, ce qui permet alors d'en faire l'extraction sans danger de blesser les parois de l'urèthre. — Prix : 40 fr.

Instrument pour retirer les épingles de la vessie.

(Courti, modèle Mathieu.)

Il arrive très-fréquemment que des jeunes filles s'introduisent dans l'urèthre de longues épingles ou des épingles doubles à cheveux : ce fait se produit très-souvent, et plusieurs chirurgiens m'ayant demandé des crochets pour agir dans des cas de ce genre, j'eus l'idée de fabriquer un appareil qui permît de procéder à l'extraction avec une grande sécurité. —

L'instrument se compose d'une canule droite, à travers laquelle on introduit un crochet qui va saisir la petite tige métallique et l'applique sur l'extrémité de la canule, perpendiculairement à la direction de celle-ci. Un pignon permet alors d'attirer le crochet avec une force qui oblige le corps étranger à se plier et à le suivre dans l'intérieur de la canule. Les figures représentent l'épingle saisie, commençant à se plier sous l'influence de la traction, et enfin au moment où elle va disparaître dans la canule. On la retire ainsi entièrement à travers la canule, puis on enlève cette dernière elle-même. — Prix : 25 fr.

En juillet 1860, j'ai imaginé un autre instrument propre à extraire les tiges métalliques, telles que passe-lacets, aiguilles, épingles à cheveux simples ou doubles, sans les plier, ni les casser.

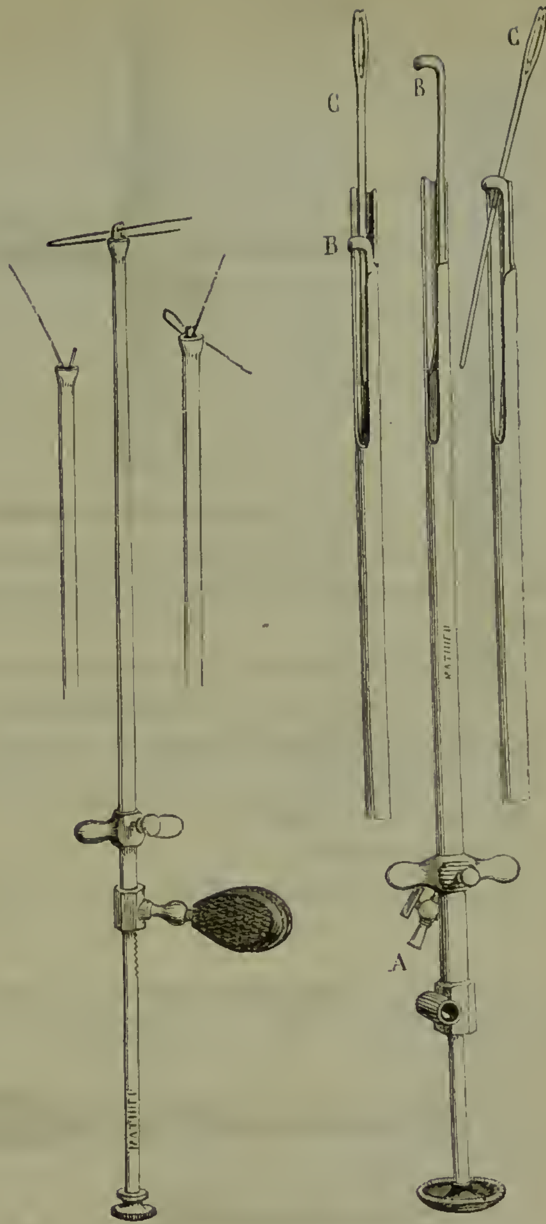


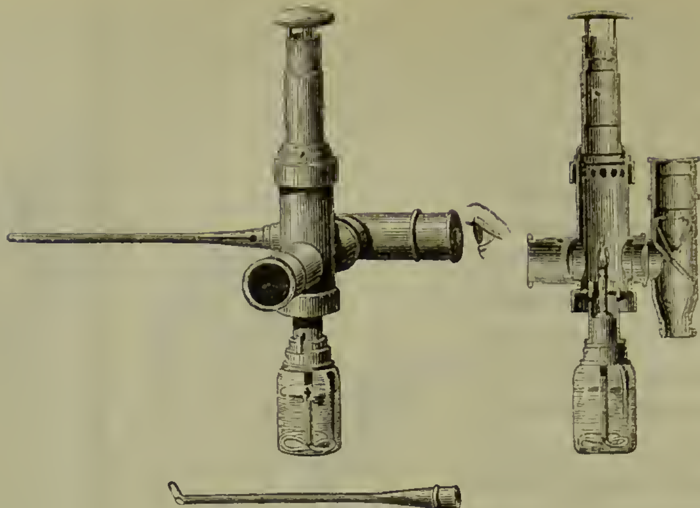
Fig. 1. Fig. 2.

Cet instrument se compose tout simplement de deux pièces : une tige terminée en crochet, une canule ovalaire dans laquelle joue la tige. Cette canule est échancrée dans une étendue de six à sept centimètres à son extrémité; cette échancrure constitue une gouttière avec un rebord recouvrant la tige du crochet, et présente à son extrémité une partie libre. Cette disposition permet de saisir les corps étrangers plus ou moins volumineux dont il vient d'être question, en les faisant basculer suivant l'axe de l'instrument et les engageant dans la gouttière.

Cet instrument a été employé avec succès. — Prix : 25 fr.

Uréthroscope de M. Désormeaux.

Cet instrument est destiné à éclairer l'urèthre, la vessie, et les parties profondes du rectum. Les sondes qui s'ajustent à l'instrument éclaireur sont dis-



posées de manière à ce que l'opérateur puisse porter des instruments tels que porte-caustiques, uréthrotomes, etc., sur différents points de l'urèthre et du rectum :

Prix de l'uréthroscope avec 3 sondes uréthrales en argent assorties de calibre;

2 sondes coudées pour la vessie également assorties;

1 forte sonde avec mandrin pour le rectum ;

1 porte-caustique ;

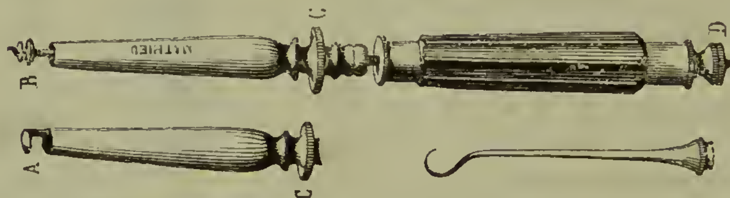
2 couteaux uréthrotomes;

3 stylets porte-coton;

Le tout renfermé dans une boîte. — Prix : 310 francs.

Emporte-pièce de l'os unguis.

(Reybard.)



Monsieur Laugier avait fait construire autrefois un trocart courbe pour opérer la perforation de l'os unguis, afin de guérir plus rapidement la fistule lacrymale. Monsieur Reybard a eu l'idée de perfectionner cette méthode en remplaçant le trocart par un instrument que je lui ai fabriqué et qui se compose : d'une espèce de vrille à mèche en spirale B, ayant une base assez large et présentant un point d'appui à une canule tranchante C, que l'opérateur fait marcher en tournant la rondelle de gauche à droite; cette canule tranchante coupe en forme de trou cylindrique la partie de l'os qui se trouve comprise entre elle et la base de la mèche qui a franchi la cloison osseuse qu'on veut enlever. — Prix : 18 fr.

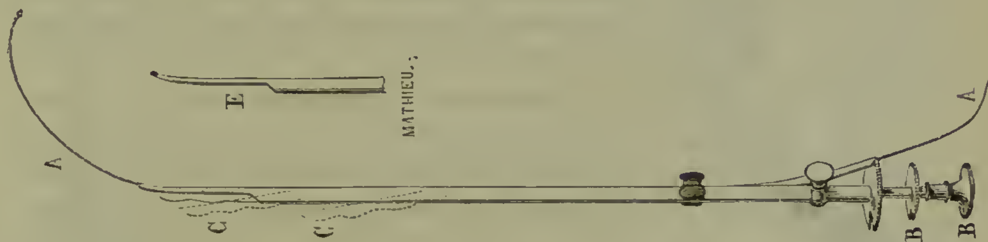
Seringue à injections récurrentes.

(Langlebert.)



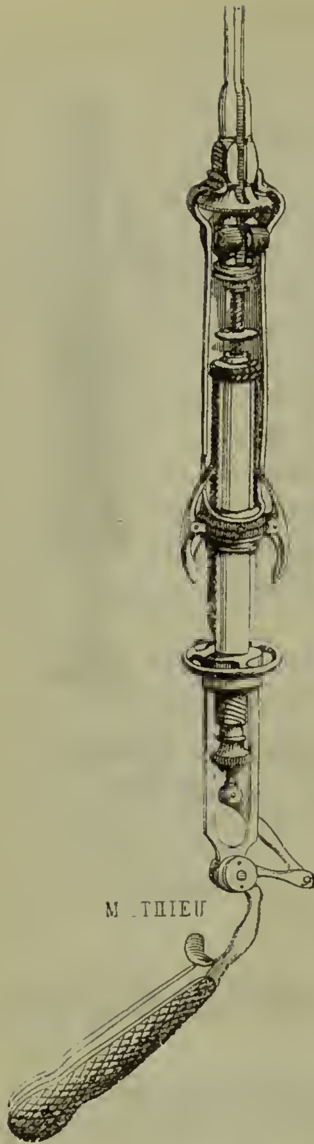
J'ai construit pour M. le docteur E. Langlebert une seringue pour les injections uréthrales dans les cas de blennorrhagie. Elle est disposée de manière que le jet soit projeté vers le méat urinaire, c'est-à-dire revenant de dedans en dehors, au lieu de pénétrer dans la profondeur de l'urèthre. Ce résultat est obtenu au moyen de la disposition suivante : l'extrémité de la canule est imperforée; l'orifice qui s'y trouve dans les seringues ordinaires est remplacé par les trous pratiqués sur les côtés et disposés de manière à forcer le liquide à suivre cette direction récurrente. De cette manière, le liquide ne pénètre pas dans toute la longueur de l'urèthre, ce qui serait nuisible ou au moins inutile, puisque l'inflammation est bornée à l'extrémité de l'urèthre voisine du méat urinaire. — Prix : 3 fr.

Uréthrotome à bougie conductrice mobile, agissant d'avant en arrière et d'arrière en avant.



Cet uréthrotome est muni d'un petit tube qui existe dans toute la longueur de l'instrument, et dans lequel passe une bougie fine en baleine A portant une olive à son extrémité uréthrale; ce petit tube, qui termine l'instrument en E, sert de conducteur à la lame lorsqu'il a franchi le rétrécissement; son mode d'action est simple : au moment de l'introduction on retire la bougie A, jusqu'à ce que la petite olive vienne faire office d'embout à l'instrument, ainsi qu'on le voit figure E; alors on introduit l'uréthrotome jusqu'à l'obstacle que l'on cherche à franchir en poussant la bougie filiforme A en différents sens; une fois qu'elle a pénétré, elle sert de conducteur à l'instrument, on engage le bout E dans la stricture, puis on fait agir la lame, en la poussant en avant; une fois le rétrécissement divisé d'avant en arrière, on rapproche les deux rondelles B, B; cette manœuvre fait saillir la lame à la distance voulue, et l'on incise alors d'arrière en avant, ainsi que l'indique la position C C, en éloignant l'une de l'autre les rondelles B, B, la lame rentre dans la gaîne. — Prix : [redacted] fr.

34 f..



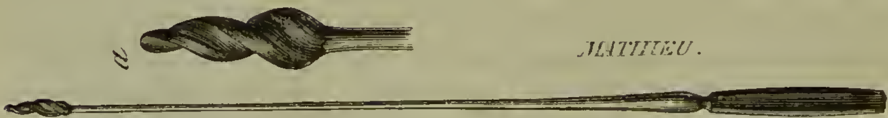
Marteau percuteur à détente.
(Leroy, d'Étiolles)

Cet appareil, a pour but de produire l'écrasement des calculs vésicaux saisis entre les branches d'un lithotribe, en produisant le rapprochement de ces branches par la percussion produite sur l'extrémité de l'une d'elles. — Il suffit d'élever et d'abaisser alternativement le manche de l'appareil. — La pression, qui peut être graduée, varie de un à quarante-cinq kilogrammes.

Cet instrument, que l'auteur appelle *percuteur à détente*, est surtout destiné à amortir le choc, et à éviter, par conséquent, les secousses que l'on produit avec le marteau à main. Il a été imaginé également dans le but d'éviter les différents lits mécaniques que l'on a construits, et qu'on appelle lits à supports. Ces sortes d'appareils sont très-dispendieux et peu portatifs ; aussi ne les trouve-t-on que dans les mains des spécialistes. L'idée de l'auteur, ici, a été de remplacer avantageusement tous ces mécanismes par un seul instrument, qui peut être employé par tous les chirurgiens appelés à pratiquer la lithotritie.

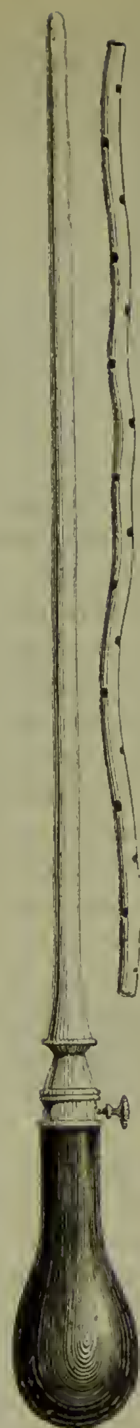
Il est disposé de manière à agir sur toute espèce de lithotriteur, soit de fort ou petit calibre; il suffit de faire exécuter un mouvement de rotation à la partie supérieure de l'instrument, en se servant du manche comme levier pour augmenter ou diminuer la force du choc. — Prix : 95 fr.

Bougies en baleine à nœud en spirale.
(Beck.)



Le modèle qui m'a été confié par M. le docteur Demarquay, est une bougie avec un renflement conique creusé en spirale qui est destinée à franchir le rétrécissement de l'urèthre; il y en a de différents calibres. — Prix : 3 fr. 50.

Je fabrique également les petites bougies filiformes en baleine, de M. Philips. — Prix : 1 fr. 25.


Fig. 2.

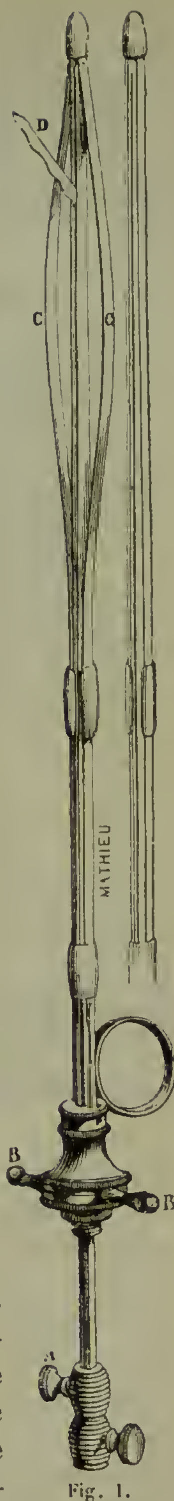


Fig. 1.

Dilatateur et inciseur des rétrécissements de l'urèthre. (*Fig.* 1.)
(Reybard.)

Prix d'Argenteuil, Académie de médecine.

L'instrument est représenté ouvert et fermé dans ces deux figures. — Lorsqu'on veut se servir de l'instrument, on commence par dilater en écartant les deux branches C, C, ce qui se fait en tournant l'écrou BB. Cette dilatation a pour effet de tendre les parois de l'urèthre et le rétrécissement, de manière à faciliter la section des tissus. Alors, en tirant le bouton A, on fait saillir la lame D, et en tirant le bouton placé au-dessous du premier, on fait mouvoir cette lame dans l'étendue que l'on juge convenable pour l'incision du rétrécissement.

Le mécanisme est disposé de manière à pouvoir se démonter facilement, ce qui permet de pourvoir à son entretien. J'ai disposé, pour le même chirurgien, des uréthrotomes simples dépourvus des lames dilatatrices, et n'ayant par conséquent que la tige simple et la lame destinée à inciser le rétrécissement d'arrière en avant. M. Reybard m'a fait construire les autres instruments avec lesquels il complète son système d'uréthrotomie, tels que son dilatateur simple, et son compresseur périnéal destiné à arrêter l'hémorrhagie qui se produit à la suite de l'incision. — Prix de l'inciseur : 40 fr.

Trocart et tube à drainage. (*Fig.* 2.)
(Chassaignac.)

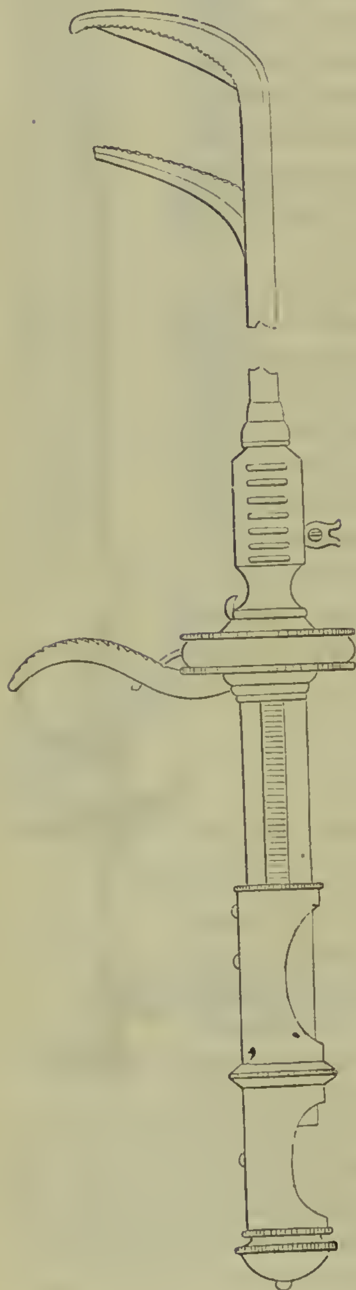
Cette méthode, qui est dans la pratique depuis déjà quelques années et qui est acceptée aujourd'hui par la plupart des praticiens, se pratique au moyen d'un très-long trocart droit ou courbe à poinçon mobile. La pointe est munie d'une coche afin de recevoir le bout du tube en caoutchouc, et le passer dans la canule du trocart, lorsque celui-ci a traversé la tumeur ou l'abcès. On conçoit alors qu'en retirant la canule, le tube se trouve placé en forme de séton. Ces tubes en caoutchouc sont fenêtrés sur toute leur longueur, de manière à donner un écoulement libre à la suppuration. Les soins que nous avons apportés dans la confection de ces tubes,

portent principalement sur la grandeur des fenêtres qui doivent toujours rester au-dessous des grandeurs du diamètre du tube, puis sur la distribution sphéroïdale des orifices à la surface du tube ; enfin sur la trempe des tubes, ou mieux sur le degré de leur vulcanisation, les uns étant trop mous, les autres trop durs, friables et cassants.

Prix du trocart : 7 fr. — Prix du mètre de tube fenêtré : 1 fr. 50.

Brise-pierre évacuateur et à levier.

(GUILLON.)



Cet instrument, que j'ai fabriqué pour l'auteur en 1848, se compose d'un levier qui est placé dans la rondelle du lithotriteur, au moyen duquel on opère le broiement de la pierre avec une grande puissance. Le mors creux, ou branche femelle, est armé d'une lame d'acier prolongée par un stylet terminé par une clef. Cette lame mince est destinée à évacuer, par un mouvement de va-et-vient, les détritus qui obstruent la branche-cuillère dans laquelle elle est placée. Une échelle millimétrique, qui est gravée sur le manche de l'instrument, indique d'une manière précise le volume du calcul lorsqu'il est saisi entre les mors. — Prix : 90 fr.

J'ai aussi construit, pour M. Leroy, d'Étiolles, un brise-pierre à mors pleins, que l'auteur destinait également au même usage. La priorité de cette disposition a été le sujet d'une discussion entre ce dernier et M. Mercier.

Uréthrotome agissant d'avant en arrière et d'arrière en avant.



Cet uréthrotome se compose d'une tige cannelée, terminée par un conducteur B en baleine. La lame A peut être poussée d'avant en arrière contre le rétrécissement pour le diviser ; cette lame peut aussi être ramenée d'arrière en avant, comme elle est représentée en A′.

L'extrémité en baleine est un ajustage qui permet d'adapter plusieurs bouts de rechange et de différentes formes, entre autres la longue bougie fine employée par M. Maisonneuve, qui s'ajuste à l'instrument après avoir franchi l'obstacle, et qui devient ainsi conductrice de l'uréthrotome.

Cet instrument, qui est très-employé aujourd'hui par plusieurs chirurgiens, a été construit par moi, il y a huit ans, pour MM. Leroy, Ricord et Robert. Le mécanisme qui fait fonctionner la lame est un coin qui va et vient sur un plan incliné, selon le système de M. Reybard, de Lyon. — Prix : 28 fr.

Brise-pierre uréthral à bout articulé.

(Nélaton.)

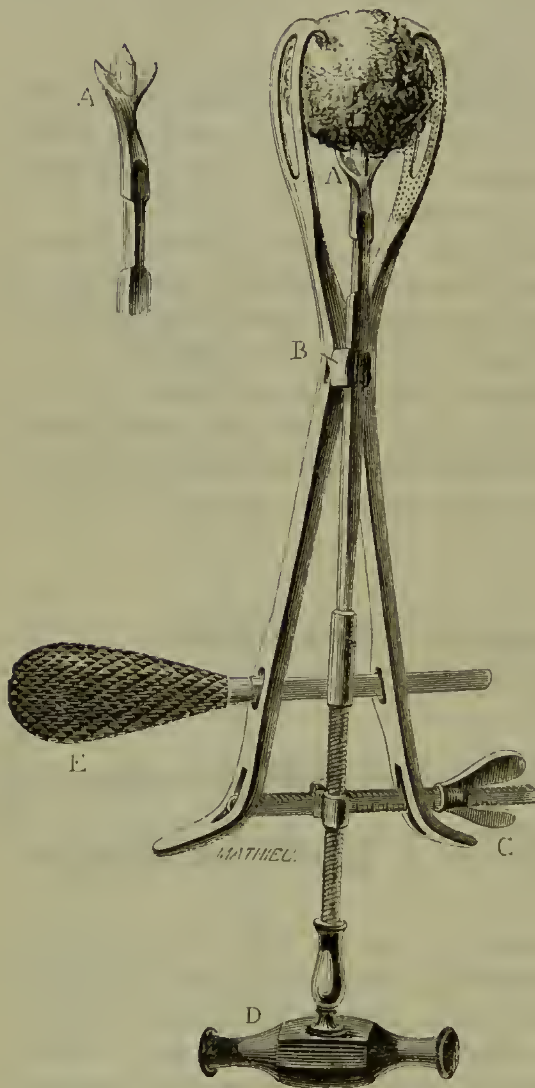


Cet instrument est destiné à broyer et à extraire avec plus de facilité les calculs qui sont arrêtés dans le canal de l'urèthre. D'après les indications de l'auteur, j'ai rendu mobile le bout de la première branche, de manière à le faire basculer dans le genre de la curette articulée de M. Leroy, d'Étiolles. Cette manœuvre se fait en tournant la rondelle A de droite à gauche. Le mécanisme a pour but de permettre de conduire en arrière du calcul le bout de l'instrument dans une position rectiligne ; puis une fois l'extrémité du brise-pierre passée en arrière de l'obstacle, on le redresse en tournant l'écrou A dans le sens opposé. On comprend alors qu'en poussant la seconde branche restée en avant, on saisit et l'on brise les débris de pierre ou le calcul engagé. — Prix : 30 fr.

Plusieurs tentatives analogues avaient déjà été faites, mais ces essais ont échoué par suite du peu de solidité des instruments et de leurs complications.

Forceps brise-pierre pour briser les gros calculs dans l'opération de la taille.

(Nélaton.)



Cet instrument doit remplir les indications suivantes : Saisir et retenir les plus gros calculs, les briser en fragments assez petits pour être extraits par une incision de petite étendue ; il doit en outre présenter un volume qui permette de l'introduire dans la vessie par une incision de trois centimètres au plus.

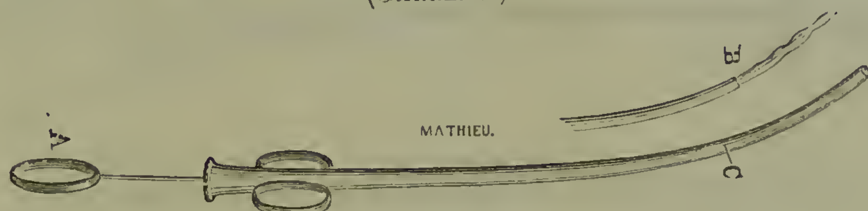
L'instrument se compose d'une pince-tenette dont les deux branches, s'unissant comme celles du forceps, saisissent le calcul ; les dents en arc-boutant dont sont armées les branches l'empêchent de glisser. La tenette s'introduit dans la vessie, chaque branche isolément, la branche mâle d'abord, puis la branche femelle. On comprend dès lors que la partie de l'instrument qui sera au niveau de l'incision étant celle de l'entre-croisement des branches B, il suffira de lui donner une faible étendue ; en effet, l'expérience a encore montré qu'il suffisait de trois centimètres. Cette tenette, par sa puissance de pression, permet déjà de broyer certains calculs volumineux, il est vrai, mais sans résistance. Pour briser la pierre, l'éclater et la réduire en petits morceaux, on ajoute après l'introduction de la tenette dans la vessie une pièce D, d'une articulation facile ; c'est un perforateur taillé en fer de lance et armé latéralement d'un double coin A entrant dans le calcul et l'éclatant, ainsi que le prouve l'expérience. Un levier transversal E, qu'on saisit de la main gauche, empêche l'instrument de faire des mouvements pendant l'opération.

Plusieurs essais ont été faits avant d'arrêter définitivement le modèle que voici ; nous avons commencé par construire un foret conique en forme de

pyramide fonctionnant également par une vis à écrou brisé, mais la pierre ne se divisait qu'en deux ou trois morceaux seulement. Il est bon de faire remarquer qu'au moyen des bouts recourbés en arc-boutant des extrémités des cuillers, la pierre ne peut s'échapper de l'instrument. — Prix : 70 fr.

Sonde à piston propre à porter l'onguent napolitain dans la région prostatique, dans les prostatites chroniques.

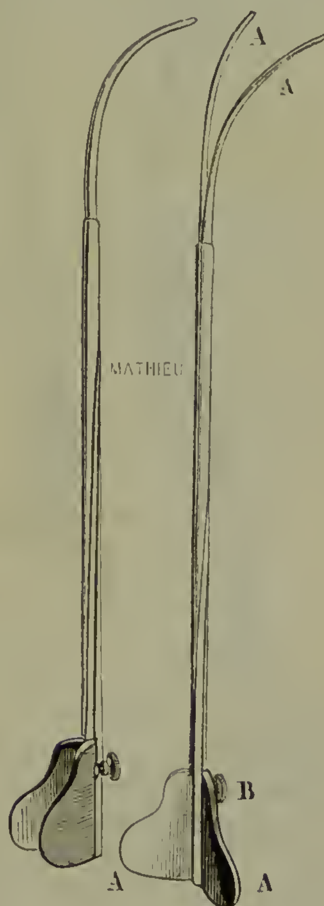
(GARREAU.)



Cet instrument se compose d'une sonde courbe bien polie à l'intérieur, afin que le jeu du piston soit plus doux ; le troisième anneau que l'on voit à la partie inférieure de l'instrument, tient à la tige du piston, et permet de lui faire exécuter le mouvement de va-et-vient avec le pouce pendant que l'index et le médius maintiennent la sonde par les deux anneaux qui y sont fixés. — Prix : 10 fr.

Cathéter à branches mobiles.

(BAUCHET.)



Les deux branches du cathéter sont réunies entre elles jusqu'à la courbure; la branche femelle présente une rainure spiroïde, dans laquelle s'engage la branche mâle. Jusqu'à sa courbure, le cathéter a le volume d'une sonde ordinaire, et son diamètre peut être augmenté ou diminué à volonté. A partir de la courbure, les deux branches sont juxtaposées intimement et présentent chacune une échancrure interne, de façon que quand elles sont réunies, le cathéter offre sur sa convexité, comme le cathéter dont on se sert pour pratiquer la taille, une rainure assez profonde. Dans sa portion courbe, ce cathéter est terminé par une extrémité mousse ou olivaire, suivant l'usage que l'on veut faire de l'instrument.

Chacune des deux branches porte à sa grosse extrémité une aile assez large.

Lorsque les deux ailes sont rapprochées, le cathéter a tous les avantages d'un cathéter ordinaire.

Il suffit d'appuyer le pouce entre les deux ailes, et les deux branches du cathéter s'écartent à partir de leur courbure. Cet instrument peut être gradué et augmenté en raison de l'écartement des ailes.

Les deux branches de ce cathéter peuvent être retirées l'une de l'autre et nettoyées très-facilement.

M. Bauchet a employé avec succès cet instrument à l'hôpital du Midi, dans un cas d'uréthrotomie périnéale et aussi dans la dilatation forcée du col vésical. — Prix : 14 fr.

Nouvelle sonde évacuatrice à double courant.

(Voillemier.)



Cette sonde est composée d'une large gouttière à courbure en rapport avec la courbure du canal de l'urèthre. Cette gouttière, ouverte dans le sens de la concavité, est transformée en canal complet par une autre gouttière ou recouvrement qui représente le tiers de la circonférence du canal qu'elle remplit et dont la concavité est inférieure ; elle marche à coulisse sur la première et offre des brisures multiples et à ressort pour s'adapter à la courbure inférieure. L'ensemble de ces deux parties forme une sonde volumineuse d'homme à trois anneaux, et à la partie inférieure ou convexe de cette sonde complexe et dans l'épaisseur même de la paroi inférieure, existe un conduit qui est disposé à la portion externe pour recevoir la canule d'une seringue, et à l'autre extrémité, dite vésicale, existe une double série de trous qui permettent l'arrivée dans la vessie des liquides poussés par la seringue, liquides qui agitent l'urine et mettent en suspension les graviers qui peuvent s'introduire dans la large gouttière que l'on rend béante à volonté et en quantité voulue, en retirant le recouvrement brisé. — Prix : 30 fr.

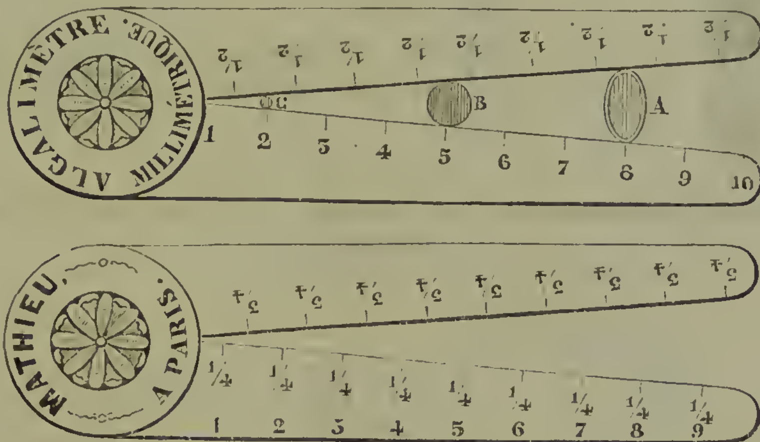
Dilatateur uréthral modifié.



Les dilatateurs uréthraux sont nombreux et leurs mécanismes bien divers. Celui-ci est une modification de celui de MM. Perrève, Montin, de Lyon, et de Rigault de Strasbourg. Il est disposé de manière à ne pas s'écarter dans toute sa longueur, et par conséquent il ne dilate pas le méat. En outre, il est fermé à son extrémité uréthrale par une pièce à double charnière qui fait office d'embout à l'instrument à tous les degrés d'ouverture ; c'est en tournant le bouton A, que l'écartement des branches se produit. La figure 1 représente l'instrument fermé. La figure 2 représente l'instrument à son plus grand développement. Il a été employé également à opérer la dilatation du col de l'utérus. — Prix : 28 fr.

Algalimètre.

(Blatin.)



Cet appareil, destiné à remplacer les filières de dispositions différentes, indique en quarts de millimètre le diamètre des sondes. Il se compose de deux branches réunies à angle très-aigu. — On introduit la sonde entre les deux branches ; le point de contact de cette sonde avec les branches de l'instrument en donne le diamètre, dont la mesure se trouve inscrite sur une des faces de l'instrument, sur une des deux branches qui le composent. — Prix : 3 fr. 50 c.



Porte-aiguille.

(Mathieu.)

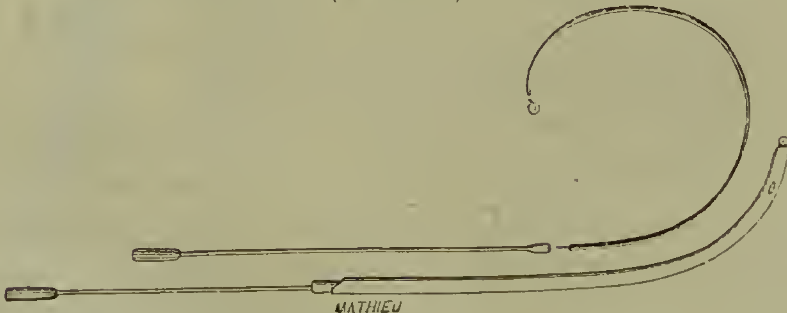
Cet instrument est destiné à porter des sutures dans les cavités profondes. Il se compose d'une tige qui se meut dans une canule courbe, et qui, à son extrémité, reçoit dans une encoche une petite aiguille mobile B. — Pour opérer, on passe un fil dans le chas de la petite aiguille que l'on adapte à l'instrument; on traverse alors la lèvre de la plaie à réunir, et en poussant le petit disque C, on fait tomber l'aiguille armée du fil, on la ramène en avant, et on la sépare du fil. On agit de même pour l'autre côté, et l'on réunit les deux extrémités. — Cet instrument a déjà été employé avec avantage pour les fistules vésico-vaginales, pour la staphyloraphie, etc., par plusieurs chirurgiens des hôpitaux, et notamment par MM. Nélaton, Laugier, Richet, Jobert (de Lamballe), etc.

Comme on peut le voir, d'après la figure, cet instrument est des plus simples; un seul coup de linge sur la tige suffit pour le tenir en état de propreté. Les pointes d'aiguille se placent dans un petit magasin D, qui est placé à la partie inférieure du manche, et dont le couvercle se monte à vis. — Prix : 16 fr.

J'en fais de différentes courbures, la figure E représente une courbure inclinée de droite à gauche.

Sonde d'homme et de femme. — Sonde de Belloc.

(Mathieu.)



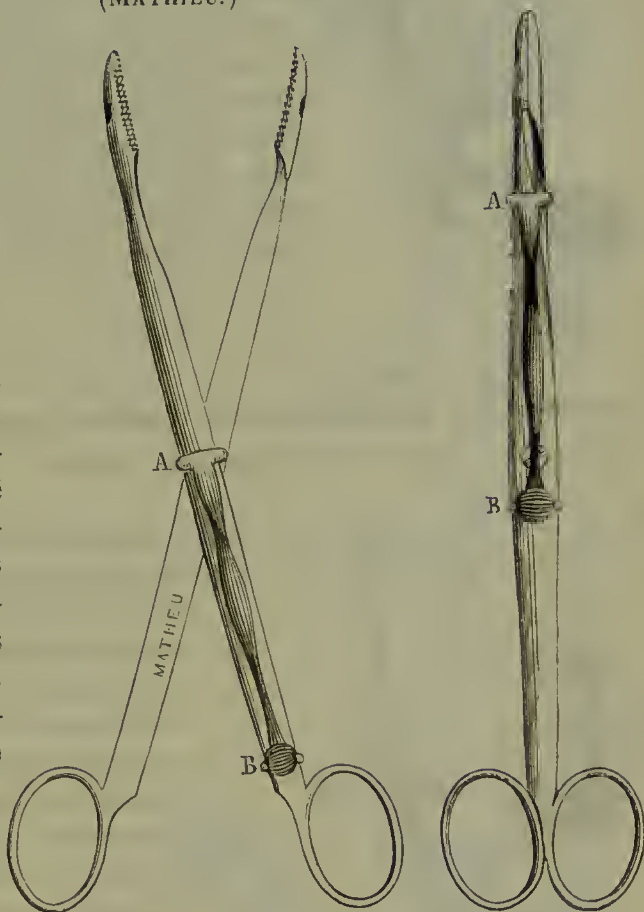
J'ai ajusté, sur la sonde d'homme des trousses, un système très-simple qui remplace la sonde de Belloc, instrument employé assez rarement, et occupant néanmoins une certaine place dans les trousses. Voici comment je suis arrivé à en réduire le volume et à rendre son prix presque insignifiant :

A l'extrémité du bec de la sonde, j'ai pratiqué un petit trou ; à travers passe un petit stylet en ressort, seule pièce qui représente la sonde de Belloc dans la trousse. Le maniement de cet instrument est le même que celui de la sonde de Belloc ordinaire. — Prix : 1 fr. 50 c.

Pince à polypes et tire-balle.

(MATHIEU.)

Cette pince est munie d'une petite coulisse destinée à maintenir rapprochées les deux branches de l'instrument, sans que le chirurgien soit obligé de serrer. C'est le même mécanisme que pour la pince à ligatures ou à torsion de MM. Cavallini et Mathieu. — Cet instrument peut être employé avec avantage pour l'arrachement des polypes fibreux, et pour l'extraction des balles et corps étrangers en général. Cette pince, ainsi disposée, est également un très-bon porte-aiguille. — Prix : 8 fr.



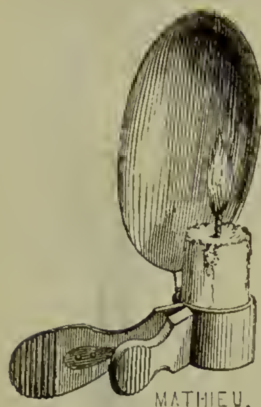
Léniceps. (MATTÉI.)



Cet instrument a les mêmes cuillers que le forceps. Les branches s'assemblent sur un manche transversal qui est muni de plusieurs encoches, de manière à s'accommoder avec les différents diamètres de la tête du fœtus.

L'instrument se démonte de toutes pièces et peut se placer dans la poche. — Prix : 35 fr.

Réflecteur pour éclairer le conduit auditif.

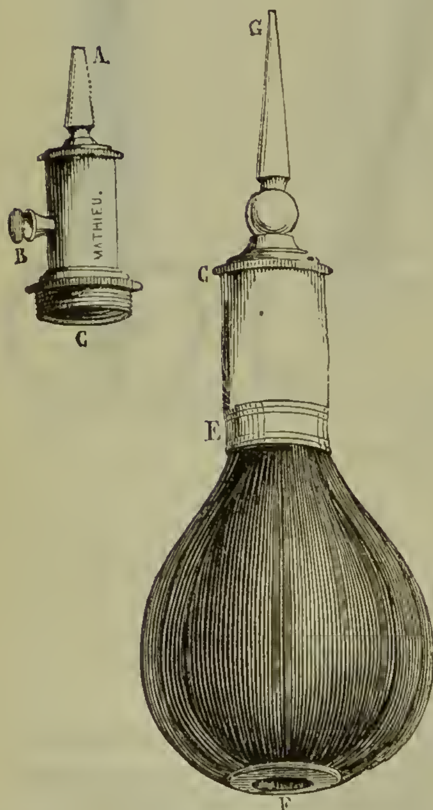


Cet appareil se compose d'une sorte de pince à branches concaves, dans laquelle on place une bougie ; un réflecteur mobile projette la lumière de la bougie dans le conduit auditif externe.

Cet instrument, très-portatif, peut servir à éclairer toutes les parties profondes, lorsqu'on veut les examiner minutieusement; telles que l'utérus, le rectum, les cavités buccales, etc., etc. Le réflecteur, qui est une espèce de cuiller, se détache de la pince pour en permettre le nettoyage et en réduire le volume. — Prix : 12 fr. 50 c.

Soufflet en gomme, avec double soupape et réservoir.

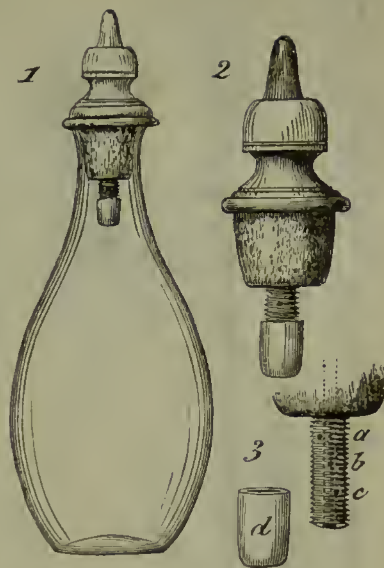
(Hardy, de Dublin.)



Cette modification consiste surtout en ce que l'air est pris par la partie inférieure de la boule F. Le réservoir C contient une éponge fine, sur laquelle on verse le liquide par le petit entonnoir B. La pression alternative exercée sur la boule fait que l'air traverse le réservoir et entraîne avec lui la vapeur soit du chloroforme, soit de l'éther, que l'on insuffle dans la trompe d'Eustache ou sur toute autre partie. Comme l'a indiqué M. le docteur Hardy, de Dublin, le réservoir se démonte avec la plus grande facilité, de manière à le tenir constamment dans un état parfait de propreté. Il est bon de faire remarquer que cette disposition de soupape, qui ne permet pas à l'air d'entrer dans la boule par la partie supérieure, est un moyen de conserver le caoutchouc, car les vapeurs d'éther et de chloroforme détruisent la gomme. — Prix : 18 fr.

Biberon. (MATHIEU.)

Il a été fait bien des essais pour limiter la sortie de la quantité du lait dans des proportions en rapport avec l'âge de l'enfant.



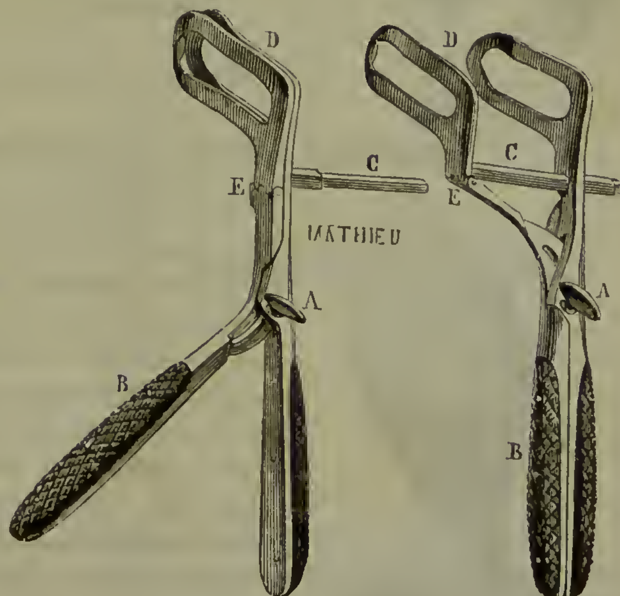
Pour atteindre ce but, j'ai imaginé il y a longtemps le moyen que voici :

J'ai pratiqué trois trous superposés sur la partie latérale de la tige centrale du biberon *a*, *b* et *c*, *fig.* 3 ; comme cette tige est munie d'un pas de vis, j'y ai adapté un chapeau ou écrou *d*, qui est destiné à obturer ou à laisser libres les trois trous sus-mentionnés, ainsi que le représente la figure 2 ; on conçoit alors qu'au fur et à mesure que l'enfant grandit, on peut lui donner graduellement une plus grande quantité de lait. Pour arriver à ce résultat, il suffit de dévisser le chapeau D, de manière à découvrir successivement les trous *b* et *c*, selon les besoins de l'enfant.

Enfin on arrive à enlever complétement le chapeau-écrou de telle sorte que le lait puisse s'échapper par tous les orifices devenus libres.

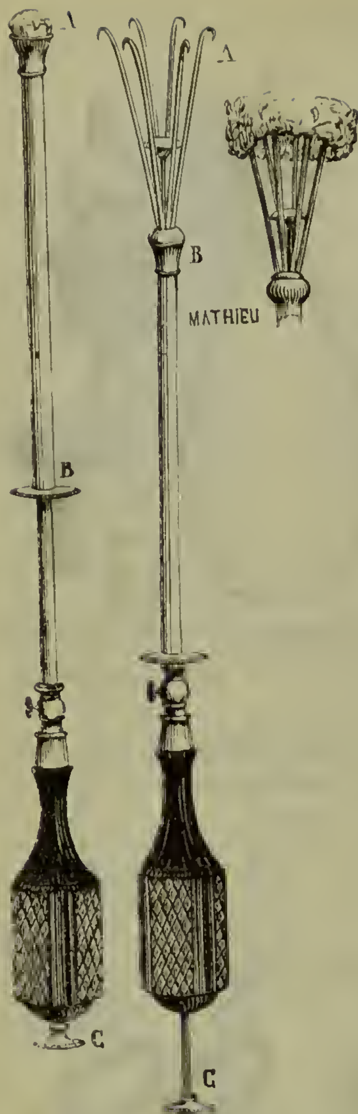
Ce biberon tout ivoire. . . . . 10 fr.
Le même en buis. . . . . . 5 fr.

Spéculum. (REYBARD.)



Cet instrument se compose de deux lames quadrilatères fenêtrées, appliquées parallèlement l'une à l'autre quand l'instrument est fermé, et qu'on peut écarter l'une de l'autre en rapprochant les deux moitiés du manche.

La première figure représente l'instrument fermé ; il est représenté ouvert dans la seconde. — Prix : 40 fr.



Érigne à branches divergentes.

(CHASSAIGNAC.)

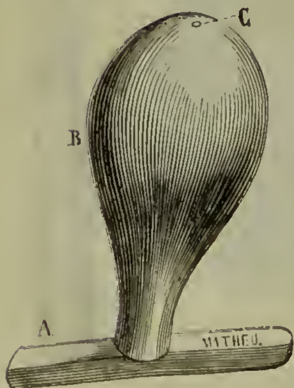
L'instrument se compose de plusieurs branches à crochet. Il peut être introduit fermé, sans que ces crochets puissent blesser les parties ; on tire ensuite la canule qui les maintient en faisceau (la rondelle B sert à exécuter ce mouvement) ; les branches divergent alors par leur élasticité, et les dents s'implantent dans les tissus. Une simple traction, faite sur l'instrument tout entier, suffit pour abaisser ou attirer la partie sur laquelle on veut agir.

Une autre érigne, construite d'après le même principe, présente des branches convergentes, séparées au moment où l'on introduit l'instrument, que l'on peut réunir et serrer sur le tissu ou la tumeur que l'on veut amener à soi.

Il est bon de faire remarquer que cet instrument se démonte de toutes pièces, afin, d'abord, d'en permettre le nettoyage, et ensuite de pouvoir monter sur l'armature une autre érigne ayant deux branches mousses, pour opérer le demi-bourrelet hémorrhoïdal. — Prix : 18 fr.

Appareil contre la spermatorrhée.

(TROUSSEAU.)



Cet appareil, extrêmement simple, se compose d'une sorte de poire métallique placée perpendiculairement sur une plaque. On introduit la partie pyriforme dans le rectum, et la plaque vient s'appliquer sur le pourtour de l'anus. Une sorte de tuyau traverse l'appareil dans toute sa longueur ; il est destiné à donner une issue aux gaz intestinaux. — Prix : 15 fr.

Cet appareil peut être également employé pour maintenir les chutes du rectum et les hémorrhoïdes.

Spéculum dilatateur pour le vagin et pour le rectum.

(Reybard.)

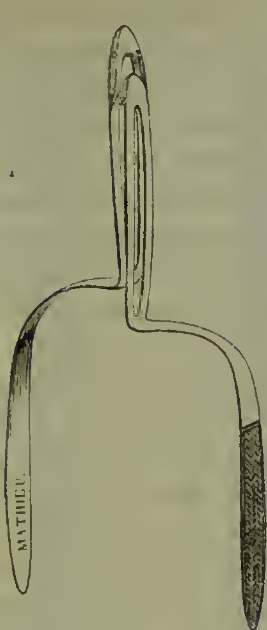


Fig. 1.

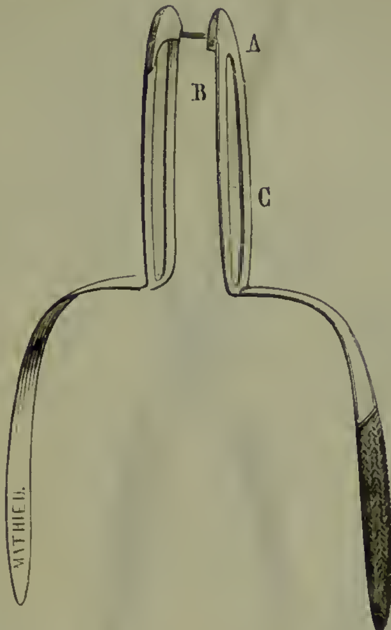
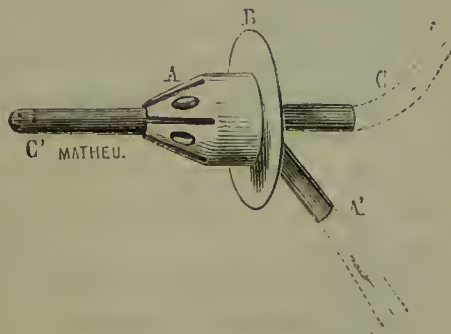


Fig. 2.

Cet appareil se compose de deux branches coudées, articulées entre elles par une de leurs extrémités. La figure 1 représente l'instrument fermé, et tel qu'il doit être au moment de son introduction dans la cavité à explorer. Par un léger mouvement de traction, on développe l'instrument, ainsi que le montre la figure 2. On peut d'ailleurs écarter les branches plus ou moins. Cet appareil peut être employé avec avantage pour l'exploration des organes, et pour faciliter les opérations qui doivent y être pratiquées. — Prix : 22 fr.

Irrigateur vaginal.

(Aran.)

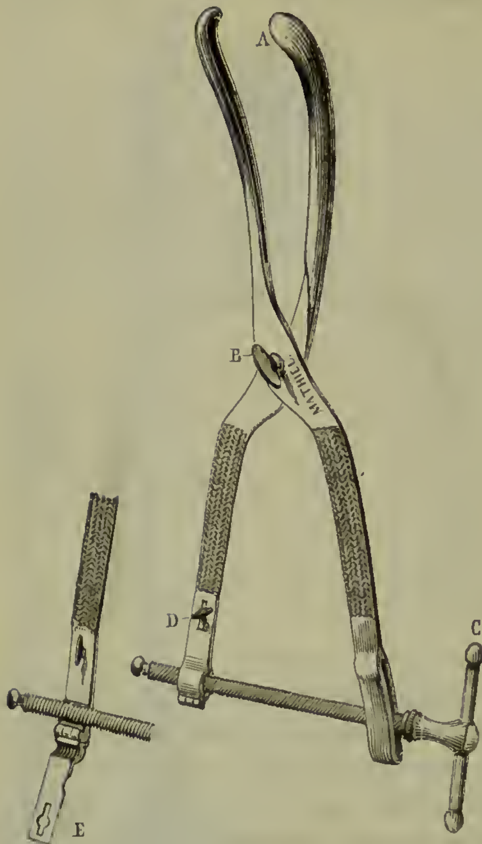


C'est, en quelque sorte, une sonde à double courant. Le tube horizontal est destiné à conduire l'eau dans le vagin ; le liquide ressort ensuite par le tube inférieur, à direction oblique. Ces deux tubes traversent une plaque qui, appliquée sur la vulve, empêche le liquide de sortir, et le maintient dans le vagin.

En adaptant des tubes de caoutchouc aux deux orifices, on peut donner les injections aux malades sans les déplacer de leur lit, et sans que les draps et les matelas soient mouillés et souillés par le liquide de l'injection. — Prix : 22 fr.

Céphalotribe de M. Dubois.

(Modifié par Lucarelli.)



Une modification importante a été faite au mécanisme du céphalotribe, dans le but de permettre de séparer ou de rapprocher instantanément les deux branches sans être obligé de tourner la manivelle qui meut la vis cylindrique. Le pas de vis placé sur la seconde branche peut être séparé en deux moitiés, de manière à détruire l'action du pas de vis; c'est une sorte d'écrou brisé. — La petite figure montre ouvert le pas de vis qui est représenté fermé sur l'autre. Cette modification permet, ainsi que je le disais plus haut, d'amener tout de suite les deux branches au contact de la tête du fœtus, et de faire agir immédiatement la vis. Cet avantage est encore plus marqué lorsqu'on veut appliquer de nouveau le céphalotribe sur un autre point de la tête du fœtus. — Prix : 55 fr.

Écrasement linéaire.

(Chassaignac.)

Il y a onze ans environ, M. le docteur Chassaignac, alors chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine, me dit que si l'on pouvait faire un instrument capable d'opérer la séparation des tumeurs par broiement linéaire des tissus, on rendrait un véritable service à la chirurgie; mais que jusque-là, lui, créateur de cette méthode, avait fait travailler longtemps sans pouvoir obtenir le résultat qu'il se proposait. C'est alors que, sur ses indications, j'ai exécuté différents mécanismes pour l'application de cette méthode.

Le premier portait une vis dans le genre du serre-nœud de Græfe. (*Abandonné.*)

Le second avait une crémaillère simple armée d'une chaîne, dont les extrémités rentraient ensemble et du même pas dans la canule. (*Abandonné.*)

Enfin, une série d'essais m'ont conduit au modèle de la double crémaillère à mouvement alternatif imprimé par un double levier, que fait mouvoir la main de l'opérateur.

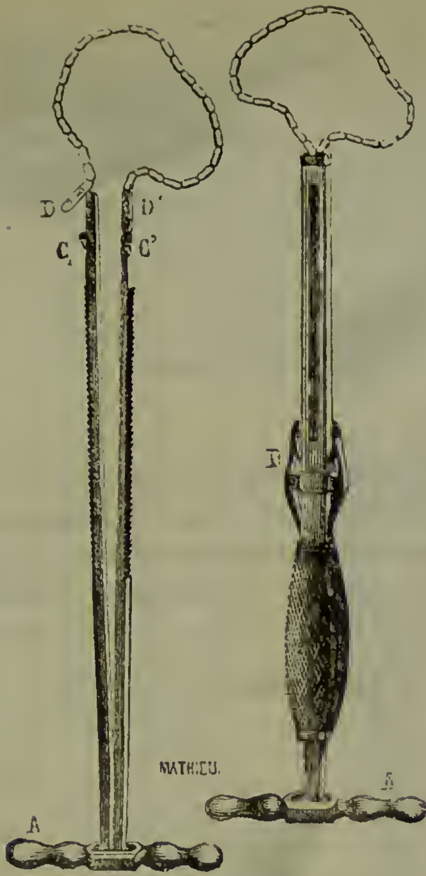


Fig. 1.

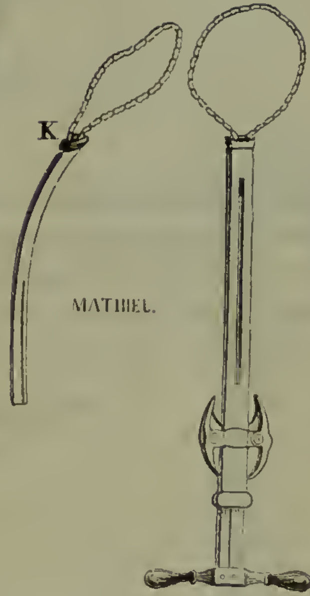


Fig. 2.

Dans son action, ce mécanisme imprime à la chaîne un mouvement de va-et-vient analogue à celui de la scie, mouvement qui produit un tassement, une mâchure des tissus, après quoi la séparation a lieu sans effusion de sang. La disposition de cet instrument donne, avec une grande précision, la mesure du mouvement de rentrée de la chaîne, ce qui importe beaucoup à l'opérateur. Le mécanisme est très-simple, la manœuvre facile. La chaîne se détache à volonté, à ses deux extrémités, afin de pouvoir être conduite à travers des trajets naturels ou artificiels à la manière d'un simple fil. — Prix : 45 fr.

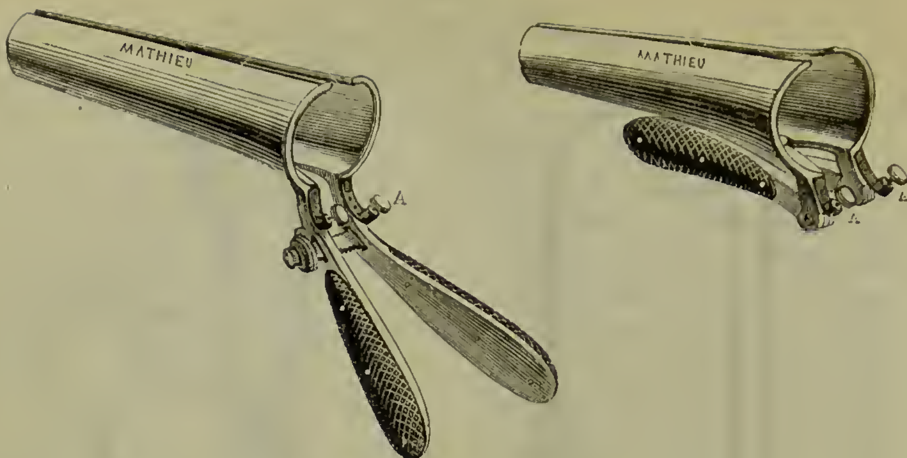
D'après l'avis de l'auteur, je me suis arrêté à deux modèles, l'un droit, l'autre courbe. Cependant j'ai fait trois numéros pour la force. C'est le moyen, portant le n° 2, qui est le plus généralement adopté.

On trouvera, dans le *Traité de médecine opératoire* de M. Chassaignac, tous les modes d'application de ces instruments.

La figure 3 représente un petit écraseur dit modèle de trousse ou de poche ; il peut être employé pour la langue et les petites tumeurs. — Prix : 30 fr.

Spéculum bivalve à manches brisés. (Ricord.)

Le spéculum bivalve présente deux manches qui, par leur longueur et leur mode de réunion avec les valves, rendent cet instrument fort gênant. J'ai,



d'après les indications de M. Ricord, disposé sur chaque manche une articulation qui permet de les replier parallèlement aux valves, de manière que l'instrument, dans son ensemble, puisse être facilement porté dans la poche, soit seul, soit renfermé dans un étui. — Prix : 15 fr., et 25 fr. les quatre valves.

Ventouses à refoulement.

Brevetées s. g. d. g.

(BLATIN.)

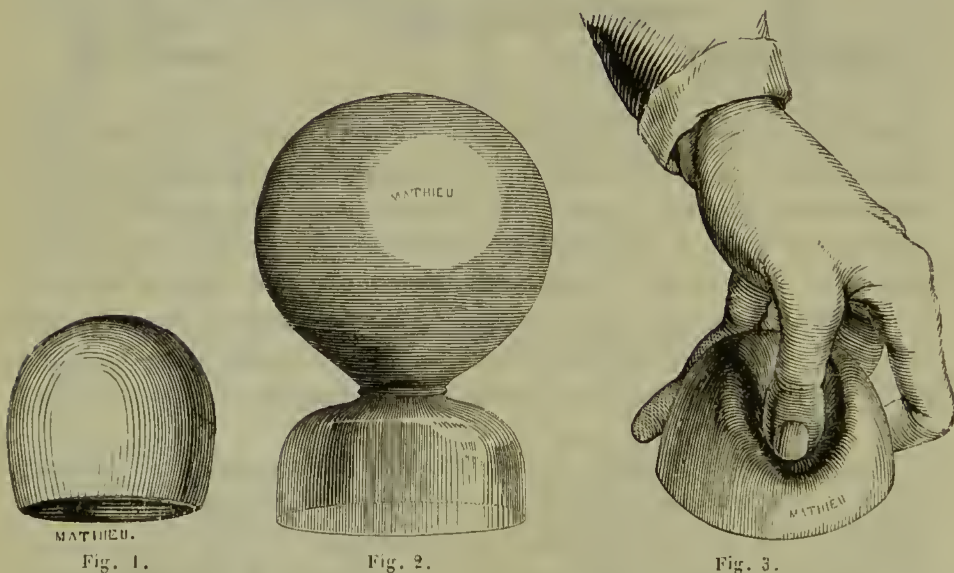


Fig. 1. Fig. 2. Fig. 3.

Ce petit appareil se compose d'une capsule de caoutchouc formant à peu près les deux tiers d'une sphère, et dont les bords sont encadrés par un anneau métallique destiné à maintenir sa forme sur cette partie, qui doit être appliquée sur la peau. On chasse l'air en déprimant avec le pouce le fond de la capsule, maintenue sur la peau, et on laisse redresser ce fond ; le vide existe alors dans l'appareil, et l'action d'aspiration se produit.

Je donne aussi le modèle des premières ventouses que j'ai construites

J'avais conservé la cloche de verre employée autrefois, et sur une tubulure remplaçant le bouton j'adaptais la poche de caoutchouc, dont on se servait de la même manière qu'il vient d'être dit. J'ai cru devoir simplifier encore cet instrument en retranchant la cloche de verre et en la remplaçant par la cloche de caoutchouc figurée ci-dessus. — Prix : 2 et 3 fr.

La figure 3 indique la manière dont on l'applique.

Scarificateur du col de l'utérus.

Cet appareil est composé d'un scarificateur ordinaire et d'un manche qui permet de le manœuvrer dans le fond du vagin et de scarifier le col de l'utérus. Cet instrument a été fabriqué par moi pour M. le docteur Mayer. J'ai fait également un spéculum de verre muni d'une ventouse de gomme élastique, au moyen duquel on pratique la succion du sang.

Ou bien un simple verre à ventouses, allongé, avec pompe, ainsi que le représente la figure 2. — Prix du scarificateur avec son armature : 50 fr.

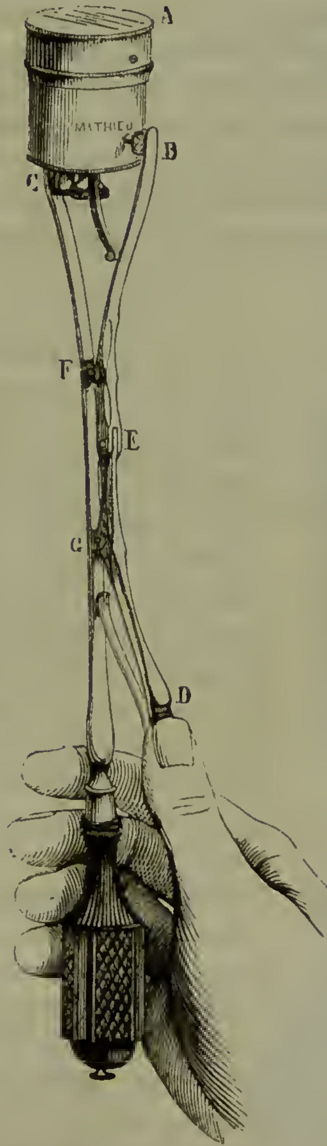
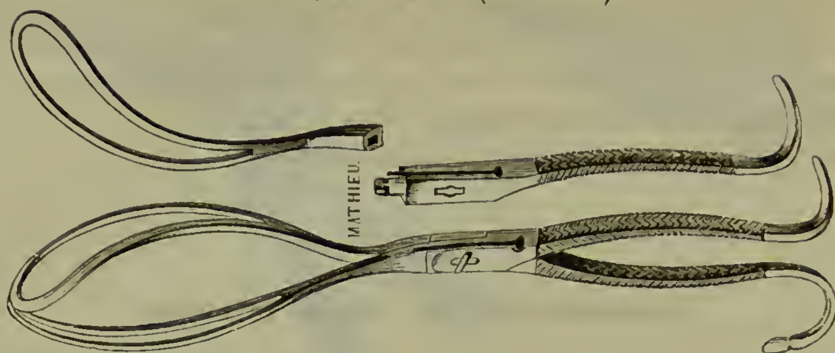


Fig. 1



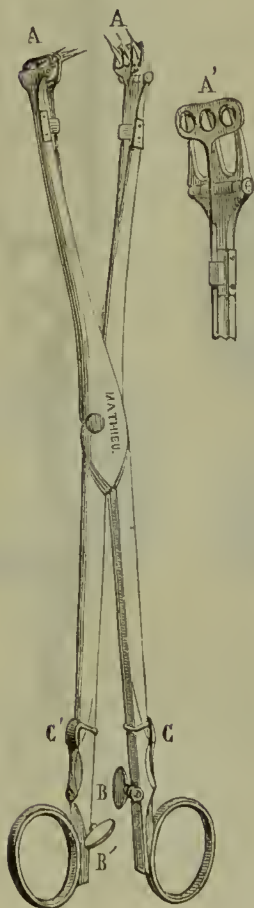
Fig. 2.

Forceps brisé. (MATHIEU.)



J'ai modifié la disposition des branches du forceps de manière à permettre au praticien de le porter facilement, et de pouvoir s'en munir pour les éventualités qui peuvent se présenter dans la pratique des accouchements.

Chaque branche peut être partagée en deux moitiés, que l'on réunit au moment où l'on veut s'en servir, au moyen d'un double mouvement de baïonnette, ce qui rend ce mode d'articulation extrêmement solide. — Cette modification a été faite d'après les idées émises à ce sujet par M. Pajot. — Prix : 33 fr.



Pince-érigne.

(ROBERT.)

Cet instrument est formé par une pince à anneaux, très-longue, dont les mors sont conformés d'une manière spéciale.

Chaque branche se termine par trois pointes, dont l'extrémité est recouverte par une petite tige transversale, de manière à empêcher qu'elles ne blessent les parties lors de leur introduction. Quand les deux branches ont été introduites ensemble ou séparément sur la tumeur à saisir, un même mouvement dégage l'extrémité des pointes, et les fait s'incliner en dedans dans la tumeur. Quand elles ont assez pénétré, celle-ci est saisie solidement, et l'on peut l'amener à soi par une traction plus ou moins forte.

Cette pince peut être employée avec avantage pour amener à l'extérieur les tumeurs placées profondément, polypes de l'utérus, etc.

Les branches de l'instrument étant disposées de manière à se désarticuler, dans le genre du forceps, chacune des branches peut servir isolément comme érigne, ayant l'avantage de pouvoir s'introduire dans une position rectiligne et mousse, et devenir ainsi crochet à trois branches aiguës. — Prix : 60 fr.

Petit Spéculum ou Dilatateur utérin.



Plusieurs instruments ont été imaginés pour pratiquer la dilatation de l'utérus. M. Jobert, de Lamballe, en a publié un, il y a six ou sept ans. J'ai tâché de le modifier de manière que l'on puisse lui donner plus ou moins d'écartement; j'y suis parvenu en le faisant de deux pièces, ainsi que le représente la figure, l'instrument vu ouvert. Entre les deux branches, il y a une petite pièce articulée qui obéit à un écrou placé à la partie inférieure du manche. C'est en tournant cet écrou qu'on fait ouvrir ou fermer le spéculum. M. le docteur Blatin m'a conseillé de faire la partie dilatante en forme de vis, afin de faciliter l'introduction, qui se fait en tournant : la forme de cette modification est représentée en grandeur naturelle entre les deux figures. — Prix : 15 fr.

Tire-mamelons en caoutchouc.



Cet appareil, construit sur le même principe que la ventouse à refoulement, en diffère seulement par sa forme, en raison de l'usage auquel il est destiné. — On l'applique par le même mécanisme. — Prix : 3 fr.

Cautère électro-caustique.

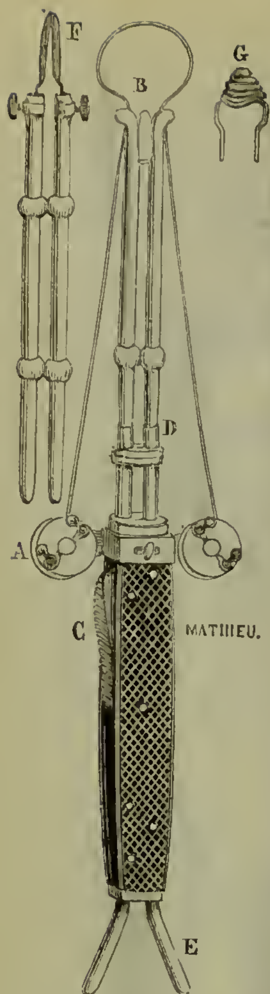


Fig. 1.

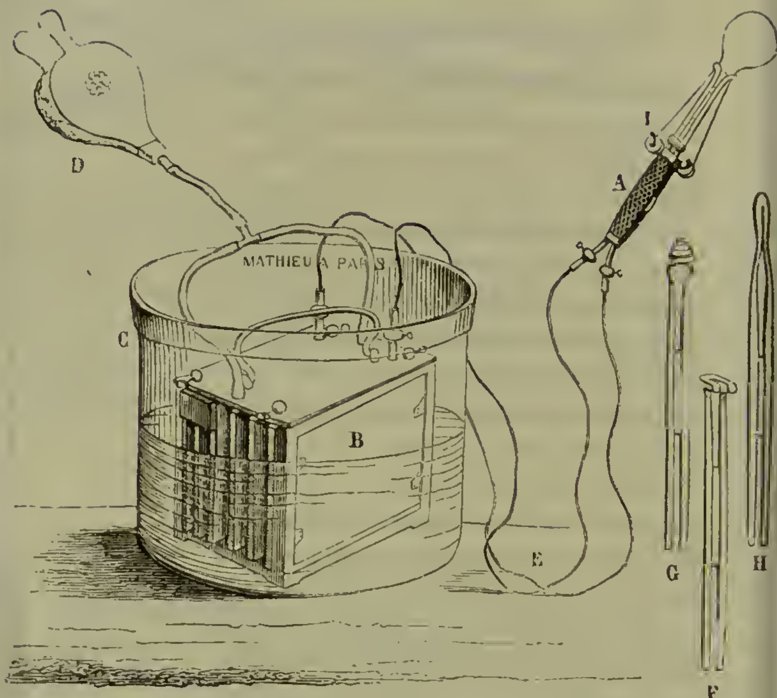


Fig. 2.

Je dois citer un nouvel appareil simple, portatif, et d'une très-grande puissance, appartenant à M. Grenet, et dont l'idée de l'application à la chirurgie est due à M. le docteur Broca, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. J'ai été témoin des expériences, qui ont eu un plein succès. Je viens aujourd'hui de modifier et simplifier les instruments destinés à opérer au moyen de cet appareil, et j'en donne ici la figure.

Le manche du porte-cautère électrique est commun à toutes les formes de cautères mis en usage. La pièce A est mobile; elle ne doit être adaptée que lorsqu'on a besoin de l'anse B pour faire l'ablation complète des parties. C'est pour le jeu de cette anse que l'instrument est modifié, comme on peut le voir sur la figure A. Cette pièce porte deux barillets d'ivoire, autour desquels est enroulé le fil de platine qui forme l'anse B, de manière qu'en tournant alternativement l'une ou l'autre des petites manivelles, on fait avancer le fil en glissant sur la partie que l'on veut enlever. L'avantage de ce mécanisme consiste en ce que, plus le fil pénètre avant dans la tumeur, plus l'anse B devient petite, et par cela le courant a plus d'intensité. Le plus souvent, avec les procédés ordinaires, le fil est fondu avant que la section soit opérée. Avec cette modification, cet accident ne peut avoir lieu, car, à mesure que l'anse

devient plus petite, on peut accélérer le mouvement de rotation, afin de changer constamment la partie du fil qui agit sur la tumeur.

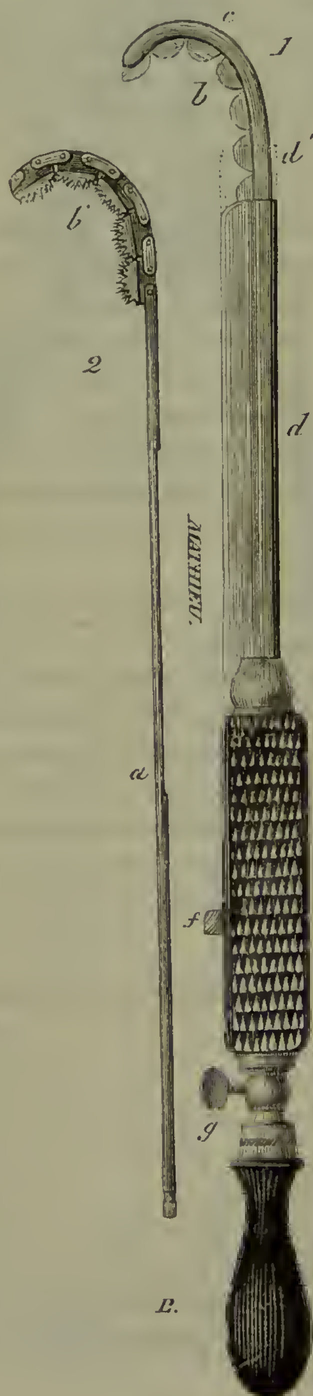
La saillie C est un coulant au moyen duquel on fait à volonté l'interruption du courant.

Les figures E, F, H, sont différentes formes de cautères qui se montent sur le même manche.

La figure 2 représente la pile et l'appareil fonctionnant. — Prix : de 180 à 250 fr.

Embryotome.

(Jacquemier.)



Cet instrument est un embryotome caché à lames mobiles et à chaînons de scie, destiné à la section du cou ou du tronc du fœtus dans l'utérus, et que j'ai construit d'après les indications de M. Jacquemier.

Dans les cas si embarrassants de présentations du tronc, où le fœtus est mort et la version impraticable, l'indication est de pratiquer la section du cou ou de séparer le tronc en deux parties qui sortent isolément avec la plus grande facilité. Mais, jusqu'à présent, l'art n'ayant à sa dispostion que des moyens défectueux et insuffisants pour remplir cette indication, la section du cou du fœtus dans l'utérus est restée une opération des plus difficiles, le plus souvent même inexécutable, qu'on élude presque toujours.

C'est en vue de remédier à cet état de choses que le présent instrument de décollation ou de décapitation a été imaginé; il est fort simple, bien que composé de plusieurs pièces, qui sont :

1° Un crochet mousse (*fig.* 1) creusé dans toute son étendue d'un canal à rainure, dans le sens de sa courbure ;

2° Une tige sur un manche *g* fixé par une vis, tige qui glisse librement dans le canal du crochet et est terminée en *b* par une série de lames articulées dont la convexité fait saillie à travers la rainure du crochet ;

3° Une seconde tige qui peut, sans qu'on déplace le crochet, remplacer la première, portant en *b* (*fig.*2), au lieu de lames convexes,

des chaînons de scie évasés en dehors, de manière à former une large voie dans laquelle la partie recourbée du crochet, aplatie à cet effet, peut s'engager facilement ;

4° Une gaîne mobile *dd'* qu'on peut faire glisser jusqu'à la naissance de la courbure du crochet, et qui met à l'abri des lames convexes ou des dents de la scie, la vulve, le vagin, l'orifice utérin, etc.

On peut, par une disposition particulière (*fig.* 1), faire saillir à volonté la lame terminale au bout du crochet, et le transformer en un crochet aigu pour le cas où il serait impossible de le porter sur le cou et où l'on voudrait agir sur le tronc, diviser la colonne vertébrale, le sternum, etc.

En saisissant d'une main le manche du crochet qu'on tient immobile, et de l'autre le manche de la tige, on peut faire exécuter des mouvements rapides de va-et-vient aux lames ou à la scie, et diviser les parties embrassées dans la concavité du crochet.

Cet instrument se démonte avec la plus grande facilité, et chaque pièce peut être nettoyée isolément.

L'instrument, débarrassé de sa tige et même de sa gaîne protectrice, si cela est nécessaire, est introduit dans l'utérus et mis en place comme un crochet mousse ordinaire. Après avoir poussé la gaîne au delà de l'orifice utérin contre les parties du fœtus, on fait glisser la tige armée jusque dans la courbure du crochet ; tandis que la main droite, appliquée sur le manche de la tige, lui imprime des mouvements rapides de va-et-vient, la main gauche, appliquée sur le manche du crochet, le fixe sur les parties embrassées dans sa concavité.

Il résulte d'expériences nombreuses faites sur le cadavre, que le crochet n'est pas exposé à être faussé, ni la tige armée à sortir de sa gaîne. La tige à lames convexes divise facilement et rapidement les parties molles, tandis que la scie à large voie ne divise que lentement les parties osseuses. Cette partie de l'opération exige un exercice préliminaire, et l'habitude de se servir d'une scie concave ayant à diviser en même temps des parties dures et des parties molles dans des conditions peu favorables. Le point important est de ne point exagérer la pression exercée avec la main qui fixe le crochet et le tient immobile sur les parties embrassées dans sa concavité. — Prix : 60 fr.

Instruments propres à pratiquer l'opération de l'Ovariotomie.

Fig. 1 et 2. — Trocart de fort calibre, à robinet, muni d'un ajustage avec tube en caoutchouc et d'un point d'arrêt B dans la continuation de la canule. Cette idée, qui est de M. le professeur Nélaton, est destinée à empêcher la canule du trocart de s'échapper du kyste au moment où l'on évacue le liquide. — Prix : 16 fr.

Fig. 3. — Pince *Serre-Pédicule* disposée de manière à opérer la constriction dans une espèce de triangle à angles arrondis A. Cette disposition permet de ramasser le pédicule dans un espace qui, au fur et à mesure que l'on com-

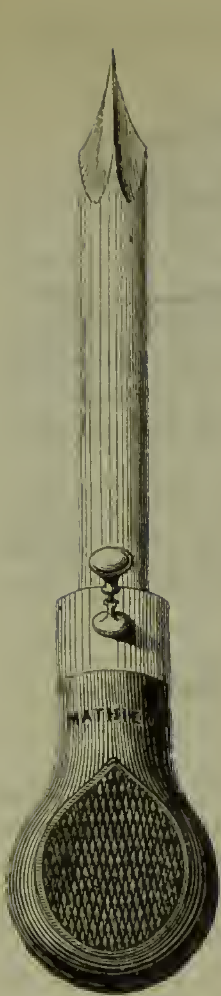


Fig. 1.

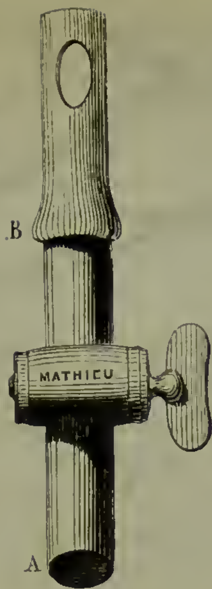


Fig. 2.

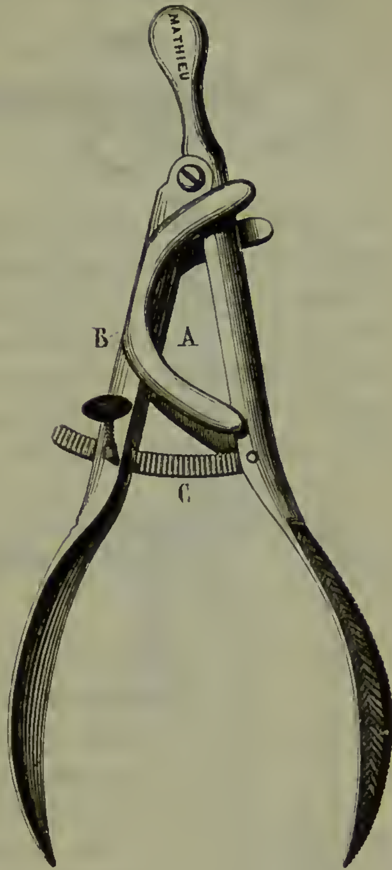


Fig. 3.

prime, devient toujours de plus en plus petit en se rapprochant de la forme circulaire.

Cette disposition a en outre pour avantage de ne pas étaler en long le pédicule, ainsi que le fait le constricteur anglais. — Prix : 25 fr.

J'ai fait une pince forte et à point d'arrêt, munie de dents multiples et courtes, pour saisir le kyste sans le déchirer. — Prix : 16 fr.

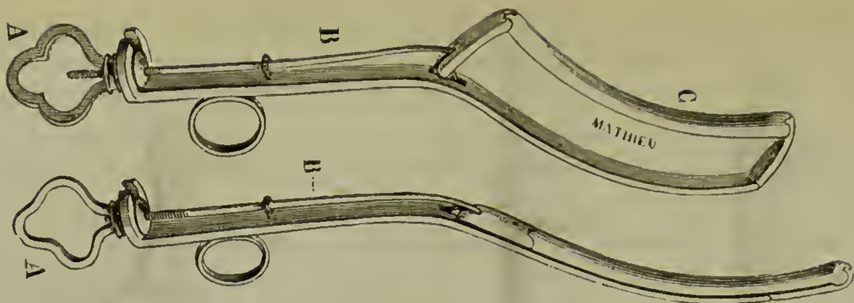
J'ai également fait un constricteur à chaîne métallique dans le genre de l'écraseur linéaire. — Prix : 30 fr.

Ces instruments ont reçu l'approbation de plusieurs chirurgiens les plus compétents en cette matière.

Dilatateur rectal.

(Nélaton, modèle Mathieu.)

Cet instrument, dont la courbure est disposée de manière à pénétrer dans la partie profonde du rectum, est pourvu d'un mécanisme qui permet aux



deux branches de s'écarter parallèlement en un point donné sans dilater l'orifice anal. Son volume, au moment de l'introduction, est très-petit.

Au moyen de la vis A, que l'opérateur fait agir pour opérer la dilatation, il peut graduer à volonté l'écartement des branches.

Cet instrument a été employé plusieurs fois avec succès dans les rétrécissements du rectum; son mécanisme est simple, facile à manœuvrer et à entretenir. Les deux figures représentent l'instrument fermé et ouvert. — Prix : 35 fr.



Trocart explorateur et aspirateur.

(Mathieu.)

J'ai fabriqué de petits tubes à ventouse de caoutchouc, qui peuvent être appliqués sur le pavillon du trocart explorateur. Ils sont destinés à exercer une aspiration qui engage dans le trocart les liquides et même les tissus qui constituent les tumeurs explorées. — Au moment où on l'adapte au trocart, on tient la petite boule de caoutchouc appliquée entre le pouce et l'index, puis on l'abandonne à elle-même ; elle se redresse, et le vide se produit à l'intérieur, ce qui détermine l'action d'aspiration.

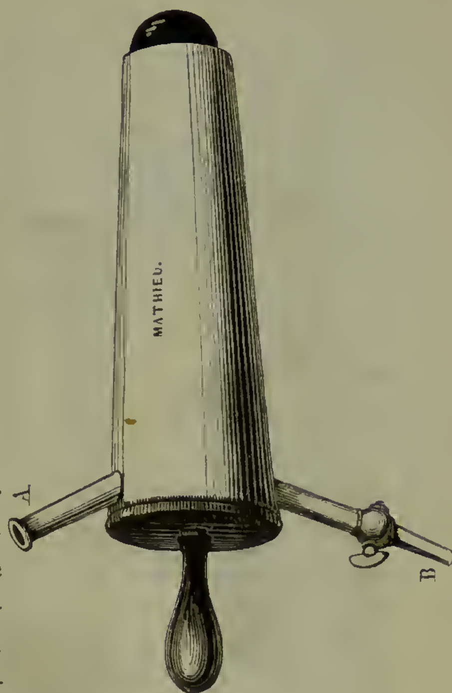
Cette petite boule permet également de faire des injections.

Ce trocart a été employé avec avantage dans de petits kystes de la face. Je ferai remarquer aussi que le trocart explorateur n'a plus besoin de petit capuchon pour protéger sa pointe. D'après la disposition qu'a conseillée M. Chassaignac il y a environ dix-neuf ans, il suffit de faire entrer le poinçon par l'extrémité de la canule, c'est-à-dire de retourner cette dernière : de cette manière, le bouton qui se prolonge sur la tige par une partie conique vient buter contre l'extrémité de la canule avant que la pointe ait dépassé l'autre bout.

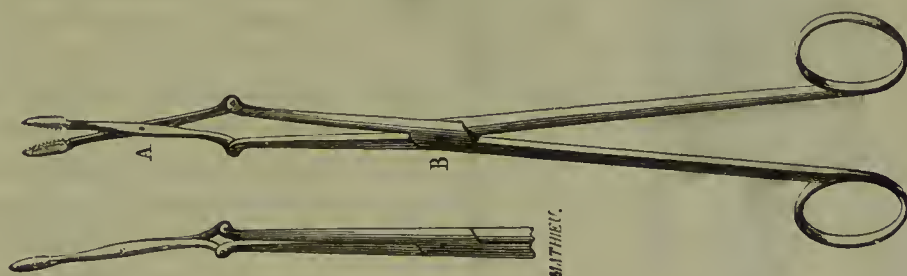
Le même auteur désire également que l'extrémité latérale de la canule soit munie d'une petite fenêtre, afin de faciliter l'écoulement du liquide. — Prix : 7 fr.

Spéculum à double courant, pour la cautérisation avec le fer rouge.

(MATHIEU.)



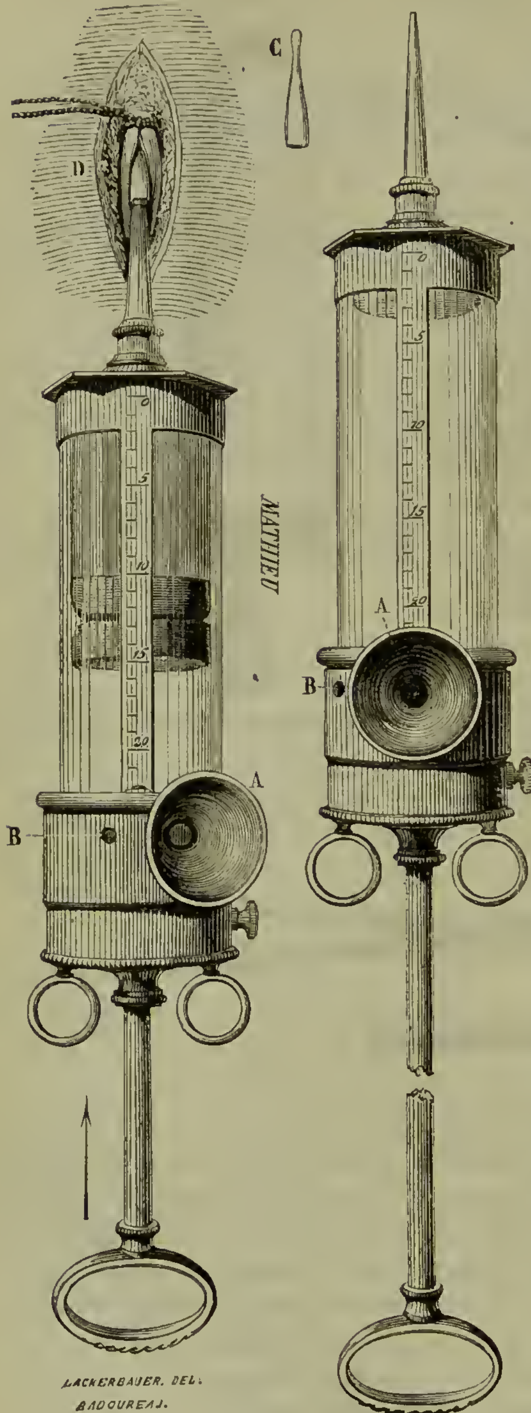
Ce spéculum est composé de deux parois cylindriques distinctes, séparées l'une de l'autre par un intervalle d'un millimètre seulement. Dans cet espace circule un courant d'eau froide, qu'un simple tube de caoutchouc amène par l'orifice A, et qui s'échappe par le conduit B, après avoir baigné toute la surface interne de l'instrument. Cette disposition permet, comme on le voit, de pratiquer des cautérisations prolongées sans que la matière du spéculum ait le temps de s'échauffer. — C'est après avoir entendu bien des fois déplorer par plusieurs chirurgiens, et par M. Jobert (de Lamballe) entre autres, les graves inconvénients qu'entraîne l'échauffement du spéculum ordinaire pendant la cautérisation avec le fer rouge, que j'ai été conduit à imaginer cet appareil. — Prix : 30 fr.



Nouvelle pince dont le mode d'action est très-simple, et qui, par la disposition de son mécanisme, permet d'exercer une grande puissance de pression, malgré son petit volume ; cet instrument est destiné surtout à agir dans les parties profondes, dans le col utérin, dans le pharynx, etc. J'ai disposé de la même manière de petits ciseaux courbes avec lesquels on peut exciser les végétations au col utérin, et enfin pratiquer diverses opérations dans les organes génito-urinaires ; le mécanisme de cet instrument m'a été suggéré par M. le docteur Pfeiffer. — Prix : 17 fr. Un mécanisme particulier permet à une seule monture de recevoir des ciseaux et des pinces alternativement. — Prix de ce dernier : 25 fr.

Instrument nouveau propre à pratiquer la transfusion du sang.

(Mathieu.)



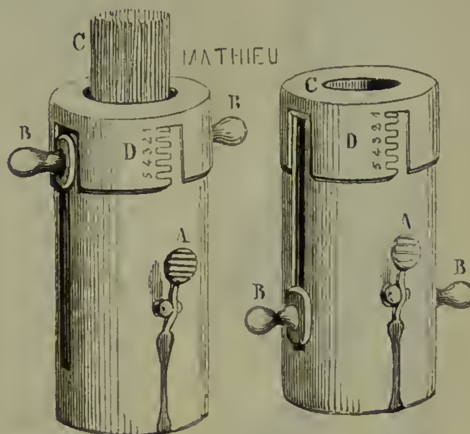
Bien que cette opération trouve peu de partisans aujourd'hui, il n'en est pas moins vrai que plusieurs chirurgiens l'ont pratiquée dans ces derniers temps, dans des cas où il n'y avait plus d'autre ressource. En 1855, j'avais exposé deux instruments au moyen desquels on pouvait pratiquer la transfusion du sang de bras à bras, et dont l'un d'eux avait déjà été mis en usage; mais certaines difficultés d'exécution dans le manuel opératoire m'ont fait voir que je devais simplifier mes appareils. D'après le conseil de M. Pajot, voici l'instrument que j'ai construit : une seringue dont le corps de pompe est en cristal très-fort de parois, les deux extrémités sont en métal et reliées entre elles par deux tringles latérales au corps de pompe, munies d'une graduation qui donne la mesure du liquide contenu. A la partie inférieure de l'instrument, j'ai monté un entonnoir A sur un collet à frottement, qui communique avec l'intérieur de la pompe, un trou B disposé de la même manière est destiné à laisser une sortie libre à l'air, lorsque le sang de l'homme qui le fournit pénètre dans la seringue par l'entonnoir; aussitôt que l'instrument est chargé, on fait exécuter un petit mouvement de rotation au collet et les deux communications A, B, sont interceptées; on pousse alors le piston en tenant l'instrument dans la position verticale; de cette manière,

on le purge d'air à l'instant même; puis aussitôt on place la canule dans le petit tube en ivoire C qu'on a préalablement placé dans la veine D et qui sert de conducteur au liquide injecté; cet instrument peut servir à différents usages. — Prix : 75 fr.

Révulseur.

(Dreyfus.)

Ce petit appareil se compose d'un tube dans lequel se meut une rondelle munie d'aiguilles très-fines destinées à pénétrer dans la peau. Un mécanisme analogue à celui du scarificateur permet de faire sortir ces aiguilles par un mouvement de détente. On peut graduer, de même que pour les lames du scarificateur, la profondeur à laquelle elles doivent pénétrer. — Prix : 35 fr.

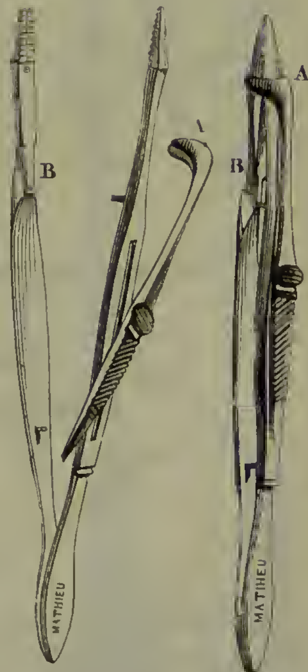


Pince à ligatures.

(Cavallini et Mathieu.)

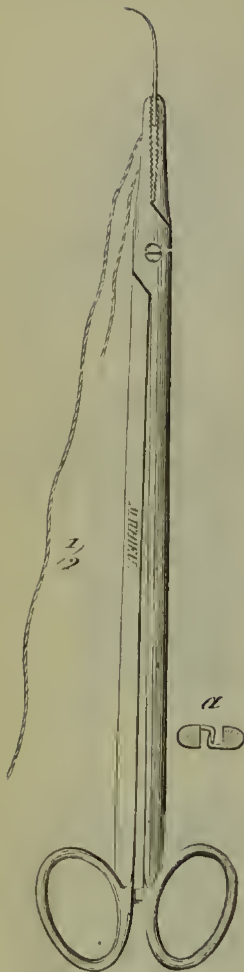
Cette pince est une modification de celle à verrou qui est employée pour les ligatures. Le verrou a été remplacé par une sorte d'écrou qui peut être séparé de l'instrument et le laisser tel qu'une pince ordinaire à dissection. Cet écrou est disposé de telle sorte que la constriction qu'il exerce est aussi complète que possible, ce qui n'existait pas avec les anciennes pinces. — Prix : 6 fr. 50 c.

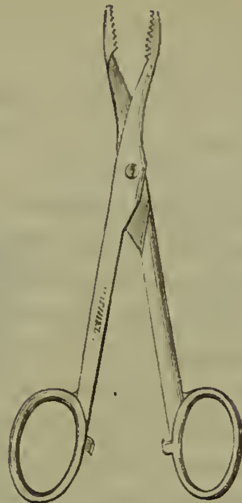
Pour atteindre le but, c'est-à-dire une forte pression, j'ai fait plusieurs systèmes. J'avais pratiqué un trou incliné dans l'une des branches de la pince, l'autre branche étant armée d'un verrou mobile dont la broche s'engageait dans le trou incliné de la partie opposée. Ce verrou pouvait s'ôter, afin de permettre également le nettoyage du mécanisme; mais la force de pression est moindre que celle dont voici la figure.



Pince à point d'arrêt.

(Mathieu.)


Fig. 1.


Fig. 2.

Voici un nouveau mode de fermeture des pinces à anneaux et pinces à deux branches en général.

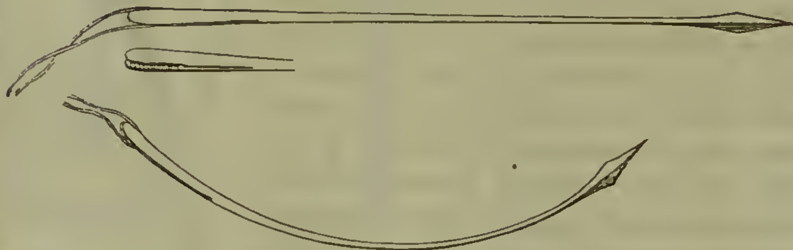
Ce mécanisme très-simple consiste en deux crochets placés en sens inverse sous les anneaux de la pince, et que l'opérateur peut accrocher à volonté par une simple pression, et qu'il décroche par un mouvement de latéralité.

La deuxième figure représente la pince porte-aiguille de Sims, demi-grandeur, et le point *a* la coupe des deux crochets.

Prix de la pince porte-aiguille : 9 fr.

Aiguille-pince pour passer les petits sétons.

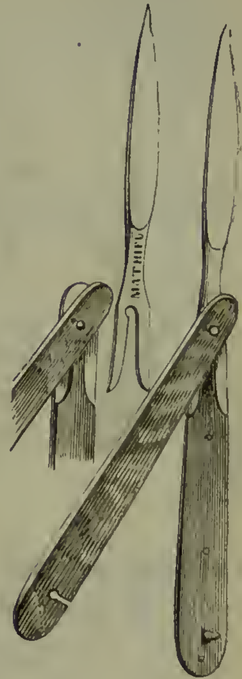
(Bouvier.)



Les aiguilles sont disposées de manière à saisir un fil dans une pince au bout opposé à la pointe. J'ai disposé pour ce chirurgien des chaines métalliques qu'il place en forme de séton avec les aiguilles. Il fait également usage de fil gommé, qu'il appelle séton filiforme. — Prix : 5 fr.

Nouveau système pour monter des lames de bistouri sur un manche unique.

(Mathieu.)

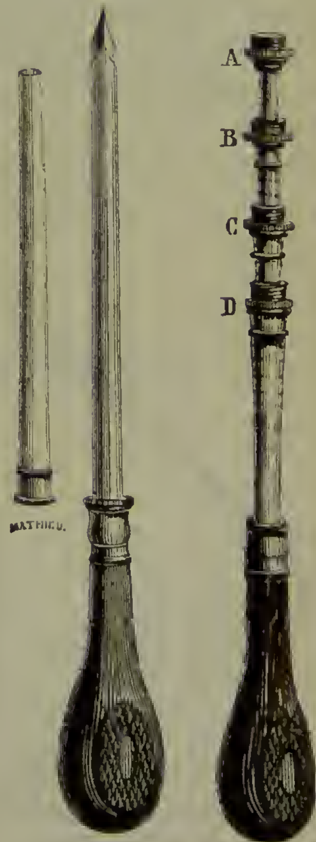


Ce nouveau système d'articulation permet d'adapter sur un manche unique des lames de bistouri de formes et de grandeurs différentes. On place la lame sur le manche, de manière que le talon soit à cheval sur la goupille qui sert à l'articulation des deux châsses du manche. — Cette disposition permet de faire un manche complétement plein, au lieu de deux châsses simples, qui ne sont pas rigides, et faiblissent sous les doigts du chirurgien.

J'ai imaginé ce système d'articulation en 1851, afin de réduire le volume des trousses ou des étuis, contenant ces objets; mais il est bon de dire que les lames ne sont point à l'abri de tout danger comme dans les manches ordinaires, où la lame se trouve garantie par les deux châsses lorsque le bistouri est fermé.

Trocart multiple à quatre pièces.

(Mathieu.)



Quatre trocarts ordinaires de grosseurs diverses nécessiteraient une boîte assez volumineuse pour les placer. J'ai pu, par un moyen bien simple et peu coûteux, réunir quatre trocarts de grosseurs assorties en un seul instrument qui peut se placer dans une case de la trousse. Pour arriver à ce but, j'ai rendu creux chacun des poinçons, de manière à les faire entrer l'un dans l'autre. Le manche qui leur est commun à tous, sert également à l'état de repos à protéger la pointe du plus gros qui engaîne les autres, ainsi qu'il est représenté figure 1.

La figure 2 représente l'un des trocarts monté sur le manche; la figure 3 est sa canule. — Argent, 20 fr.; à robinet, 23 fr.; maillechort, 15 fr.

Trocart. (Mathieu.)

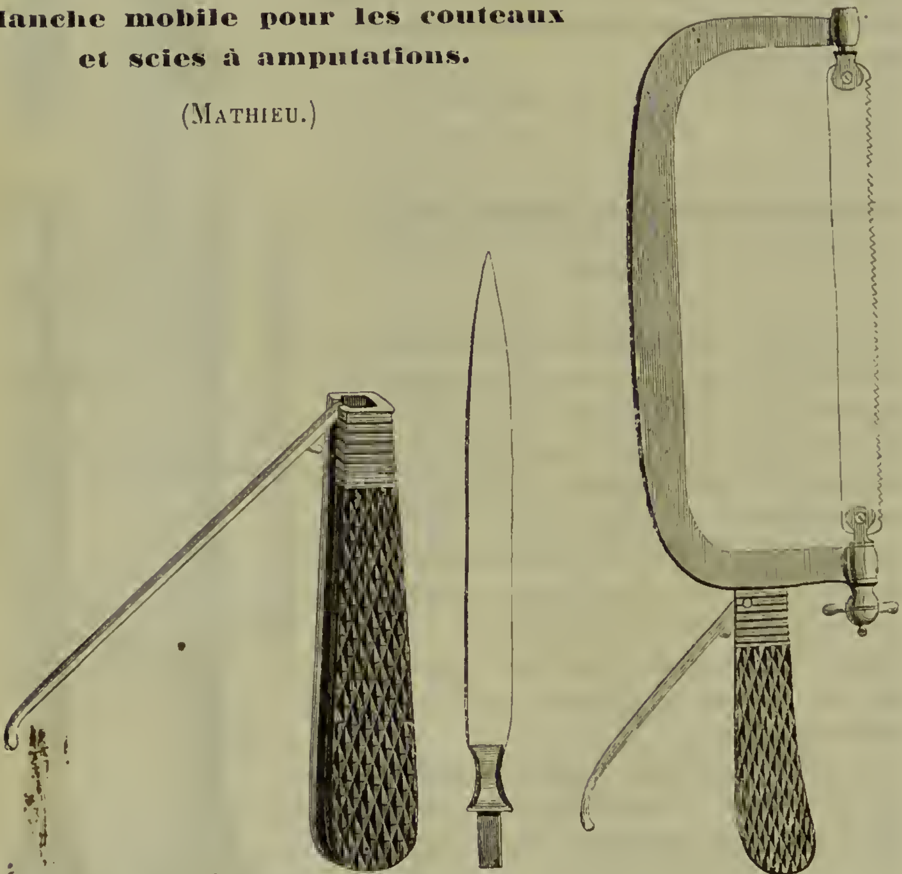


Le poinçon du trocart est rendu mobile sur la tige, et l'on peut présenter l'extrémité mousse ou l'extrémité pointue. — Quand on ne se sert pas de l'instrument, on retourne la pointe dans l'intérieur du manche, et l'on n'a pas besoin, pour garantir la pointe, d'un capuchon sujet à se perdre. Cela rend également inutile l'emploi d'un étui pour l'instrument. — Prix : 5 fr. 50 c. et 6 fr.

M. Chassaignac a adopté le même principe pour les longs trocarts qu'il emploie pour pratiquer le drainage chirurgical. Ce chirurgien fait usage également de tubes de caoutchouc perforés, qu'il appelle *tubes à drainage.* Nous fabriquons ces sortes de mèches creuses par bouts d'un mètre de long, dont le prix est de 1 fr. 50.

Manche mobile pour les couteaux et scies à amputations.

(Mathieu.)



J'ai disposé les boîtes à amputations de manière à en réduire considérablement le volume, en permettant l'adaptation des lames de couteaux et de scies sur un manche unique.

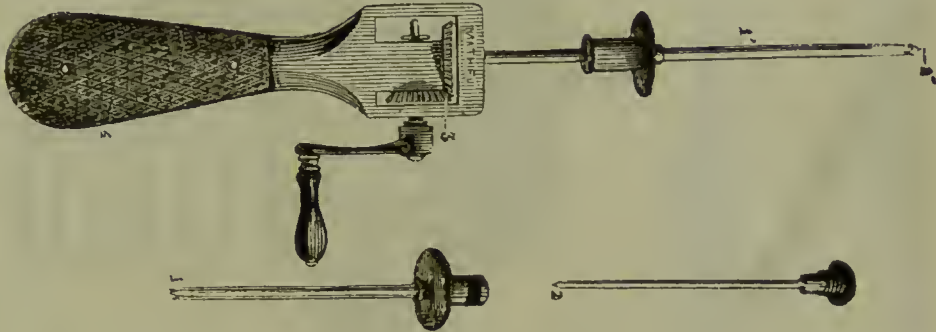
Le manche reçoit le talon de la lame, qui porte un trou dans lequel doit s'engager une petite broche portée par la branche d'acier qui s'articule près de l'extrémité du manche, dont elle peut s'écarter à angle droit. Au moment de cet écartement, la lame peut pénétrer dans le manche, si l'on réapplique alors la branche d'acier sur le dos du manche, la broche s'emboîte dans le trou de la lame et la fixe solidement.

Le prix est indiqué page 17, n. 20.

(*Déposé conformément à la loi en* 1851.)

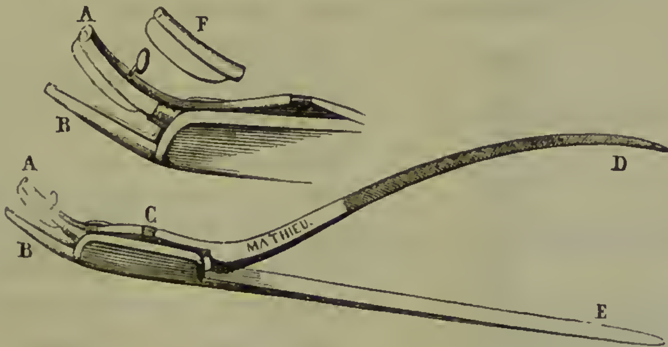
Instrument pour la saignée des os et pour les résections.

(LAUGIER.)



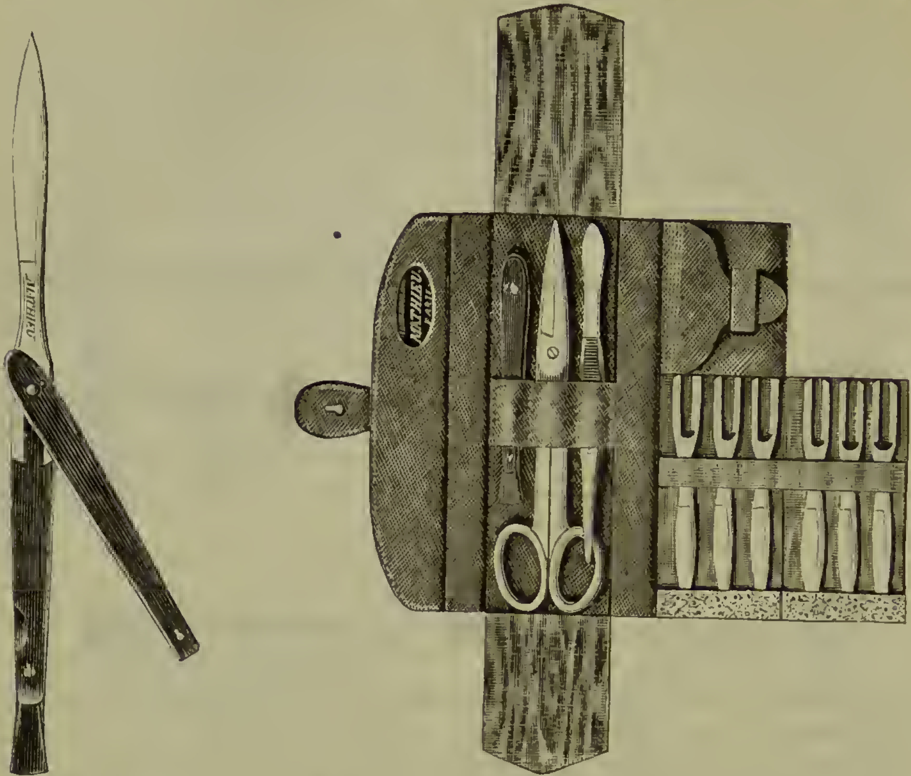
C'est une sorte de petit trépan, destiné à perforer le tissu compacte des os, pour ouvrir une voie au sang contenu dans le tissu spongieux. — On peut également, avec cet instrument, perforer un os de part en part pour ouvrir un passage à la scie à chaîne dans les opérations de résections. — On imprime un mouvement de rotation à la tige 1, 2, en tournant la manivelle qui correspond à l'engrenage 3. — Prix : 45 fr.

Cisaille Rachitome. (LUDOVIC HIRSCHFELD.)



Cet instrument composé d'un double levier est muni d'une branche B qui s'introduit dans le canal rachidien sans toutefois comprimer la moelle épinière; cette branche est fenêtrée de manière à laisser entrer la lame A qui coupe en fauchant la lame des vertèbres, sans pour cela employer une grande force, comme on peut le voir d'après le dessin ci-joint, la lame étant indépendante de l'instrument, on peut en avoir plusieurs de rechange. — Prix avec deux lames de rechange : 40 fr.

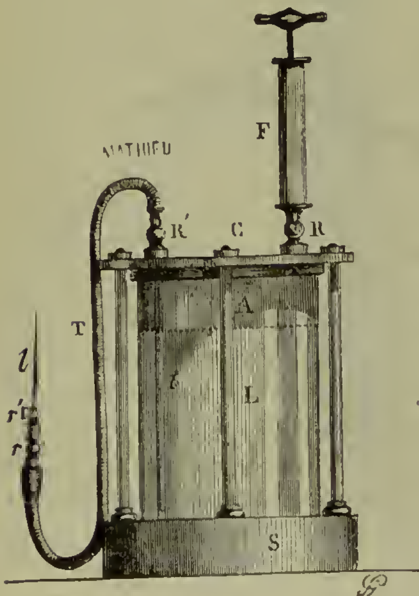
Modèle de trousse à dissections à lames démontantes.



Ce qui permet de réduire considérablement le volume de la trousse : ce système d'articulation est simple, solide et facile à entretenir. — Prix : 15 fr.

Je fais également des trousses contenant différents instruments qui se démontent de manière à en réduire le volume.

Injecteur à air comprimé.

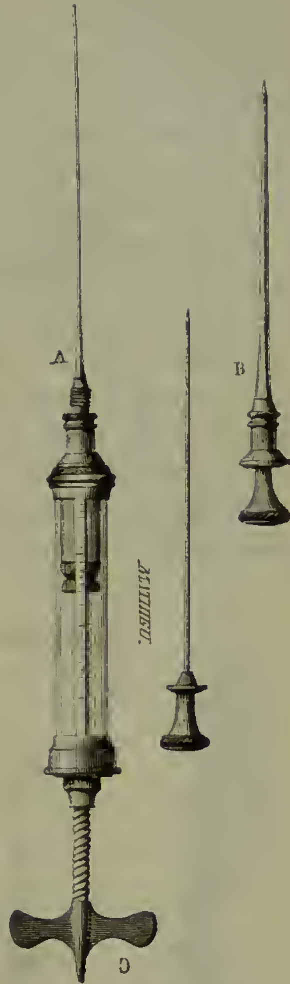


J'ai construit plusieurs instruments qui projettent les liquides par la force de l'air comprimé, le modèle ci-joint représente un instrument destiné à injecter les cadavres, et par conséquent faire des embaumements. J'en ai de plus petits calibres qui servent à différents usages, soit pour douches utérines, douches rectales, douches oculaires, etc.; les prix varient selon la grandeur, depuis 25 fr. jusqu'à 110 fr.; le grand modèle riche; monté à colonnes avec vase en cristal, chapiteaux en bronze doré, canules de rechange, le vase grillagé. — 500 fr.

Ce grand appareil est destiné aux embaumements.

Seringue de Pravaz.

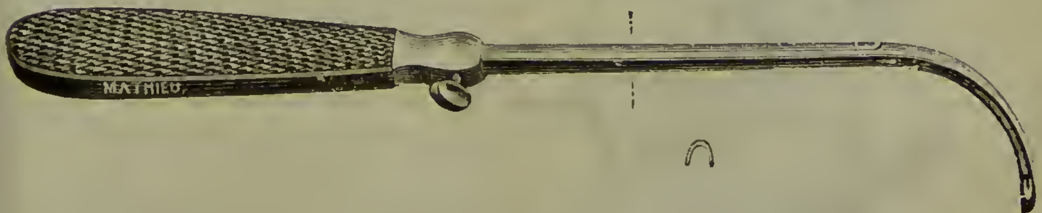
(Modifiée par Béhier.)



Pour pratiquer les injections sous-cutanées, M. Béhier m'a fait modifier la petite seringue de Pravaz de la manière suivante : les deux parties métalliques (argent) qui sont placées aux deux extrémités du petit corps de pompe en cristal sont reliées entre elles par deux tringles également en argent et sur lesquelles existe une graduation indiquant la quantité de liquide injecté. Ces deux tringles ont pour but de donner plus de solidité à l'instrument. J'ai également rendu les trocarts infiniment plus capillaires; une canule A est destinée à pénétrer dans la canule du trocart lorsque le poinçon en est retiré, de manière à faire entrer le liquide dans les tissus au premier tour de la clef C du piston. Cet instrument est facile à manœuvrer et à entretenir propre, chaque demi-tour de piston fournit une goutte de liquide. — Prix : 22 fr., dans une boîte en maroquin avec deux trocarts et de grosseurs diverses.

Sonde rugine pour les résections sous-périostées.

(Ollier.)



Cet instrument est destiné à détacher le périoste de l'os dans les résections et à protéger cette membrane contre l'action de la scie.

Il se compose essentiellement d'une tige d'acier recourbée de quinze à seize centimètres, profondément cannelée le long de sa concavité. Cette tige est fixée sur un manche de bois et se termine par une extrémité libre, aplatie, semi-

tranchante, et large de sept millimètres. Cette extrémité est destinée à détacher le périoste et à ruginer l'os là où son enveloppe fibreuse est trop adhérente. Une fois la dénudation opérée sur toute la circonférence du cylindre osseux, on passe la sonde entre le périoste et l'os. La convexité est du côté du périoste et la concavité du côté de l'os. On introduit alors une scie à chaîne le long de la cannelure, et la sonde, restant en place, protége le périoste sans gêner les mouvements de la scie.

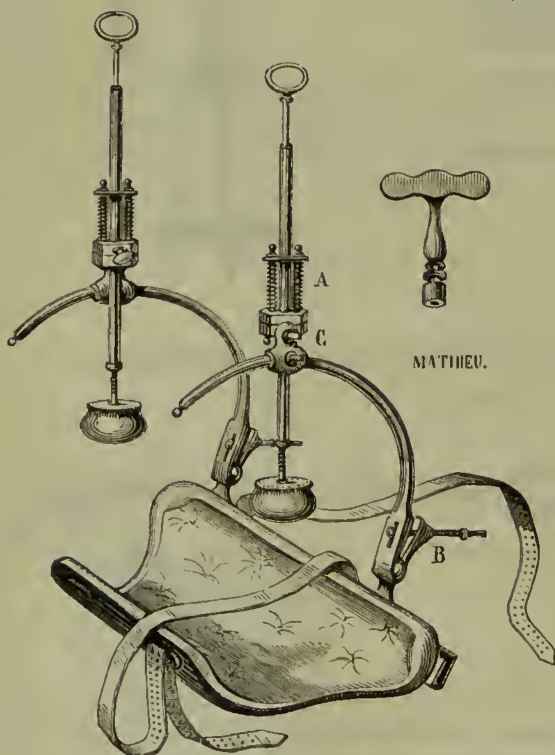
L'instrument est recourbé près de son extrémité libre pour s'accommoder à la conformation des diverses régions. L'extrémité libre est percée d'un chas de navette destiné à accrocher préalablement une anse de fil qui servira à conduire la scie à chaîne. Mais cette ouverture n'est pas indispensable, puisque avec une aiguille courbe on arrive au même résultat.

La longueur de la sonde telle qu'elle vient d'être indiquée ayant des inconvénients en certains cas, à cause de l'éloignement du point d'appui, on a rendu la partie cannelée mobile dans le manche. On peut la diminuer de plus de la moitié ; une vis la fixe solidement dans la position voulue.

A l'aide de cet instrument, les résections sous-périostées deviennent praticables, même dans les cas en apparence les plus défavorables. — Prix : 14 fr.

Compresseur pour les anévrismes.

(Broca.)

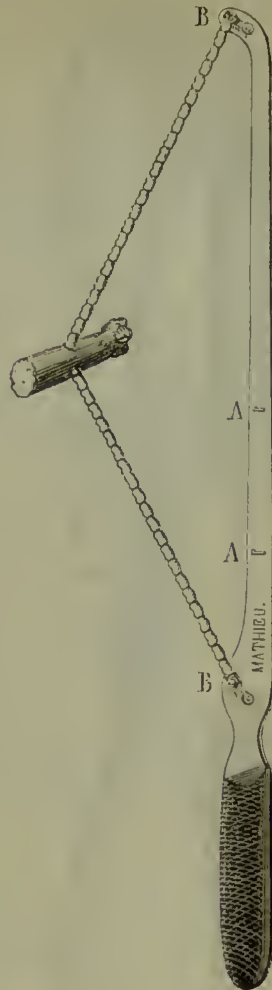


J'ai apporté une modification au mécanisme des pelotes compressives de l'appareil de M. Broca pour la compression des anévrismes. J'ai substitué aux bandelettes de caoutchouc, qui existaient dans l'apparei primitif, des ressorts à boudin moins sujets à se détériorer, et ne perdant rien de leur force, tandis que les bandelettes de caoutchouc se relâchent lorsqu'on s'en est servi quelque temps, et exercent une pression moins régulière (1). Cet appareil, ainsi modifié, a été employé avec succès par MM. les professeurs Porta, de Pavie, et Thilanus, d'Amsterdam. — Prix : 100 fr.

(1) Cette figure est extraite de l'ouvrage de M. Broca, *Des anévrismes et de leur traitement*. 1 fort vol. in-8. Paris, 1856, chez Labé, éditeur, place de l'École-de-Médecine.

Nouveau porte-scie à chaîne pour une seule main.

(Mathieu.)



Nouveau porte-scie qui peut s'adapter à toute scie à chaîne, et qui permet de se servir de ladite scie avec *une seule main*, l'autre main pouvant maintenir les parties, ou prendre un point d'appui, *ad libitum*.

L'avantage de ce nouvel instrument est : 1° de ne plus dépendre d'un aide qui tient entre ses mains le succès de l'opération ; 2° de moins s'exposer au brisement de la scie, puisqu'il n'y a plus besoin d'harmonie entre le jeu des deux mains ; 3° de scier beaucoup plus vite et plus sûrement, puisque, sans effort aucun, on maintient toujours la scie à chaîne dans le même degré de tension, et dans un angle ouvert toujours au même degré ; 4° au moyen de deux points d'arrêt A, A qui existent sur une des faces du porte-scie, on peut diminuer d'abord la longueur du champ de section de la chaîne et diminuer l'angle d'ouverture pour l'adapter au volume de l'os à scier et à la forme des parties à protéger.

La scie se fixe à l'arbre sur deux petits pitons B, B et y est maintenue par deux crochets que l'on abaisse instantanément. Ce mécanisme est des plus simples. — Prix, avec la scie à chaîne : 28 fr.

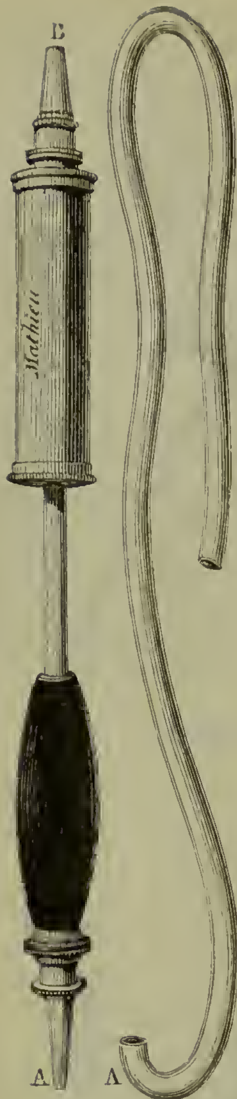
Appareil à fumigations.

(E. Langlebert.)

Cet appareil se compose d'une lampe à alcool, au-dessus de laquelle est placé un manchon de cuivre ; le trou central de ce manchon donne passage à la flamme de la lampe, qui arrive ainsi sous une capsule de tôle contenant le cinabre ou toute autre matière à fumigations.



La flamme, en passant à travers le manchon de cuivre, échauffe l'eau qu'il contient, et dont la vapeur s'échappe par quatre trous disposés pour lui donner passage. La flamme, arrivant ensuite sous la capsule, détermine la formation de vapeurs médicamenteuses qui se mêlent à celles de l'eau. — Prix : 18 fr.



Seringue à double effet.

(A. Robert et Mathieu.)

Cette seringue est destinée à évacuer les collections de liquides et à faire pénétrer ensuite dans ces cavités d'autres liquides propres à les modifier. Suivant que la seringue est adaptée à la canule du trocart par l'une ou l'autre de ses extrémités, elle agit comme une pompe aspirante ou comme une pompe foulante. — On évite, par ce moyen, la pénétration de l'air dans les cavités sur lesquelles on agit : cette seringue peut être employée avec avantage dans le traitement des abcès par congestion et des kystes de l'ovaire, pour l'estomac et les embaumements. — Prix : 40 fr.

Plessimètre et Percuteur.

(Trousseau.)



Le marteau est destiné à frapper sur le plessimètre pour remplacer le doigt ; l'extrémité du marteau est enveloppée d'une petite feuille de caoutchouc pour amortir le son qu'il produit en frappant sur la plaque du plessimètre. La partie du plessimètre qui reçoit le choc est recouverte d'un morceau de peau de daim. — Prix : 12 fr.

Scie à arbre pour résection, à feuillet mobile et très-étroit.

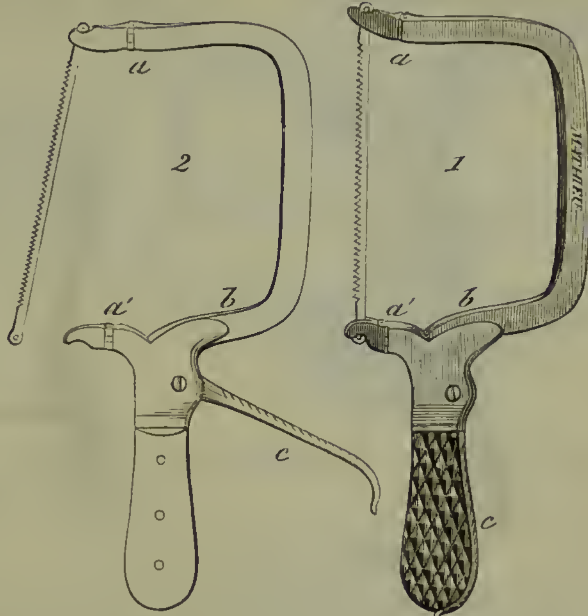
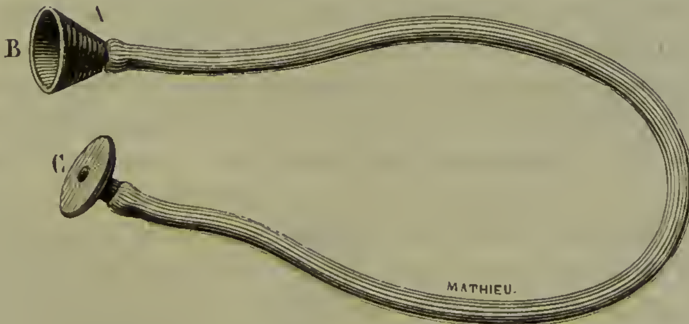


Fig. 2. Fig. 1.

C'est au moyen d'un levier à crémaillère C, qui allonge et raccourcit l'arbre de l'instrument *b* qu'on tend et que l'on détend la scie. Ce mécanisme permet à l'opérateur de détacher et de replacer instantanément le feuillet de scie, dans tous les sens, en inclinant soit à droite ou à gauche les deux extrémités de l'arbre appelées porte-feuillets; ces mouvements s'exécutent par deux charnières *a'*, *a*; la figure 1 montre l'instrument prêt à fonctionner; la figure 2 montre l'instrument au moment où l'on ajuste le feuillet de scie. — Prix : 48 fr.

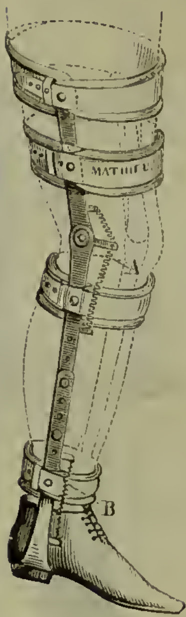
Stéthoscope à conduit élastique.

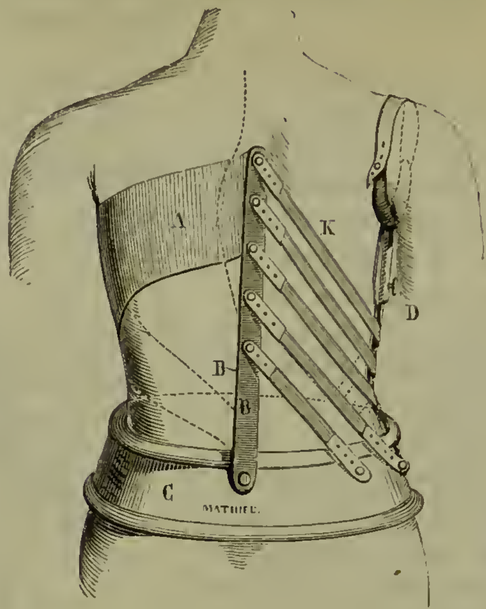
(Giraud, de Marseille.)



Cet instrument, simple et portatif, se compose, ainsi que le représente la figure, d'un pavillon C d'ébène ou d'ivoire, qui s'applique sur l'oreille, et d'un entonnoir A de même substance, que l'on place sur la partie que l'on veut ausculter. Les deux extrémités sont réunies au moyen d'un tube élastique de caoutchouc vulcanisé, de manière que l'application de cet instrument est facile dans tous les cas. — Prix : 3 fr. 50 c.

Appareils orthopédiques à pressions élastiques.





Les appareils représentés par ces figures sont destinés à remplacer l'action des muscles paralysés; les mouvements qui normalement doivent être exécutés par l'influence de ces organes, sont faits au moyen de bandelettes élastiques.

L'idée première de l'application de bandes de caoutchouc appartient à M. Rigal (de Gaillac). Depuis je l'ai perfectionnée en l'appliquant aux appareils orthopédiques.

En 1852, j'ai construit un appareil de ce genre pour un jeune homme venu de la Suisse, et chez lequel la marche était complétement impossible par suite d'une paralysie complète des extenseurs de la jambe sur la cuisse. Je lui fis un appareil montant jusqu'au tiers supérieur de la cuisse; de fortes bandes de caoutchouc étaient placées en avant, passant au-devant du genou. Sous l'influence des muscles fléchisseurs, la jambe se pliait sur la cuisse, les bandelettes de caoutchouc cédant à cette influence; puis, agissant à leur tour par la cessation du mouvement de flexion, elles ramenaient la jambe dans l'extension, et le mouvement se trouvant rétabli de cette manière, la marche devint possible d'abord, et facile ensuite, après un peu d'exercice.

En 1853, je construisis un autre appareil du même genre pour une jeune fille qui me fut adressée par M. Duchenne (de Boulogne). C'est alors que ce médecin me conseilla d'appliquer ce mécanisme aux appareils employés dans les cas de déviation de la taille. Voilà toute la part que prit M. Duchenne à cette invention. J'ai cru devoir rétablir les faits tels qu'ils doivent être présentés, à cause des prétentions élevées depuis par M. Duchenne à ce sujet.

Dans ces dernières années, j'ai fabriqué, pour un grand nombre de malades qui m'ont été adressés par M. le professeur Nélaton, des appareils à pressions élastiques, et notamment des corsets, comme ceux qui sont représentés dans la figure ci-dessus.

Bandages et appareils.

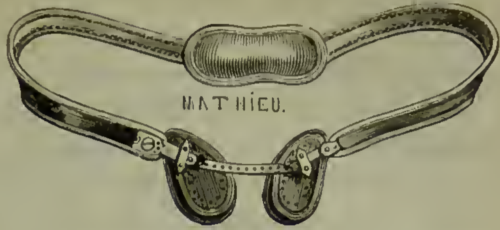


Fig. 1.



Fig. 2.

J'ai formé un atelier spécial pour les bandages, appareils orthopédiques, membres artificiels, ceintures, etc.

Cette partie de la thérapeutique demande des soins tout particuliers, en raison des difficultés que l'on rencontre fréquemment; aussi j'ai cru devoir confier la fabrication de ces appareils à des ouvriers intelligents, habitués depuis longtemps à ce genre de travail. Je me suis sérieusement occupé de cette branche de notre industrie, car ses applications sont nombreuses, et tous ces petits appareils bien conditionnés, bien entendus, rendent de véritables services.

La figure 1 représente un modèle de bandage double, à pelotes mobiles, qui est un des meilleurs, et dont je fais souvent l'application.

La figure 2 représente une ceinture hypogastrique, destinée à combattre l'antéversion de l'utérus. La plaque se meut au moyen d'une clef, de manière qu'on peut, par ce mécanisme, lui donner plus ou moins d'inclinaison.

Instruments propres à faire écrire les personnes affectées de la maladie dite : la crampe des écrivains.

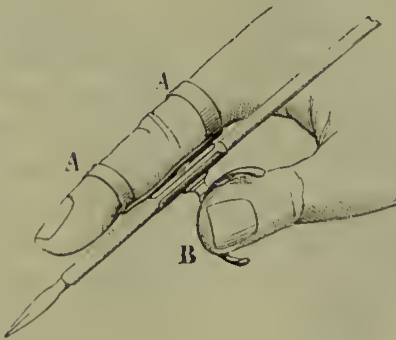


Fig. 1.

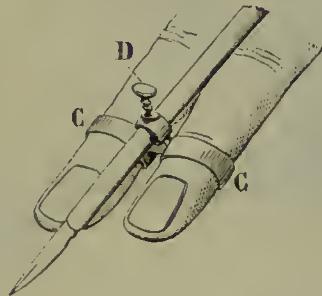


Fig. 2.

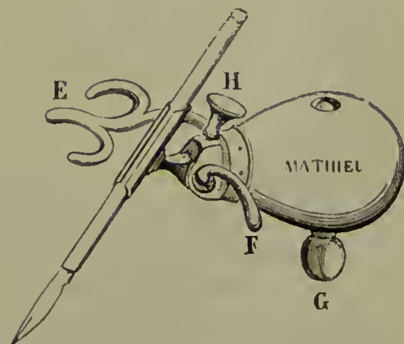


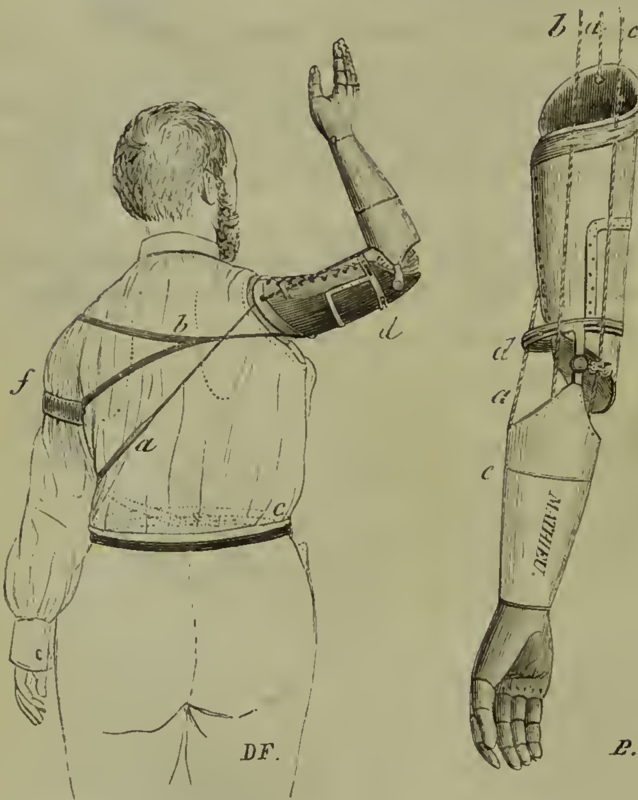
Fig. 3.

J'ai déjà fait un grand nombre d'instruments pour cette affection qui est assez commune et surtout de formes bien diverses, aussi le même instrument ne convient-il pas à tous les cas. J'ai vu des personnes qui, pendant deux et trois ans, se sont très-bien trouvées du modèle fig. 1, et qui ont dû ensuite le changer et se servir de la figure 2 ou de la

figure 3. Je dois dire cependant que le modèle figure 3 est celui qui est le plus généralement employé avec succès. J'ai dû quelquefois construire des modèles tout particuliers dans des cas exceptionnels. Ces instruments sont simples, solides et très-portatifs; la figure 3 représente le porte-plume à manche qui occupe le creux de la main et dont les parties E, F servent à maintenir écartés le pouce, l'index, et le médius; la figure 2 représente l'instrument à doubles anneaux au milieu desquels est fixé le porte-plume qu'on incline à volonté : avec ces instruments on écrit avec l'index et le médius; la figure 1 se compose d'une tige sur laquelle sont fixés d'une part deux anneaux prenant l'index à ses deux extrémités, et dans sa partie moyenne un porte-plume muni d'un croissant qui maintient le pouce à distance.

Ces instruments rendent de grands services aux personnes atteintes de cette maladie. Prix : de 15 à 30 fr.

Bras artificiel. (MATHIEU.)



La prothèse brachiale et anti-brachiale a été l'objet dans ces derniers temps d'un progrès très-notable.

Le plus grand artiste lyrique de notre époque, ayant subi l'amputation de l'avant-bras droit par un accident des plus déplorables, les hommes spéciaux ont dû se mettre à l'œuvre pour remédier à cet accident de manière à permettre à cet éminent artiste de reparaître sur la scène. Le problème était le suivant, comme l'indique la figure ci-jointe: 1° faire mouvoir en tous sens les doigts, le poignet et l'avant-bras; 2° permettre à l'avant-bras de se plier sur le bras, de venir s'appliquer sur la poitrine; de pouvoir l'étendre, l'élever au-dessus de la tête, le porter en arrière, en dehors et faire les saluts d'usage. Tous ces mouvements, je les ai obtenus par le développement des épaules et les mouvements de latéralité du

corps, combinés avec des tractions qui donnent au bras artificiel les mouvements normaux sans gêne comme sans efforts.

Et ce qui est le plus remarquable, c'est le double mouvement de rotation et de supination du bras et de l'avant-bras uni à l'ouverture de la main en totalité, l'extension de l'indicateur indépendant ou solidaire à volonté des autres doigts. La légèreté de cet appareil prothétique nouveau a été obtenue en combinant l'aluminium et l'acier au bois le plus léger.

Depuis, j'ai fabriqué un bien grand nombre de ces appareils, toujours avec un résultat satisfaisant.

Je construis également pour les amputés de la main, de l'avant-bras ou du bras, différents accessoires appropriés aux besoins de la vie, tels que fourchette à couteau, porte-plume, brosses à ongles, ciseaux, étui, et aussi pour les travaux, les arts et les agréments.

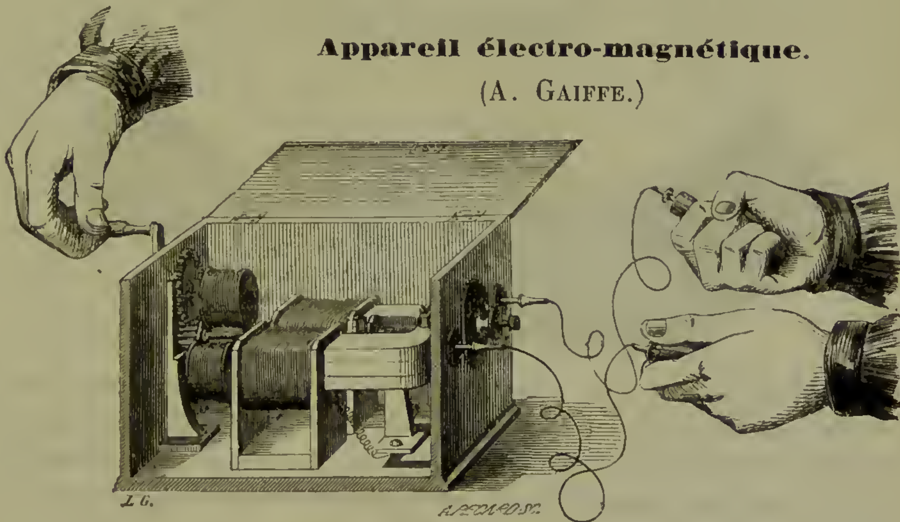
Afin de mettre à néant toutes réclamations faites au sujet de ce bras que j'ai inventé et fabriqué pour M. Roger, de l'Opéra, voici le certificat qui m'a été donné par cet éminent artiste :

Je certifie que le système de bras artificiel construit par M. Mathieu est le seul qui m'ait complétement satisfait, et dont je me serve exclusivement (1).

Paris, le 5 *juillet* 1861. G. ROGER.

Appareil électro-magnétique.

(A. GAIFFE.)

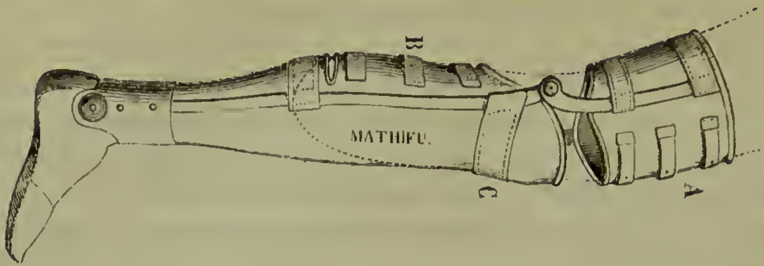


Cet appareil, d'un volume fort petit et commode, donne un dégagement d'électricité aussi considérable que l'exige la thérapeutique. Il marche sans qu'il soit nécessaire d'employer d'acide ou de liquide quelconque, ce qui fait qu'il ne se détériore pas. Il suffit, pour le faire agir, de tourner la manivelle de gauche à droite; on obtient une plus grande énergie en accélérant le mouvement de rotation. On gradue également la force du courant électrique, au moyen du bouton placé entre les deux conducteurs.

Cet appareil est employé dans les hôpitaux. — Prix : 100 fr.

(1) Voir, à la fin de ce catalogue, page 96, la lettre de M. Roger du 28 avril, qui réfute péremptoirement toute critique de mon appareil de bras mécanique.

Jambe artificielle à points d'appui multiples.



Cette jambe artificielle, que j'ai fabriquée la première fois pour un malade amputé par M. le professeur Alquié de Montpellier, a atteint le but qu'on s'était proposé ; depuis j'ai eu occasion d'en fabriquer et d'en appliquer un assez grand nombre, et toujours avec les résultats les plus satisfaisants.

Comme on le voit sur le dessin ci-joint, cet appareil ne monte qu'au tiers supérieur de la cuisse et ne prend aucun appui sur l'ischion. Les charnières du genou sont excentriques, de manière à donner de la solidité dans la marche; cette jambe est très-légère et très-solide à cause de la disposition particulière que j'emploie pour relier les montants. Prix : 200 à 400 fr.

Appareil volta-faradique n° 1.

(MODÈLE DE POCHE.)



Cet instrument, quoique d'un petit volume (à peu près celui d'une trousse ordinaire), est suffisamment puissant pour les besoins de la pratique usuelle. Il donne les courants de 1er et 2me ordre, et ces courants peuvent se modérer facilement. Sa pile, qui se charge avec quelques grammes de bisulfate de mercure et de l'eau, ne dégage ni vapeurs nuisibles ni odeur.

La boîte contient, indépendamment de la machine d'induction et de la pile, un flacon de bisulfate de mercure, une cuiller pour doser ce sel, et les excitateurs le plus souvent employés. — Prix : 45 fr.

Appareils volta-faradiques nos 2 et 3.

Ces appareils ont une grande puissance. Ils donnent aussi les courants de 1er et 2me ordre qui sont modifiés par trois modérateurs différents dont les actions s'ajoutent. La pile contenue dans le tiroir inférieur est disposée pour rester chargée un mois ou six semaines. Le second tiroir contient une série d'excitateurs beaucoup plus complète que celle des appareils de poche.

Bas, Genouillères et Chaussettes en tissus élastiques pour varices.

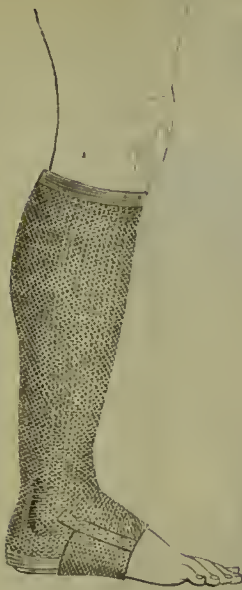


Fig. 1.



Fig. 2.

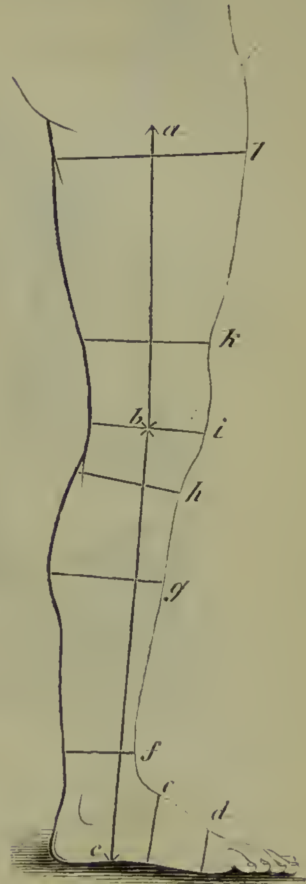


Fig. 3.

La figure 1 représente un bas ordinaire; *a*, figure 2, représente une chaussette ; *b*, figure 2, représente une genouillère.

La figure 3 indique les mesures à prendre. Les longueurs de *a* en *c* et de *b* en *c*, ainsi que les circonférences *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *k* et *l*; *ac* est le plus grand modèle de bas que l'on appelle bas cuissard.

Le prix en tissu coton belle qualité	22 fr.
Le même de *c* à la ligne *k*	16
Le même de *c* à la ligne *h*	10
Chaussette allant jusqu'au-dessus de la ligne *f*	5
Genouillère de la ligne *h* jusqu'à la ligne *k*	5
Les mêmes, tissus en soie, tout ce qu'il y a de mieux, de *a* en *c*	40
De *e* à la ligne *k*	25
De *a* à la ligne *h*	15
Chaussettes	8
Genouillères	8

Nous fabriquons également des bas lacés soit en coutil ou en peau de chien.

Appareil destiné à remédier aux lésions et aux difformités qui succèdent le plus souvent à la coxalgie guérie.

Primitivement, le but de cet appareil était simplement de s'opposer à la luxation de la tête du fémur hors de la cavité cotyloïde pendant la marche,

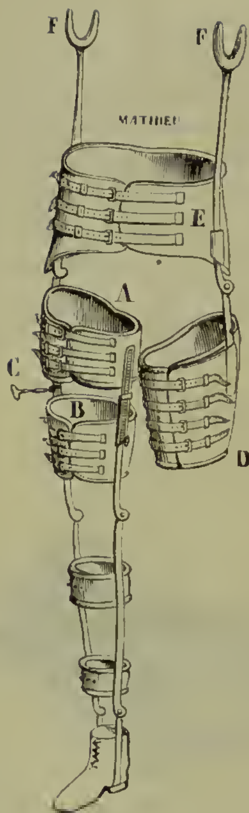


Fig. 1.

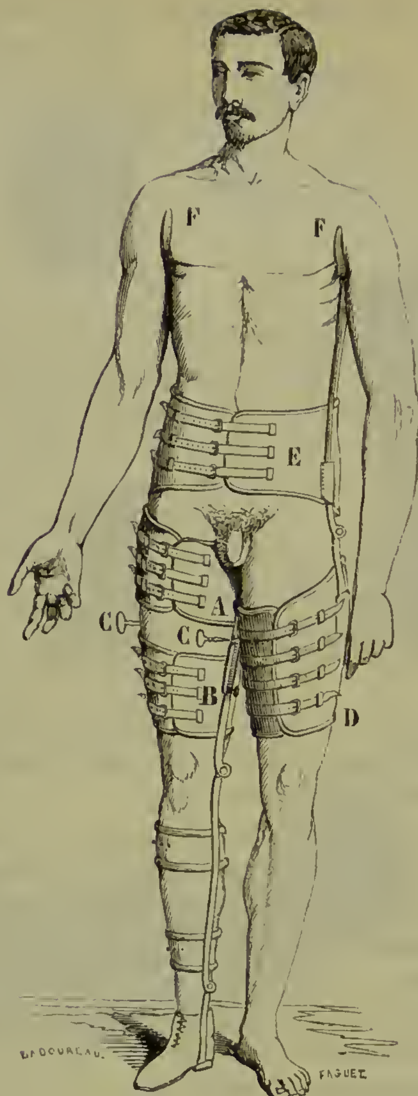


Fig. 2.

accident qui s'observe peut-être plus fréquemment encore au moment où le malade, commençant à se lever et à marcher, confie au membre malade la charge de supporter le poids du corps, plutôt encore que pendant la durée de l'arthrite coxo-fémorale. L'attelle externe qui descend jusque dans la bottine, supporte le poids du corps et soulage ainsi l'articulation de la hanche qui est soustraite à tous les efforts capables de déchirer la capsule articulaire. D'un autre côté, l'attelle interne, qui supporte avec l'externe le cornet dans lequel s'emboîte la cuisse, prend son point d'appui supérieur sur l'ischion, c'est-à-dire sur le bassin, nouvelle condition qui garantit encore l'articulation de la hanche.

Les luxations sont donc prévenues par cet appareil.

Mais ce n'est pas tout. Les difformités du côté du tronc, qu'entraîne après elle la coxalgie guérie avec un raccourcissement ou un allongement du

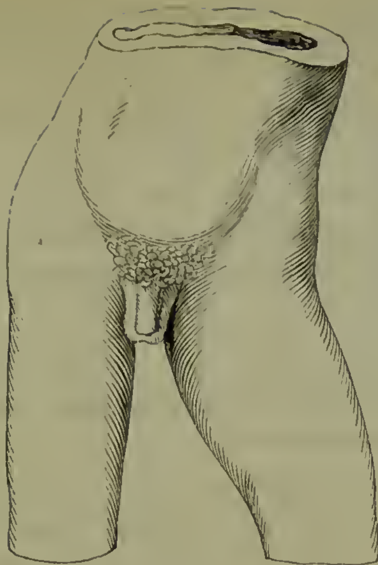


Fig. 3.

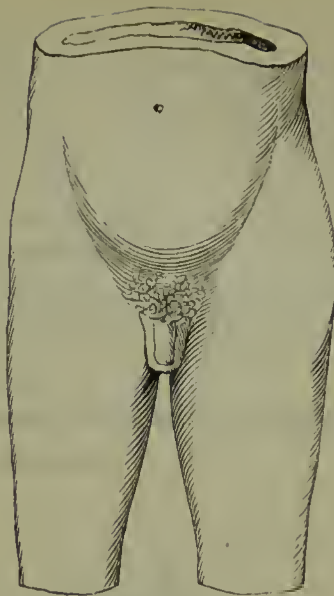


Fig. 4.

membre, disparaissent dans un temps plus ou moins court, *de* 30 *à* 50 *ou* 60 *jours*, par l'emploi de cet appareil.

Il y a là une action très-complexe qui ne saurait être expliquée sans entrer dans des détails que ne comporte pas le peu de place que nous pouvons consacrer à la description de l'appareil; toutefois, cette action peut être indiquée suffisamment d'une façon sommaire, en disant que c'est grâce aux contractions musculaires, sinon déterminées, du moins puissamment aidées par l'appareil, que s'opèrent d'une manière vraiment surprenante le redressement du bassin, puis le redressement des courbures de la colonne vertébrale, et enfin le retour des membres à leur parallélisme.

On aura d'ailleurs une idée des effets produits par cet appareil quand nous aurons dit qu'un malade présentant un raccourcissement de onze centimètres (le malade est d'une taille de deux mètres), avec obliquité considérable du bassin et courbure de la colonne vertébrale, a été complétement guéri, par le seul usage de l'appareil, dans un espace de deux mois.

La figure 1 représente la disposition de l'appareil ;

La figure 2 représente l'appareil appliqué sur le malade ;

La figure 3 représente le bassin avant l'application de l'appareil ;

La figure 4 représente le bassin deux mois après l'application de l'appareil.

Le point A indique le point d'appui du cuissard sur l'ischion ;

Le point B indique la partie inférieure du cuissard; c'est un des principaux éléments de mon appareil, car c'est à partir de ce point que l'appareil se divise en deux, ce qui permet d'opérer l'extension et la contre-extension continues au moyen de deux crémaillères latérales placées sur les montants internes et externes ;

Les points C, C indiquent la clef qui sert à rallonger l'appareil ;

Le point D indique le cuissard du côté sain, moyen qui empêche le déplacement de l'appareil ;

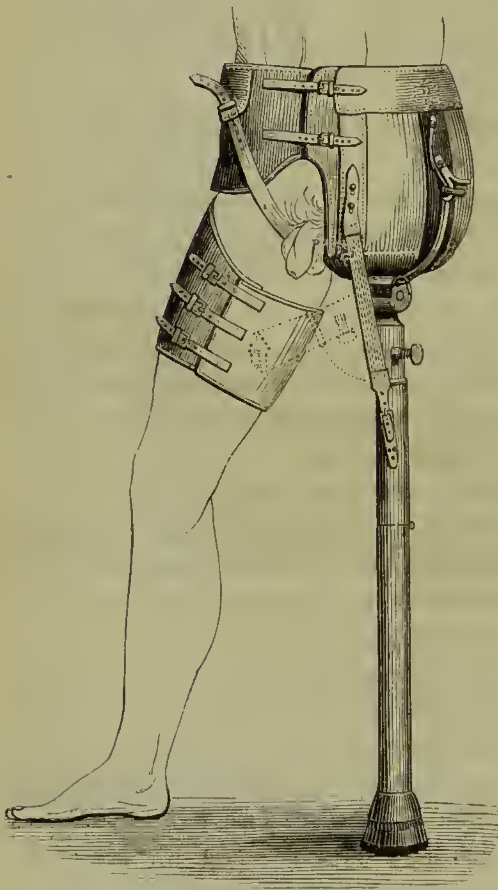
Le point E est une ceinture qui sert à maintenir les hanches et le bassin ;

Et enfin les points F, F sont les béquillons ou supports qui prennent point d'appui sous les aisselles.

Cette dernière disposition m'a été suggérée par M. le professeur Nélaton en 1859.

J'ai construit cet appareil pour la première fois en 1851, et depuis cette époque, il a été appliqué un grand nombre de fois par plusieurs chirurgiens, et notamment par M. Nélaton, qui en a fait au moins cinquante applications, et toujours avec le plus heureux succès.

Appareil que j'ai construit pour faire marcher un amputé de la cuisse.



Cet appareil se compose d'une pièce qui enveloppe le bassin, et qui est le point d'appui de l'appareil ; à cette enveloppe est fixé un cuissard articulé qui entoure la cuisse afin d'empêcher la ceinture de se déplacer. Dans l'axe du membre amputé est placée une forte charnière sur laquelle est monté le pilon muni d'une lanière élastique qui lui permet de faire la flexion en avant et rend la marche facile. Le jeu de cette charnière est limité de manière à ne permettre au pilon qu'un mouvement de la longueur d'un pas.

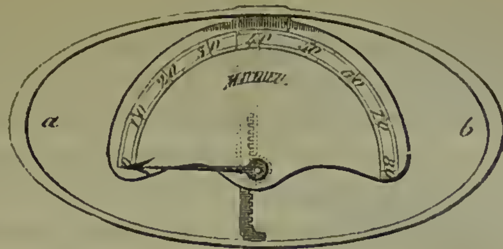
Le jeune homme qui porte cet appareil, marche aussi facilement que s'il était amputé à la partie moyenne de la cuisse. Pour s'asseoir, il suffit de tirer vers le haut un verrou qui dégage la charnière du pilon, de manière à lui laisser la liberté de se plier.

Dynamomètre.

(Mathieu.)

Dynamomètre d'une très-grande simplicité et dont le mécanisme consiste en un ressort de forme ellipsoïde et une crémaillère indépendante.

Ce dynamomètre, très-petit et très-léger, est disposé pour être employé de



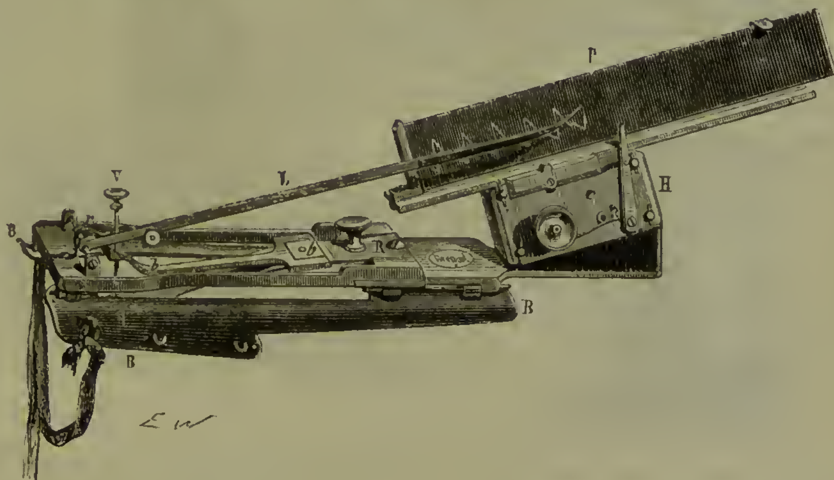
deux manières : il peut servir à indiquer la force de pression de la main, et à donner la force de la traction appliquée à ses deux extrémités, ainsi qu'il peut être employé dans la réduction des luxations en général.

Pour obtenir ce dernier résultat, il suffit d'opérer le tirage avec de simples crochets en S, aux points *a* et *b*. — Prix : 28 fr.

Sur ce dynamomètre, j'ai adapté un mécanisme, d'après les indications de M. le docteur Bastien. Ce mécanisme consiste en un mouvement semblable à celui du sphygmographe de M. Marey, et à l'aide duquel l'instrument décrit les différentes formes d'affections nerveuses, dans les paralysies des muscles, etc. J'appelle cet instrument ainsi augmenté : Dynamographe.

Prix du nouvel instrument complet : 120 fr.

Sphygmographe (ou Hémographe) de Marey.



L'appareil représenté dans la figure s'applique sur l'avant-bras, l'extrémité H tournée du côté du coude.

La monture sur laquelle sont fixées les différentes pièces se compose d'un cadre métallique et de deux ailes latérales B, B articulées à charnière.

Le cadre et les ailes forment dans leur ensemble une sorte de gouttière qui embrasse la partie antérieure de l'avant-bras; pour compléter l'adaptation de l'instrument, un lacet contourne l'avant-bras en arrière et se réfléchit alternativement d'un côté à l'autre sur de petits crochets dont les ailes sont munies.

Quand l'appareil est en position, un ressort situé dans l'intérieur du cadre doit être exactement appliqué sur l'artère radiale

Chaque battement de l'artère soulève le ressort, et le mouvement de celui-ci est transmis à son tour, par une pièce intermédiaire *b*, à un levier L qui l'amplifie. — On voit alors l'extrémité du levier décrire des mouvements assez étendus dont la nature darde avec la forme du pouls.

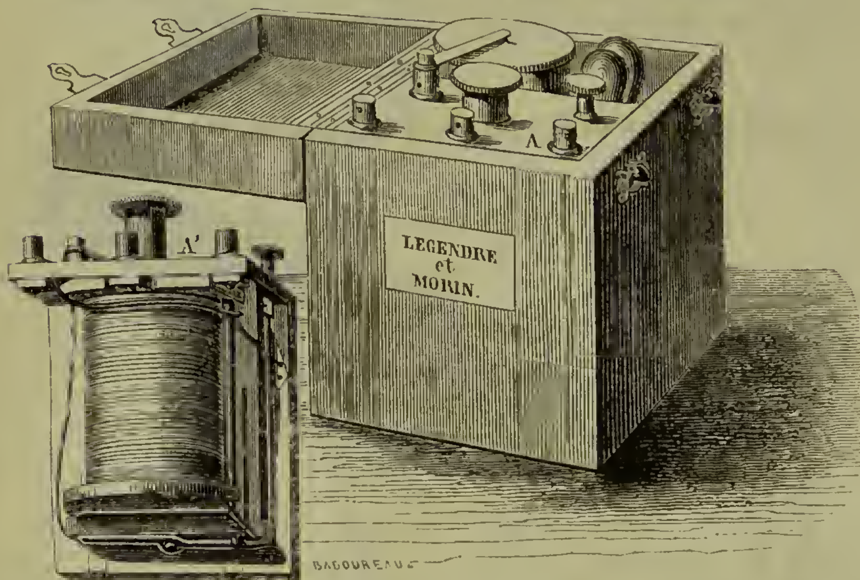
Pour obtenir une idée exacte de ces mouvements, on les enregistre de la manière suivante :

L'extrémité d'un levier L porte une plume, celle-ci frotte sur une plaque couverte de papier, et qui est mue parallèlement au levier, par le mouvement d'horlogerie H. De la combinaison de ces deux mouvements résultent des courbes dont le nombre correspond à celui du pouls et dont la *forme* correspond à des types très-nombreux dont plusieurs caractérisent nettement des maladies du cœur ou des vaisseaux.

La fréquence du pouls se juge d'après le nombre de pulsations inscrites sur le papier dont la vitesse de translation est connue.

Prix de l'instrument : 120 fr.

Appareil électrique, Legendre et Morin.

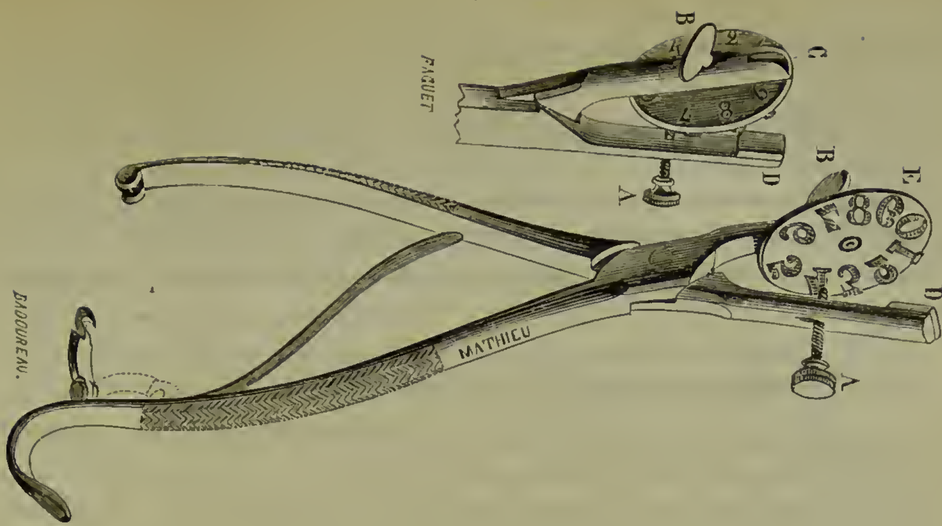


Cet appareil, qui est dans la pratique depuis longtemps, est un des mieux appréciés; il est très-puissant; il donne les courants de premier et de deuxième ordre; il est d'un petit volume, et il est facile à entretenir.

Le n° 1, prix : 60 fr; — le n° 2, prix : 100 fr.

Pince à cadran mobile pour tatouer les moutons.
(Mathieu.)

Cet instrument se compose d'un cadran rond et mobile, sur lequel sont fixés les chiffres de 1 à 0, formés de pointes incisives. Il suffit de tourner le cadran pour amener le chiffre que l'on veut imprimer en face du point d'appui



D de la branche opposée. En exerçant une pression avec les mains sur les deux branches de la pince, l'oreille étant comprise entre le mors de cette pince et le cadran, l'impression ponctuée s'opère. Pour les nombres composés de plusieurs chiffres, il faut tourner le cadran, à l'aide de la clef B, pour ramener le chiffre que l'on veut imprimer au droit du point d'appui.

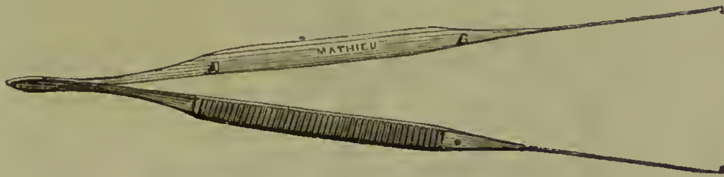
La vis A, qui se trouve dans la branche du point d'appui, sert à limiter le degré de pénétration des pointes des chiffres.

Cet instrument est beaucoup plus simple que ceux qui demandent une composition préalable.

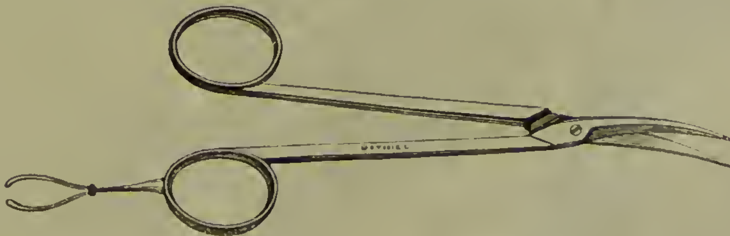
L'opération une fois terminée, on se sert d'une matière colorante pour perpétuer la marque. — Prix : 65 fr. avec la boîte.

Instruments pour la tonsure conjonctivale.

(FURNARI.)



1° Pince à griffes multiples pour saisir la conjonctive.



2° Ciseaux mousses et courbes sur le plat pour exciser la conjonctive. Un des anneaux est percé d'un trou taraudé pour recevoir une pince à branches flexibles se fermant par un coulant et destinée à porter une petite éponge. Ces ciseaux ont beaucoup d'analogie avec ceux dont on se sert pour l'opéra-

tion du strabisme ; mais, modifiés ainsi, ils coûtent moitié prix des précédents.

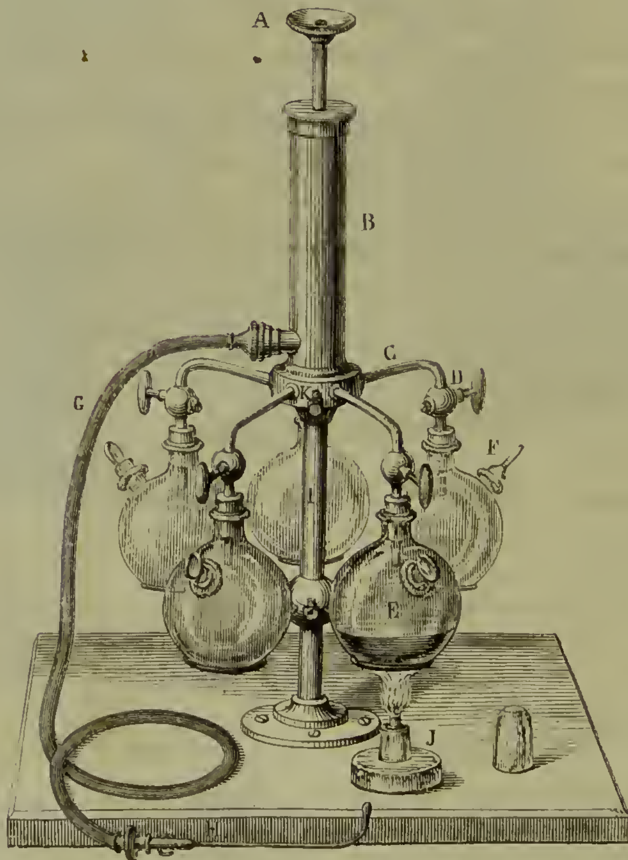


3° Crochet mousse à pointe très-aplatie ; la concavité du crochet est tranchante. Ce crochet, appliqué à plat sur la sclérotique dénudée, saisit et coupe par un léger tiraillement les filaments celluleux vasculaires qui échappent aux ciseaux.



4° Scarificateur dont la convexité est tranchante à partir de la première courbure ; la pointe est tranchante des deux côtés. Cet instrument est employé ordinairement par M. Furnari pour le broiement de la cataracte ; employé comme scarificateur, il incise les vaisseaux les plus ténus sans qu'on risque de pénétrer trop profondément dans la sclérotique et dans la cornée.

Nouvel appareil à injections gazeuses dans l'oreille interne contre les surdités et les bourdonnements nerveux. (BONNAFONT.)



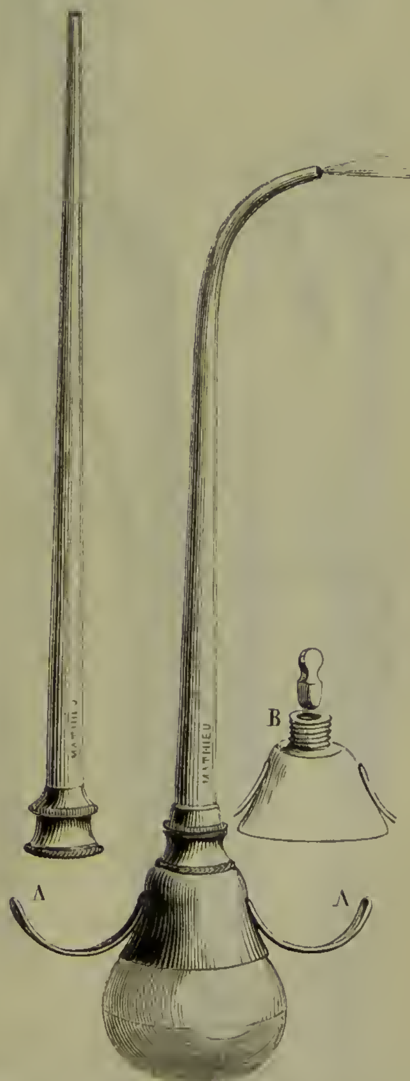
L'appareil se compose de cinq petits flacons qui présentent deux ouver-

tures dont l'une, bouchée à l'émeri, sert à introduire les médicaments, tandis que l'autre s'adapte à l'extrémité d'un tube qui met ce flacon en communication avec le corps de la pompe ; un petit robinet sert à entretenir ou à interrompre à volonté cette communication. Tous les tubes convergeant vers la partie inférieure de la pompe, il est facile de comprendre que l'action de celle-ci s'exerce également sur tous les flacons. L'opérateur peut donc avec cet appareil donner des douches d'air simple ou chargé d'un ou de plusieurs genres de vapeurs à la fois.

Les liquides préférés par l'auteur sont : l'éther, le chloroforme, l'essence de menthe, le camphre et le benjoin. — Prix 140 fr., y compris la sonde en argent et cinq flacons de rechange.

Insufflateur. (MORAND.)

Cet instrument, destiné à projeter une substance pulvérisée sur différents organes, se compose d'une petite poire en caoutchouc et de deux canules, une droite et une courbe, qui s'y adaptent à vis.



La petite poire qui sert de réservoir à la poudre et forme soufflet, est adaptée à une pièce métallique terminée par un tube par où l'on introduit la poudre, et auquel se fixent les canules. Deux demi-anneaux A, A, soudés à la pièce métallique, permettent de maintenir l'instrument avec l'index et le médius, pendant qu'avec le pouce de la même main, on exerce sur le fond de la poire en caoutchouc de petites pressions saccadées.

Les canules sont effilées à leur extrémité libre pour empêcher la sortie en masse de la poudre, et munies, à quelques centimètres de leur grande ouverture, de deux fils métalliques croisés à angles droits pour empêcher l'obstruction. Elles ont été faites sur des modèles différents pour répondre à plusieurs usages.

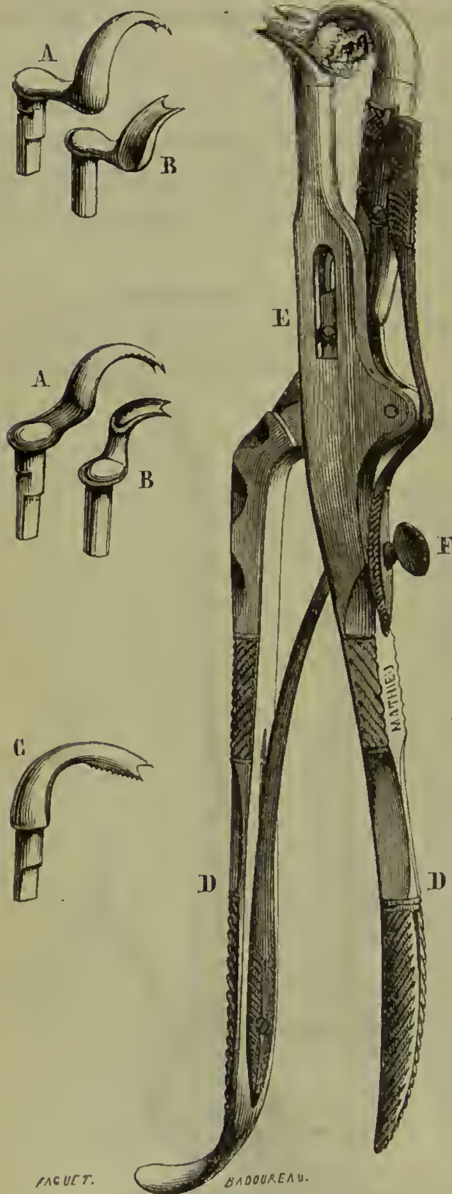
La canule droite est destinée aux insufflations dans l'arrière-gorge, et dans les yeux, quand on veut employer des collyres secs. Elle peut être utile

pour projeter sur le col de l'utérus, de l'alun ou toute autre substance pulvérisée.

La canule courbe sert à insuffler la substance médicamenteuse dans le larynx.

Un petit bouchon métallique, qui s'adapte au tube B, empêche la sortie de la poudre quand on démonte l'instrument.

Cet insufflateur, simple et d'un petit modèle, a l'avantage de fonctionner facilement et d'une seule main. Il permet de porter des substances astringentes ou caustiques sur des surfaces circonscrites, en laissant une main libre pour abaisser la langue ou maintenir le spéculum ; il met à l'abri d'un contact direct, dans l'angine couenneuse par exemple; enfin, on peut agir sur la surface malade seulement et sans la perdre de vue, comme cela arrive avec les insufflateurs que l'on fait fonctionner avec la bouche. — Prix : 10 fr.



Attractif d'Estanque.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Cet instrument est destiné à l'extraction des dents et des racines; c'est une des nouveautés les plus importantes de la chirurgie dentaire; il remplace avantageusement toutes les clefs et la série de daviers, si nombreuse aujourd'hui. Son mécanisme est très-simple, et son mode d'action est sûr : il peut être employé par la main la moins exercée.

Avec l'attractif d'Estanque, il n'y a plus de point d'appui pris sur la mâchoire, et par conséquent plus de fracture à redouter; il ne ressemble non plus en rien aux instruments avec lesquels on prenait le point d'appui sur les dents voisines de celles à extraire.

Son application est excessivement facile et simple. Comme on le voit dans la figure ci-dessus, la dent à extraire est saisie entre les deux mors de l'ins-

trument, et dont l'un a la forme d'un crochet ordinaire. Une fois ce premier temps de l'opération exécuté, il suffit de rapprocher les deux branches D, D par une simple pression de la main, et l'extraction se fait naturellement, la dent étant attirée par un mouvement d'élévation et glissant en même temps sur le plan incliné du second mors qui sert de point d'appui.

Cet instrument est armé d'une série de crochets indépendants A, B, C, qui sont coudés à droite et à gauche, pour servir à l'extraction des molaires et des dents du fond de la bouche. Il se démonte de toutes pièces, afin d'en rendre le nettoyage et l'entretien faciles.

Son prix est de 63 francs, avec la série de crochets, le tout dans une boîte.

Pince à coulant mobile pour l'extraction des corps étrangers de l'oreille.

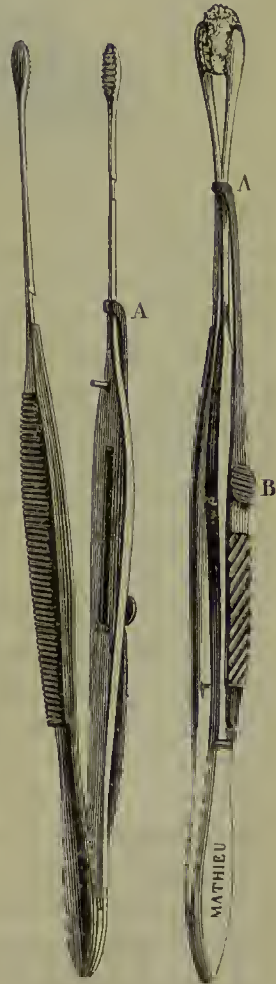
(MATHIEU.)

Le mécanisme de cette pince est basé sur le système de la nouvelle pince à torsions ; mais les branches sont beaucoup plus longues et plus fines. Elles sont terminées à leur extrémité par deux espèces de cuillers dentées.

Lorsque le corps étranger est saisi, l'opérateur rapproche fortement les deux côtés de la pince; dans ce mouvement, les deux branches faibles des mors viennent, en vertu de leur élasticité, se joindre l'une contre l'autre, de manière que le coulant A peut saisir la seconde branche qui lui est opposée, et le poussant en avant par le bouton B, on raccourcit par ce moyen la distance entre l'extrémité et le coulant A.

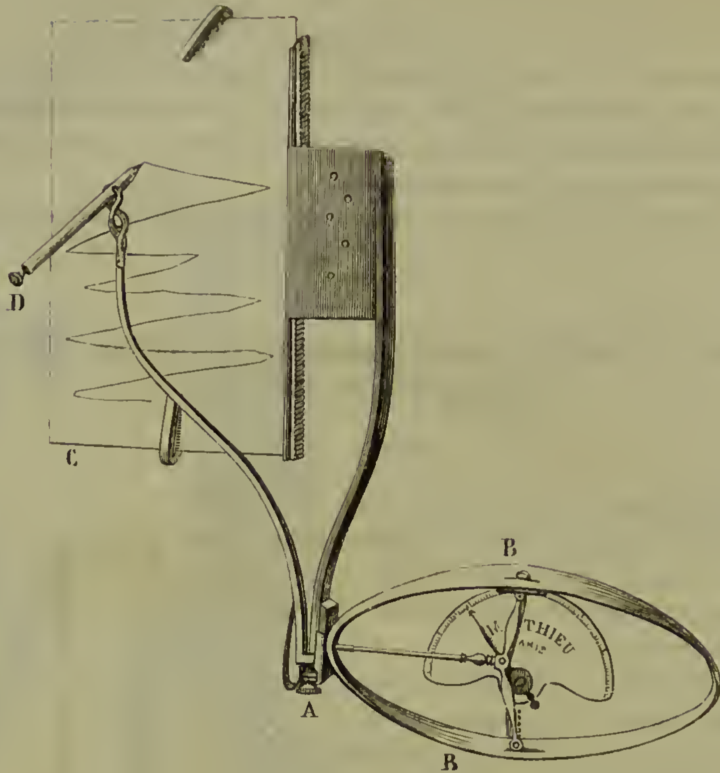
On comprend alors combien le corps étranger est solidement pris. Plus on rapproche le coulant A des mors, et plus la puissance de pression est forte, et par conséquent, moins la partie saisie est capable de s'échapper.

La disposition de ce mécanisme a permis de rendre fort un instrument faible et délicat, selon que l'exige son emploi. — Prix : 8 fr. 50.



Dynamographe.

(Mathieu.)



Dans l'article Dynamomètre, j'ai signalé d'une manière succincte le dynamographe. Je crois bon de donner ici le dessin de cet instrument, et d'en rappeler succinctement la description et les principaux usages.

On comprend l'importance que peut avoir cet instrument, qui écrit lui-même la contraction musculaire physiologique avec toutes ses nuances, ainsi que les différentes altérations que cette contraction musculaire peut présenter dans les maladies.

La pratique médicale peut, comme la science, en tirer des avantages réels, tant au point de vue du diagnostic qu'au point de vue du pronostic des maladies du système musculaire.

Enfin le dynamographe permettra de suivre pas à pas la marche des paralysies et des autres affections de ce système.

Le bouton A est destiné à rendre le levier porte-plume plus ou moins sensible, suivant que l'instrument doit être serré par une main plus ou moins vigoureuse. Il suffit de le tourner dans l'un ou l'autre sens.

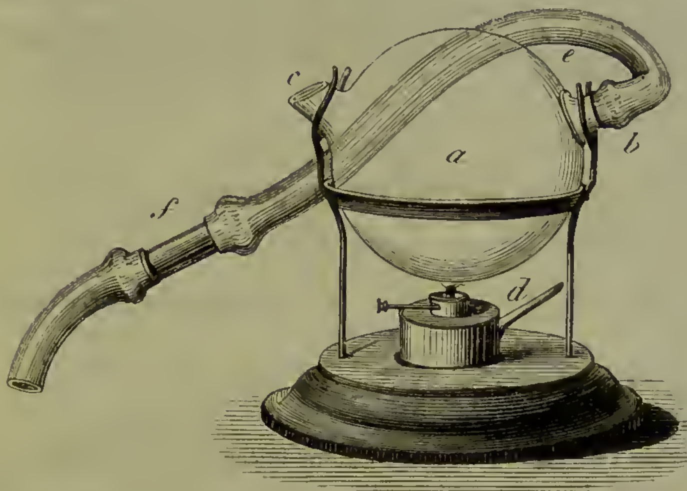
Le dynamomètre peut se détacher de l'armature graphique B, et peut être employé seul. Ajoutons que le dynamomètre est disposé de manière à pouvoir donner également la force de traction.

Notre dessin fait parfaitement comprendre, sans qu'il soit nécessaire de

l'expliquer, le mécanisme de l'instrument, et comment le barillet sphygmographique de M. Marey trouve ici une application nouvelle qui peut rendre des services. — Prix du dynamographe : 140 fr.

Appareil fumigatoire.

(D. Mandl.)



Cet appareil se compose d'un pied en cuivre et d'un ballon en verre *a*, pourvu d'un tube en caoutchouc *e*, *f*; au-dessous du ballon se trouve une petite lampe à esprit-de-vin *d*, pourvue d'une longue queue, afin de faciliter sa manipulation pendant la fumigation et au moment où, allumée, ses parois se sont échauffées.

A la portion supérieure du ballon existent deux tubulures : l'une est destinée à recevoir le tube en caoutchouc, *b* ; l'autre, évasée en forme d'entonnoir, sert à l'introduction des liquides dans l'intérieur du ballon et à l'accès de l'air *c*.

Le tube en caoutchouc vulcanisé, ayant un diamètre de douze millimètres et une longueur de trente à trente-cinq centimètres, s'adapte par l'une de ses extrémités sur la tubulure *b* ; l'autre extrémité du tube porte une rondelle en bois *f*, à laquelle se trouve adapté un second tube en caoutchouc long de sept à huit centimètres, et destiné à être placé dans la bouche du malade.

Cet appareil est destiné à porter les fumigations dans le nez, dans la bouche, le larynx et l'arrière-gorge. — Prix : 12 fr.

Au moment de mettre sous presse, je reçois la lettre suivante de M. Roger, de l'Opéra, relativement à plusieurs réclamations qui sont faites dans des publications à l'occasion de l'Exposition de Londres, réclamations qui ne sont d'ailleurs que la reproduction de la polémique qui a déjà eu lieu lorsque j'ai inventé le bras artificiel dont se sert cet artiste. Je n'ai pas cru pouvoir mieux faire que de reproduire ici cette lettre.

LETTRE DE M. ROGER.

« *Paris, le* 28 *avril* 1862.

« Cher monsieur Mathieu,

« Je viens de lire quelques réclamations faites au sujet de mon bras artificiel. Je regrette d'y voir embrouiller une question qui est pourtant bien simple.

« Des fabricants honorables qui se sont présentés à moi dès l'origine, m'ont offert des appareils dont j'ai pu me servir, il est vrai, mais seulement à titre d'essai, car je dus bientôt en reconnaître l'insuffisance.

« Les bras dont je me sers exclusivement depuis deux ans sont de votre invention ; ils doivent la préférence que je leur accorde aux perfectionnements successifs que vous ne cessez d'y apporter, et qui leur permettent une facilité et une variété de mouvements inconnues jusqu'à ce jour.

« Tout à vous d'amitié et de reconnaissance,

« G. ROGER. »

Corbeil, typ. et stér. de Crété